L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1226 - VENDREDI 12 JUILLET 2013 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

Service 100% manutention



■ un technicien et un camion-atelier spécifiques
■ matériels de remplacement
■ stock de pièces permanent

MERLO

AXEQUIPEMENT
L'ENGAGEMENT SERVICE
AUNAY - CLAMECY- IMPHY - BEAUNE

Tuberculose bovine

La solution est aussi dans le pré...



Photo: CA21

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or met en place un fichier d'échanges parcellaires volontaires dans le cadre du plan de lutte contre la tuberculose bovine. Cette mesure de «biosécurité» dans laquelle la DDT, la DDPP, le GDS, les JA et la FDSEA sont aussi parties prenantes, doit permettre de diminuer le risque de contamination ou d'extension de la maladie en limitant les mouvements d'animaux. Avantage subsidiaire, ce long travail de réaménagement foncier permettra aussi aux exploitations concernées qui pourront en bénéficier de faire quelques économies de charges bienvenues.

Pages 04-05

Côte d'Or

› Fermes pédagogiques

Un petit réseau pour une forte demande



Nièvre

› Apprentissage agricole

Le CFA de la Nièvre en phase de recrutement d'apprentis



Yonne

› Franck Boucheron , éleveur à Percey

Quand le robot facilite l'affouragement



DÉCHAUMEUR À DENTS, À DISQUES ? VOUS AVEZ LE CHOIX !





DEMANDEZ UNE DÉMO POUR CET ÉTÉ

KUHN
be strong, be KUHN
*Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ
Secteurs :
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert - Bazolles
03 86 20 17 38

TRIAGE ET TRAITEMENT DE SEMENCES

TOUTES CÉRÉALES TOUTE L'ANNÉE



ÉCONOMIES • QUALITÉ • TRACABILITÉ

Double aspiration densimétrique - calibrage - ébarbeuse
Traitement à injection directe

FAITES PREPARER VOS SEMENCES PAR UN PROFESSIONNEL INDEPENDANT

EFC SEMENCES
Jean-Louis Courtot - Moulin d'Arc sur Tille - 5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille
Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01 email: jlcourtot@aol.com

Sommaire

Panorama
02 • L'actu à suivre…
• Les prévisions météo
03 • Revenu agricle 2012: les écarts se creusent
• Clin d'œil

Côte d'Or
04 • Lutte contre la tuberculose bovine: tous concernés
06 • Journées châtillonnaises: les ovins font l'unanimité
• Fermes pédagogiques: un petit réseau pour une forte demande

Nièvre
07 • Repas locaux dans les collèges: les producteurs doivent s'organiser pour aller plus loin
08 • Apprentissage agricole: le CFA de la Nièvre en phase de recrutement d'apprentis
09 • FDSEA: Actualité chargée

Yonne
10 • FDSEA 89: Les retraites, toujours les retraites, encore les retraites...
11 • Élevage: Quand le robot facilite l'affouragement
12 • Sécurité routière: un parcours pédagogique pour éviter l'amende

Bourgogne
13 • Aprovalbois: la construction bois à l'honneur
14 • Assemblée générale du BIVB: conforter les acquis, assurer l'avenir
15 • Essais de Bourgogne du Sud: une concurrence accrue

Services
16 • Cours et marchés
18 • Petites annonces
20 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

L'*actu à suivre*… ici et ailleurs

Focus L'agriculture dans le budget 2014

Les deux principaux documents publiés jusqu'ici (rapport préparatoire au débat d'orientation des finances publiques du gouvernement et le rapport d'information sur le même sujet du rapporteur à l'Assemblée nationale Christian Eckert) pour préparer le budget de l'État en matière d'agriculture pour 2014 font état d'une part de la poursuite de la modernisation de l'action publique ou MAP (qui succède à la RGPP) et d'une tendance à la baisse du poids de l'agriculture dans les politiques publiques.

Côté MAP, il est écrit que le projet stratégique du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt *«se décline opérationnellement en une série de projets très structurants pour l'avenir du ministère : fin programmée de la gestion des quotas laitiers, conformément aux décisions européennes, et arrêt de ses missions de service public de l'eau par exemple. Ces réformes contribuent en partie au respect des plafonds d'emplois du ministère. L'arrêt des quotas laitiers à compter de 2015 ne dispense toutefois pas les services de l'État de missions d'accompagnement de la filière et de gestion de crise. Cependant, elle conduit à faire évoluer et à renforcer le rôle de coordination et d'animation des administrations déconcentrées, sans pour autant justifier le maintien d'un effectif dédié aussi important»*. Côté projet de loi de finances (PLF), on relève une prévision à la baisse des postes au sein des opérateurs de l'État pour le ministère : 238 emplois équivalents temps plein (ETP) dans ce PLF contre 320 dans la loi de finances initiale (LFI) de 2013. A priori, l'enseignement agricole sera préservé au sein du budget général avec 150 créations ETP dans le PLF 2014 contre 200 dans la LFI 2013. Le budget lui-même - 2,931 milliards d'euros - est en recul de 5,4 % entre les deux dates pour la mission agriculture. Raison invoquée par le rapport Eckert : *«la réforme de la politique agricole commune (PAC), qui permettra de limiter la part nationale des dispositifs cofinancés avec l'UE»*. Le document précise encore que *«sur le périmètre hors PAC, les crédits du ministère seraient globalement stabilisés»*.

T. M.

info*prévention*

Édification des meules


Photo: Groupama

Le stockage en meules peut être exercé par certains agriculteurs, cela est principalement dû à un manque de place dans des bâtiments dédiés à cet usage spécifique. Ce genre d'édification n'est pas sans risque et peut présenter au contraire un risque d'incendie élevé lorsque certaines règles de sécurité ne sont pas appliquées. C'est pourquoi il est rappelé les principales précautions à prendre pour réduire la gravité d'un éventuel début d'incendie.

Un arrêté préfectoral du 31 décembre 1979* régit l'édification des meules.

1. Le volume d'une meule ne devra pas dépasser 1500 m^3. Entre chaque meule il sera laissé un espace de 50 m au moins.
2. La portion de terrain immédiatement voisine sera déchaumée sur une largeur de 10 m à partir de la base de la meule.
3. Aucune meule supérieure à 100 m^3 ne sera construite à moins de 50 m d'une construction quelconque, d'une route nationale ou départementale ou de l'emprise d'une voie ferrée.

Par ailleurs, la Direction Départementale de l'Equipement attire l'attention des agriculteurs afin qu'ils disposent les meules édifiées en bordure de voies communales à une distance minimale de 10 m pour éviter la dégradation de la chaussée en cas d'incendie.

Responsabilité et assurances

Attention votre responsabilité pénale est engagée en cas de non-respect de ces règles.

De plus, dans le cas d'un incendie de la meule ainsi implantée, des dommages peuvent être occasionnés à la voirie. L'exploitant et/ou son assurance sont alors tenus d'indemniser la collectivité gestionnaire de la chaussée; la remise en état des voies de circulation pouvant atteindre des sommes très importantes. Il est nécessaire de déclarer tout stockage de paille à votre assureur.

Lors de l'édification de ces meules avec des engins agricoles, il serait opportun de disposer d'un moyen d'extinction à eau, à proximité du chantier.

Durant cette période particulière, entre le stockage et le départ de la paille, nous vous recommandons d'effectuer des passages fréquents près du site de stockage.

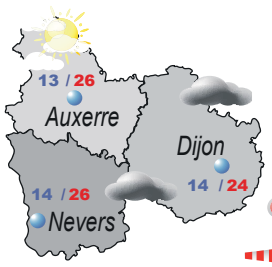
Communiqué Groupama Prévention

** Certains départements peuvent prendre des mesures spécifiques, c'est pourquoi nous vous invitons à vous rapprocher de votre préfecture pour en avoir connaissance.*

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 12 au 21 juillet*

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 12 Juillet



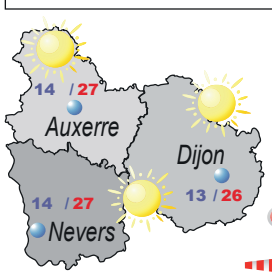
Nuageux
Le temps sera nuageux avec des éclaircies localement. Les vents seront modérés.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 25 à 27 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Olivier
Soleil : 06:31 - 21:49
Lune : 10:45 - 23:40

Samedi 13 Juillet



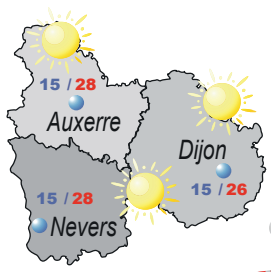
Ensoleillé
Les petites nappes de brume en matinée se dissiperont rapidement et c'est le soleil qui s'imposera sur le département.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 26 à 28 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Henri Joël
Soleil : 06:32 - 21:49
Lune : 11:47 - N.C.

Dimanche 14 Juillet



Estival
Le soleil se montrera généreux sur le département. Les feux d'artifice se dérouleront dans les meilleures conditions d'autant plus que la nuit s'annonce très douce.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 27 à 29 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Camille
Soleil : 06:32 - 21:48
Lune : 12:51 - 00:06

Prévisions à 7 jours

Lundi 15 au Mercredi 17 Juillet :

clair / clair / Orages faibles

Vents : Nord à 10 km/h
T° mini. : 16 à 20 °C T° maxi. : 29 à 31 °C

Jeudi 18 au Dimanche 21 Juillet :

Orages faibles / rares averses / clair / averses

Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 14 à 18 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

en*bref*

Intempéries 10 jours pour déposer les dossiers

Les sinistrés des intempéries doivent déclarer leurs dommages à leur assureur ou à son représentant dans les 10 jours ouvrés qui suivent la publication de l'arrêté ministériel constatant l'état de catastrophe naturelle. Pour rappel l'arrêté a été publié le 29 juin 2013. Il permet d'indemniser au tire de la garantie catastrophe naturelle, les dégâts causés aux bâtiments et à leur contenu. Les dommages aux récoltes non engrangées, aux cultures, aux sols et au cheptel vif, hors bâtiments, sont susceptibles d'être indemnisés par le Fonds national de garantie des calamités agricoles si la procédure correspondante est déclenchée par le Préfet.

Europe La Croatie, 28ème État Membre

La Croatie est devenue le 28ème Etat membre de l'Union européenne le 1er juillet, 10 ans après sa demande d'adhésion. C'est le second pays de l'ex-Yougoslavie à entrer dans l'Union, après la Slovénie en 2004. La population croate s'élève à 4,4 millions d'individus et le secteur agricole représente 11% de l'emploi total. Il y a actuellement 200 000 exploitations agricoles, réparties sur 1 million d'hectare de SAU. Les céréales représentent la principale production agricole, le maïs et le blé étant en tête. Le pays produit également du soja, du tournesol, du colza, du vin, du tabac et de l'huile d'olive. Le principal produit d'exportation est le sucre. En ce qui concerne l'élevage, la production de viande bovine est la plus importante.

Revenu agricole 2012

Les écarts se creusent

Malgré une évolution positive en 2012 pour l'ensemble de la «ferme» France, les disparités se sont accrues entre les grandes cultures tirées par la bonne orientation des marchés et les productions animales qui n'ont pu répercuter l'augmentation des coûts de production.

Après un premier redressement en 2010, puis en 2011, le revenu de la ferme « France » a progressé une nouvelle fois de 9,4 % en 2012, pour s'établir à 38 300 euros par actif, selon la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation. En 2012, calculé sur les trois dernières années, le revenu atteint son niveau historiquement le plus élevé. Mais cette tendance générale masque des évolutions contrastées selon les productions et les régions. L'année 2012 s'est en effet caractérisée par une nouvelle poussée des prix des céréales, oléagineux et protéagineux qui a profité aux exploitations de grandes cultures. En contrepartie, les coûts de production, notamment ceux de l'alimentation animale, se sont accrus et ont pesé sur les revenus des éleveurs. Par ailleurs les conditions climatiques assez défavorables de l'année 2012 (gel, intempéries du printemps et de l'été) ont eu un impact négatif sur les volumes des productions fruitières et viticoles.

Avec 76 500 euros en moyenne par actif non salarié, le résultat courant avant impôts de l'ensemble des exploitations de grandes cultures bat son record historique de 2007. Les moissons de céréales, même si elles n'ont pas été très abondantes, ont été dopées par les prix qui ont augmenté en moyenne de 20 %. Les prix des oléagineux et des protéagineux ont enregistré une évolution analogue qui a plus que compensé la baisse de la sole et des volumes produits. Conséquence de ces évolutions favorables, l'augmentation du revenu des régions céréalières frôle, voire dépasse 50 % dans le Centre, l'Ile-de-France et la Haute-Normandie. La tendance est cependant moins marquée en Picardie (+30 %) et a fortiori dans le Nord-Pas-de-Calais, moins spécialisé et plus touché par des évènements climatiques exceptionnels (inondations) fin 2012.

En 2012, les éleveurs d'herbivores ont été à nouveau confrontés à la hausse des coûts de l'alimentation animale, notamment celle des tourteaux. Les producteurs de lait ont en plus pâti du repli du prix du lait et de la collecte. Si bien que le revenu moyen des producteurs de lait s'est inscrit en net recul de 17,4 % à 24 700 euros. Dans les régions à forte empreinte laitière, le revenu des agriculteurs suit la même pente : -10 % en Basse-Normandie et en Lorraine et -3 % en Franche-Comté. Les producteurs de gros bovins résistent mieux malgré un repli des abattages et des exportations de bovins maigres. Au niveau national, le revenu moyen reste quasi stable à 17 100 euros (-0,6 %), mais se situe toujours à la moitié du revenu moyen de l'ensemble des exploitations. La situation des éleveurs d'ovins et de caprins est encore plus défavorable. Le revenu moyen national accuse une nouvelle baisse en 2012 après celle de 2011 et se retrouve à 16 500 euros (-14 %) à des niveaux observés dans les années 2008-2009.

Mauvaises conditions climatiques

En ce qui concerne le revenu moyen des producteurs de porcs, il a atteint 52 900 euros, en progression de 49 % sur l'année précédente grâce à une hausse des prix et malgré la flambée des coûts de l'alimentation du bétail selon Agreste Primeur. La situation est plus contrastée chez les aviculteurs. Le revenu s'affiche à 37 400 € en progrès de 23,4 %. Les producteurs d'œufs ont bénéficié de l'embellie des prix consécutive à la mise aux normes et au ralentissement de l'activité alors que les producteurs de volaille de chair ont subi une augmentation des coûts de production qui n'a pas été compensée par une revalorisation des prix.

Quant aux viticulteurs, ils ont dû faire face à de mauvaises conditions climatiques en 2012 qui ont frappé la plupart des vignobles. Il s'en est suivi une baisse historique des vendanges, à leur plus bas niveau depuis 40 ans qui n'a pas été comblée par la hausse des prix. Et malgré la mobilisation des stocks, le résultat courant avant impôts s'affaisse en 2012 à 32 800 euros par actif (-30,5 %).

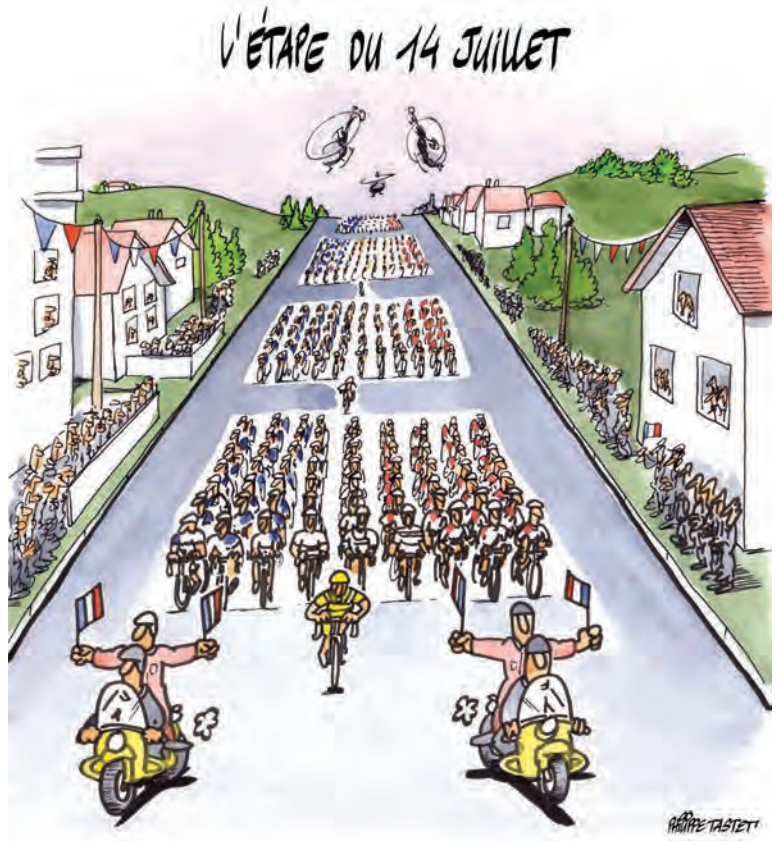
▸Zoom

Les éleveurs de viande bovine au plus bas

La Fédération nationale bovine observe une fois de plus que *«les producteurs spécialisés bovins-viande sont encore et toujours au plus bas des revenus en France»*. Et que cette situation *«perdure depuis des années»*. Et que rien ne permet de supposer à ce stade une réelle amélioration pour 2013. Les charges ont encore continué à progresser (+4 %), alors que les cours des bovins maigres sont inférieurs à ceux de 2012 sur les six premiers mois et que les cours des jeunes bovins ne sont en hausse que d'à peine 2 à 3 %. Certes, la revalorisation des prix des bovins est indispensable, estime la FNB, mais les pouvoirs publics et les élus politiques *«n'ont d'autre choix que d'orienter prioritairement les aides de la future Pac vers l'élevage bovins-viande pour une revalorisation effective et conséquente des soutiens par exploitation»*.



clind'œil



▸PRI info

Côte d'Or Le Point Info Transmission vous accompagne

Le Point Info Transmission Association est l'un des premiers contacts à avoir pour préparer son projet de transmission, cessation et recherche d'associé. Il possible de prendre rendez vous sans aucun engagement par la suite et permet de lister les principales étapes, les interlocuteurs et le planning de votre projet. Parce que c'est une étape clé dans la carrière d'un exploitant, il est nécessaire d'anticiper 5 à 10 avant l'arrêt d'activité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Saône-et-Loire Promouvoir les métiers de l'agriculture

Envie de communiquer sur votre métier ? De casser l'image que peut avoir l'agriculture même en milieu rural ? De permettre à des jeunes de franchir le pas ? Nous mettons en place des actions de promotion des métiers agricoles. Il s'agit de recevoir une classe de collège sur son exploitation et de faire partager votre expérience et votre passion avec les élèves (action soutenue par le Conseil Régional de Bourgogne). Renseignements auprès de Léa Romeu, animatrice chez les Jeunes Agriculteurs de Saône et Loire au 03 85 29 55 08 ou du Service Emploi de la FDSEA 71 au 03 85 29 56 50.

Yonne Bien vivre sa future société

Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale, sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent, qu'une société c'est aussi une association d'Hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers. S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler. N'hésitez pas (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Pour plus d'information, contactez la Chambre d'agriculture (03 86 94 22 22).

► Agenda

12/07 Balades nocturnes au château de Bussy-Rabutin

Le Centre des monuments nationaux propose une découverte insolite du Château de Bussy-Rabutin, dans le canton de Venarey, vendredi 12 juillet dès 20h45. Le château éclairé pour cette occasion rare dévoilera ses décors tels que le Comte de Bussy Rabutin et ses invités les vivaient au XVIIe siècle. La salle des hommes de guerre, la salle des devises ou encore le salon doré sont autant d'espaces que la magie d'une visite nocturne vous permettra de découvrir ou de redécouvrir. Les autres visites nocturnes de la saison sont prévues le vendredi 16 août à partir de 20h45 et le samedi 26 octobre à partir de 19h30. Renseignements : 03 80 96 00 03, chateau-de-bussy-rabutin@monuments-nationaux.fr, www.monuments-nationaux.fr

26-28/07 Nuits Peplum d'Alésia

L'association Alésia et Compagnies organise la 13è édition du festival Les Nuits Peplum d'Alésia, les 26, 27 et 28 juillet à Alise-Sainte-Reine. Ce festival accueillera entre autres Benjamin Biolay, Salif Keïta et Babylon Circus. Le dimanche après-midi sera ouvert à tous, petits et grands, pour des spectacles et un concert jeune public, entièrement gratuits.

15/08 La Maison forte du Fossé à Échevannes

Une visite de la Maison Forte du Fossé, dans le canton d'Is-sur-Tille, est proposée du 1er au 10 juillet et du 15 août au 15 septembre. Inscription obligatoire pour toutes les visites, 48 heures à l'avance à l'Office de tourisme (renseignements et contacts : www.covati.fr/tourisme, ot-tille-et-ignon@covati.fr).

Lutte contre la tuberculose bovine

Tous concerr

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or met en place un fichier d'échanges parcellaires volontaires dans le cadre du plan de lutte contre la tuberculose bovine. L'objectif est de limiter les longs déplacements en zone d'élevage.



Un travail de plusieurs années a commencé pour la Chambre d'agriculture

En juin 2012, la préfecture adoptait un plan de lutte de 66 actions contre la tuberculose bovine. La détection des cheptels bovins était renforcée, au même titre que la régulation des populations d'animaux sauvages infectés. Les mesures de prévention s'apprêtent elles-aussi à passer la vitesse supérieure. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or, la DDT, la DDPP, le GDS, les JA, la FDSEA et la Safer souhaitent sensibiliser les éleveurs à des mesures de biosécurité pertinentes, étroitement liées à une réorganisation du parcellaire. L'objectif est de diminuer le risque de contamination ou d'extension de la maladie en limitant les mouvements d'animaux. Les bovins venant pâturer sur des secteurs contaminés sont concernés. Les animaux des zones à risques transférés dans des parcelles lointaines le sont aussi.

La vallée de l'Ouche comme point central

Le bilan des cheptels bovins infectés ces dernières années sur le secteur du *«triangle de l'Ouche»* met en évidence une contamination quasi-cyclique. Sept foyers ont été détectés en 2010, autant en 2012, mais aucun en 2011 et en 2013. La moitié de ces foyers sont des élevages touchés pour la seconde ou troisième fois depuis 2003. Dans le même secteur, dix-neuf sangliers, dix blaireaux et quatre cerfs ont été infectés depuis 2010. La Direction départementale de la protection des populations juge cette situation *«très préoccupante»*, le diagnostic étant *«comparable»* à celui du secteur Venarey-Vitteaux. Plusieurs moyens de lutte contre la tuberculose bovine sont utilisés, les regroupements parcellaires en font partie. Dès l'hiver dernier, la DDPP et le préfecture ont missionné la Chambre d'agriculture de Côte d'Or pour réaliser une étude sur ce même secteur de l'Ouche. *«La moitié des 80 exploitations enquêtées possèdent des ilots très éloignés. Des interventions foncières de courte ou moyenne échéance y seraient nécessaires»* signale Benoît Bordat, conseiller foncier à la Chambre d'agriculture.

Une démarche volontaire

«Les exploitants que j'ai rencontrés en sont conscients : ils ont tout intérêt de regrouper leur foncier, ne serait-ce pour l'aspect économique. En effet, ça n'arrange personne, en temps et en argent, d'avoir un pré à 15 kilomètres de chez soi» explique Benoît Bordat. *«L'éloignement de leurs îlots a pour origine leur installation : à un moment donné, ils ont dû s'installer avec une surface minimale, les obligeant à recourir à du foncier éloigné du siège de leur exploitation»* précise le conseiller foncier, qui identifie malgré tout un certain nombre de freins : *«l'accès au foncier à proximité de chez eux n'est pas toujours facile, faute aux disponibilités. Il y a aussi des problèmes avec leurs souhaits d'acquisition»*

Faites-vous référencer

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or a donc décidé de mettre en place un fichier d'échanges de parcelles à l'échelle départementale. *«Effectivement, quand on regarde la carte des polygones itinérants, mettant en évidence l'éloignement de certains îlots, c'est toute la Côte d'Or qui est concernée»* précise Benoît Bordat. Les exploitants rencontrés lors de l'étude ont accepté une démarche *«volontaire»* d'échanges de parcelles sur un total avoisinant déjà 330 hectares. Afin d'optimiser et de rendre pleinement efficace ce dispositif inédit, un appel est aujourd'hui lancé à tous les agriculteurs possédant des ilots éloignés de leur siège d'exploitation. *«Qu'ils n'hésitent surtout pas à se faire référencer dans notre fichier»* insiste Benoît Bordat. La fiche se trouvant page 5 de Terres de Bourgogne permettra à la Chambre d'agriculture de se constituer un fichier. Celui-ci permettra d'établir des propositions selon les opportunités foncières. Ce travail, conséquent, durera



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

► Aspect juridique

Différents modes de gestion et d'échanges sont proposés

Échanges de propriété:
(Art. 37-38, L411-1 et suivant du code rural)
La parcelle change de propriétaire et de locataire.
De nouveaux actes notariés doivent être élaborés. En cas de différence de valeur entre les surfaces échangées une soulte compensatoire est possible.

Échanges en jouissance:
(Art. L411-39 du code rural)
La parcelle change de locataire, mais uniquement dans l'usage.
Une convention d'échanges entre locataires est rédigée. Le fermier titulaire du bail reste responsable du bon usage de la parcelle envers son bailleur
Quel que soit le procédé, l'échange se fait toujours à l'amiable et avec une information au propriétaire.

Convention de mise à disposition :
Cela donne à tout propriétaire la possibilité de confier à la Safer la gestion locative de ses terres agricoles pour une durée déterminée (de 1 à 6 ans, renouvelable une fois), dans l'attente d'une orientation définitive de ses biens. C'est surtout une manière de garantir au propriétaire le paiement des loyers.

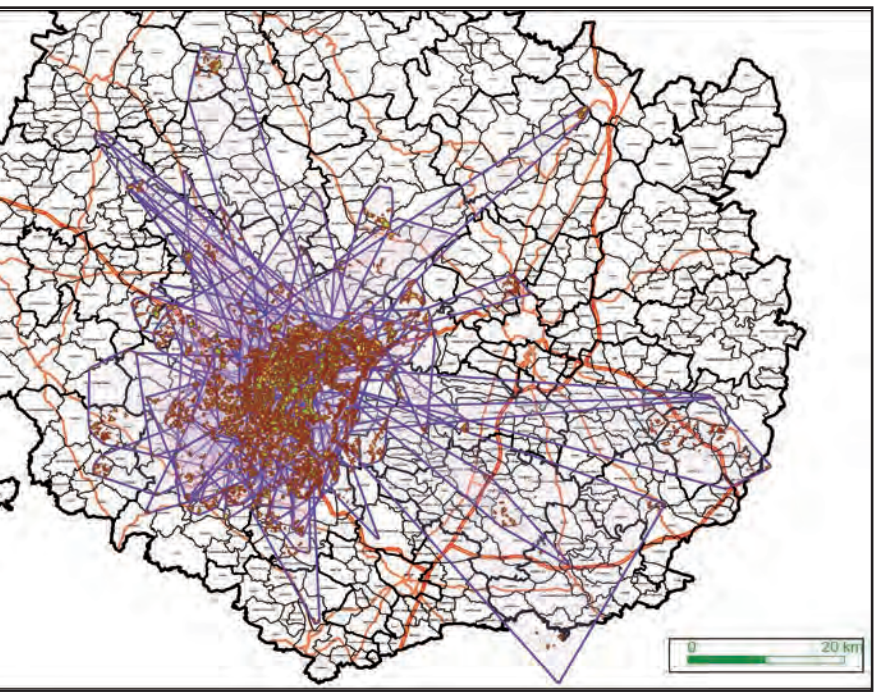
nés



de Côte d'Or.

«peut-être cinq, voire même dix ans» selon Benoît Bordat, qui rappelle au passage que la Chambre d'agriculture ne dispose pas encore de stock foncier pour ajuster les échanges de parcelles.

AURÉLIEN GENEST



La carte des polygones montre l'étendue des ilots (source Chambre agriculture 21 - DDT - extraits d'exploitations).



Témoignages

Des réactions toutes positives

Jean-Luc Loizon (responsable professionnel à la Chambre d'agriculture) : *«Tous les services de la Chambre, de la Safer et de l'État sont mobilisés et interviennent dès lors qu'une parcelle se libère dans la zone. Nous regardons sa situation et étudions la possibilité de la rentrer dans une banque foncière. Un échange direct ne marche jamais, il n'y a jamais la bonne surface. L'objectif est d'avoir une collection d'informations la plus large possible pour faire des propositions aux éleveurs. La pérennité de l'élevage est en jeu, sans parler du confort de travail et de l'économie qui se cachent derrière ces réorganisations foncières».*

Denis Masson (président du comité technique de la Safer): *«On ne se rend pas toujours bien compte des frais et du temps qu'engendre la distance. Si l'on considère un pré à 20 kilomètres de chez soi, dans lequel on se rend trois fois par semaine pendant six mois et sur dix ans, cela fait près de 40 000 kilomètres.... soit le tour de la Terre ou presque! En temps, cela représente trois semaines passées sur les routes. C'est vraiment frappant. En tracteur bétaillère, à raison de deux allers-retours annuels, l'économie serait de 800 kilomètres sur dix ans. La Safer ,qui s'associe à la Chambre d'agriculture, privilégiera la piste de la restructuration».*

Pascal Martens (président du GDS) : *«Une telle démarche va permettre une surveillance accrue du bétail et surtout, la maladie ne sera plus disséminée. On parle de la tuberculose bovine, mais il n'y a pas qu'elle, il y a beaucoup d'autres maladies de voisinage. Nous avons des parcelles très éclatées en Côte d'Or, alors travailler dans le sens d'un parcellaire conséquent autour des exploitations, ce ne peut être que mieux. Pourquoi commencer par le secteur de l'Ouche ?Il fallait commencer par un endroit, et c'est là que les parcellaires sont parmi les plus éclatés. Je trouve vraiment bien que la Chambre d'agriculture ait pris la mesure du problème, en se munissant des moyens humains adéquats. La première des priorités sera désormais l'échange de parcelles et non plus l'agrandissement des exploitations».*

Fabrice Faivre (président de la FDSEA) : *«Le regroupement parcellaire doit devenir une priorité. C'est un véritable axe d'avenir. Sur l'aspect sanitaire, regrouper les parcelles ne peut être que positif. Je pense aussi à la notion de compétitivité... De nombreuses économies d'échelles sont réalisées, les gains seront très nombreux. Il y a, par exemple, beaucoup moins d'heures passées sur les routes à transporter le matériel ou les animaux. Plus les parcellaire est grand, moins il y a de frais. J'invite vivement les éleveurs à rentrer dans cette démarche. Ce travail ne sera pas facile à mettre en place et va demander beaucoup de temps. Mais une chose est sûre: nous sommes sur la bonne voie».*

Aurélien Viellard (président des JA) : *«Tout le monde doit y mettre du sien pour mener à bien le projet. Se joindre au protocole, c'est s'assurer, je l'espère, d'une future sécurité sur l'aspect sanitaire de son cheptel. Les exploitations qui vont se libérer auraient pu présager une installation mais là, elles serviront prioritairement à ce réaménagement territorial. C'est pour la bonne cause. L'installation doit rester prioritaire, mais une fois que nous aurons assaini le problème de la tuberculose en Côte d'Or. Il sera alors possible de travailler sereinement et d'installer des jeunes».*

Jean-Luc Linard (DDT) : *«Ce travail, de longue haleine mais indispensable, fait partie intégrante du plan départemental approuvé par le Préfet. Le fait que le Chambre d'agriculture assure la mise en place de ce dispositif, en collaboration avec les services de l'État notamment, est à mes yeux une très bonne chose. Le sujet sera abordé de manière cartésienne, équitable, sans parti pris et dans l'intérêt de tous. C'est une garantie pour les exploitants. Cela permettra de lever toute éventuelle critique que l'on pourrait nourrir sur une telle opération».*

Fabrice Chevallier (DDPP) : *«Ce dispositif sera très utile pour éviter la transmission de maladies comme la tuberculose bovine. Regrouper les parcelles autour de l'exploitation est un excellent moyen d'éviter les contacts entre cheptels. Les élevages se protègeront de toute contamination : que ce soit par d'autres bovins ou par la faune sauvage. Les interventions sur les pâtures seront de meilleure qualité, ce qui est très favorable d'un point de vue sanitaire».*

ECHANGES DE PARCELLES EN ZONE D'ELEVAGE

Fiche d'inscription volontaire

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

N°Pacage :

Raison sociale :

Je propose d'échanger :

Commune	Surface

Je recherche :

Commune	Surface

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR

Fiche à renvoyer à :

Chambre d'Agriculture de Côte d'Or
Benoît BORDAT
42 rue de Mulhouse
BP 37530
21075 DIJON Cedex

Téléphone : 03.80.68.66.30

▸ Agenda

13/07 Les Petits chemins, itinéraires artistiques dans l'Auxois

Un concert de musique baroque et traditionnelle se tient samedi 13 juillet à 20 heures à Semur-en-Auxois. Une soprano d'exception pour un programme de musique baroque espagnole et traditionnelle arménienne dans le cadre original du musée des Beaux-Arts de Semur-en-Auxois. Entrées 15 € / 7 € membres association St Maurice. Réservation: 06 63 28 98 32/03 80 97 05 96.

Brocantes et vide greniers

Dimanche 14 juillet
Centre-ville de Pouilly-en-Auxois à partir de 6h30. Entrée gratuite pour les visiteurs.
Dimanche 21 juillet
Marigny-lès-Reullée : vide-grenier de 6h30 à 19 heures. Entrée gratuite. Exposants : 1,50€ le ml. Buffet et buvette.

21/07 Marché du Bien Vivre à Laignes

L'association "Bien Vivre à la Campagne" organise un marché annuel d'une trentaine d'exposants, maraichage bio, livres, artisanat de qualité, produits du terroir, cosmétiques bio, énergies renouvelables, recyclage de vêtements en partenariat avec Emmaus, associations de défense de l'environnement... Délocalisé cette année, de Fontaines les Sèches à Laignes.. Renseignements : 03 80 91 19 43

24-25/08 Fête de l'agriculture à Châtillon

Cette année et pour la première fois, la Fête de l'agriculture est organisée par les JA du canton de Châtillon-sur-Seine, regroupant Montigny-sur-Aube et Laignes. Cet évènement aura lieu le samedi 24 et le dimanche 25 août 2013 à Châtillon-sur-Seine sur le site du Lycée La Barotte. Concours bovins le 24 août : concours inter-régional Blondes d'Aquitaine - Concours départemental Simmental - Concours départemental Prim'Holstein.

Fermes pédagogiques

Un petit réseau pour une forte demande

Les dix agriculteurs de l'École en herbe, spécialisés dans l'accueil des scolaires, ont dressé un bilan positif de l'année écoulée.


L'assemblée générale s'est déroulée dans le canton d'Is-sur-Tille, à Vernot, chez Frédéric Marcouyoux, éleveur d'escargots.

Près de 4 400 élèves ont été accueillis cette année par l'École en herbe, un réseau constitué d'agriculteurs passionnés par leur métier et souhaitant faire découvrir leur ferme pédagogique et leurs activités. Cette affluence tout à fait satisfaisante et dans la moyenne des précédentes années, aurait pu être encore plus importante. En effet, des exploitations ont été contraintes de refuser plusieurs classes tellement la demande est importante. *«Le réseau ne compte que dix agriculteurs et nous sommes à la recherche de nouveaux adhérents pour étoffer le groupe»* explique Aline Parize. Un autre point est abordé par l'animatrice de l'École en herbe: *«pour des raisons de budget, les écoles raisonnent de plus en plus leurs déplacements et veulent venir en classes doubles pour diminuer les frais. Mais toutes les exploitations n'ont pas les moyens humains et les structures nécessaires pour accueillir autant de monde à la fois»*. Afin de résoudre cette problématique, un partenariat pourrait voir le jour avec Tussiliiq, une association du canton de Saint-Seine-l'Abbaye, spécialisée dans la sensibilisation, l'animation et l'éducation à l'environnement. Ses services ont été présentés lors de cette réunion. *«Ce serait une animation complémentaire qui occuperait, en alternance, l'une des deux classes se rendant dans l'exploitation agricole»* résume Aline Parize. Cette assemblée générale a été l'occasion pour Ève Poinsot-Laffage, agricultrice à Lavilleneuve-sur-Vingeanne, de présenter son exploitation afin de rentrer dans le réseau. Magali Joliet, agricultrice à Tart l'Abbaye dans le canton de Genlis, a intégré le comité de pilotage. Ce dernier se réunira à la rentrée et élira un nouveau président, poste occupé par intérim par Christine Lacombe. L'organisation du vingtième anniversaire du réseau, qui sera fêté l'an prochain, sera également à l'ordre du jour. Groupama, Crédit Agricole, Dijon Céréales et le Conseil général ont été remerciés pour leur aide financière, utile à la prise en charge d'une partie des coûts de transport.

AURÉLIEN GENEST

Formation

Le monde agricole et viticole et la prévention des risques

Soucieuse de la santé des assurés, la Mutualité Sociale Agricole, engage des actions destinées à cerner les risques d'accidents et de maladies en milieu professionnel. Deuxième régime de protection sociale en France, la MSA protège l'ensemble de la profession agricole.

Elle s'appuie sur les valeurs du mutualisme, que sont la solidarité, la responsabilité et la démocratie, pour faire vivre les territoires ruraux. Les délégués MSA de l'échelon local ont pour mission de relayer l'information entre le conseil d'administration de la MSA et ses ressortissants.

Les délégués du canton de Gevrey Chambertin et Nuits Saint Georges, proposent aux adhérents une formation gratuite dont l'objectif est d'apporter une aide pour établir le document unique d'évaluation des risques, obligatoire sur toutes les exploitations…
Ce document permet de cibler les risques liés à chaque exploitation. Cette formation se déroulerait en deux temps :



Patrick Gibassier, et le document qui permet de cibler les risques liés à chaque exploitation.

- Une journée en septembre : avec présentation de l'aspect réglementaire et du mode opératoire pour remplir le document,
- puis une demi-journée pour répondre aux questions suite à la mise en place du document qui aura été effectué entre temps par les participants.

Selon les types de cultures et disponibilités, des dates ultérieures peuvent être envisagées…

Les personnes concernées doivent impérativement prendre contact avec le président de l'échelon local :
Patrick Gibassier au 06 10 23 62 79 ou par mail :
echelonlocalmsagevreynuits@gmail.
en précisant la période qui convient le mieux et la production de l'adhérent (agriculteur, céréalier, éleveur, viticulteur…).

Journées châtillonnaises

Les ovins font l'unanimité

Des tout-petits aux plus grands, les interrogations sont les mêmes chaque année. *«Quel âge ils ont les bébés (agneaux) ? Elles sont jolies les brebis (ce sont des béliers). Pourquoi ils n'ont pas de queue? Et ceux là, ils ont des cornes !»* : à travers ces questions anodines, peuvant paraître désuètes, les éleveurs exposants se prêtent au jeu en faisant connaître leur production. Il est important de véhiculer une image inconnue des différentes races ovines qui peuplent la Côte d'Or et d'expliquer l'intérêt de la génétique. Hubert Brigand, maire de Châtillon-sur-Seine, a félicité les éleveurs pour leur engagement qui conduit à la réussite de ces journées châtillonnaises. Les visiteurs ont côtoyé sept races différentes en exposition et comparé les lots d'agneaux de boucherie qui étaient en concours. Guy Tarteret (responsable du concours), Hubert Mony (président du syndicat d'élevage ovin) et Jean-Marc Bidoire (technicien ovin) ont donné rendez-vous à tous en 2014 avec un défilé commenté des races ovines.

SYNDICAT D'ÉLEVAGE OVIN

▸ Repères

Palmarès du concours de boucherie

Agneaux de bergerie :
1er prix à l'EARL Deschamps à Poiseul-la-Ville,
2ème prix à l'EARL du Larry à Planay,
3ème prix à Lenormand Benjamin à Millery.
Agneaux d'herbage :
1er prix à l'EARL Claudon à Gevrolles,
2ème prix à Dumet Roland à Chemin d'Aisey,
3ème prix à l'EARL Parent à Frôlois,
4ème prix à EARL Joubert à Coulmier-le-Sec.


«Moi Mérinos précoce, je suis toujours là !»



Repas locaux dans les collèges

Les producteurs doivent s'organiser pour aller plus loin

Le Conseil général et la Chambre d'agriculture ont invité le 3 juillet les producteurs et les gestionnaires de collèges impliqués dans la fourniture de repas locaux aux collégiens du département. Montée en puissance.


Colette Mongiat et Olivier Laporte ont fait le bilan des circuits courts dans les collèges depuis le lancement du projet en 2011.

Dans le cadre de l'action N°26 du projet territorial Nièvre 2021, le Conseil général a engagé à la mi-2011, avec la Chambre d'agriculture, une expérimentation auprès de six collèges pilotes volontaires (Les Courlis à Nevers, Luzy, Donzy, La Machine, St Amand en Puisaye et Cercy-la-Tour) pour assurer un approvisionnement en produits locaux des restaurants scolaires. Au cours de l'année scolaire 2012-2013, qui vient de s'achever, un collège est sorti du dispositif (Luzy) mais cinq autres y sont entrés (Adam Billaut à Nevers, Moulins-Engilbert, Montsauche-les-Settons, Lormes et Corbigny). Eduquer les jeunes au goût, favoriser le rôle économique des producteurs locaux, mieux gérer les déchets: tels sont quelques uns des principaux atouts de cette initiative avant tout politique, transformée depuis deux ans en opportunité commerciale pour les quelques 25 agriculteurs nivernais impliqués. Autour de Colette Mongiat, conseillère générale chargée de l'éducation, Olivier Laporte, porteur du projet au nom de la Chambre d'agriculure, plusieurs producteurs et gestionnaires de collèges se sont donc réunis le 3 juillet pour faire le bilan de l'année écoulée.

17000 repas en deux ans

A raison de 7 repas locaux dans 6 collèges la première année, puis d'un par mois dans 10 collèges la seconde, *«c'est un total de 17000 repas qui ont été servis aux jeunes Nivernais depuis le lancement du projet»* a annoncé Colette Mongiat. Le Conseil général a budgeté une enveloppe de 30 000 euros en 2012 et l'a reconduite en 2013. Il verse aux collèges l'équivalent d'1 euro par repas servi. Pour les représentants des collèges, Roger Boulard, principal de La Machine, a tiré les premiers enseignements de deux enquêtes réalisées auprès des jeunes lors de deux des repas de l'année. *«Le bilan est très positif. Les élèves aiment les plats. Les cuisiniers apprécient les produits frais et les cuissons plus ou moins longues. Et nous avons instauré avec les producteurs une relation de longue durée qui nous satisfait, que ce soit par la visite dans les exploitations ou la venue des producteurs dans les collèges»* a-t-il d'emblée souligné. Reste que le projet, dont la mécanique semble aussi lourde et complexe que le nombre de repas locaux symbolique, se heurte aussi à quelques freins. *«La logistique nous offre beaucoup de questions sans réponse, malgré la bonne volonté des partenaires. Certains collèges ne sont livrés que parce que le producteur se situe à proximité. Le collège de Donzy a dû lui-même aller chercher ses produits en voiture, ce qui pose un problème au regard des normes de sécurité alimentaire. Il y a aussi un manque de diversité dans la gamme des produits nivernais: nous avons manqué de fruits et légumes par exemple et lors du repas du 13/06, compte tenu des conditions météo, certains collèges se sont tournés vers les filières courtes de grossistes»*. Ce qui a fait dire à Colette Mongiat que *«l'intérêt de la démarche reste quand même de proposer un repas complet 100% local de l'entrée au dessert»*. Et puis le prix du repas reste aussi assez aléatoire, ayant même explosé jusqu'à 6 euros à cause des intempéries de l'hiver dans certains établissements (moyenne en baisse de 2,96 euros en 2012 contre 3,07 euros en 2011).

Structuration de la filière

Depuis cette année, les producteurs et les collèges participants sont tenus de signer une charte d'engagement qui implique notamment l'inscription à la plateforme internet de mise en relation Loc'Halles, portée par le Conseil régional en faveur des circuits courts. Pour faire face aux difficultés pratiques, qui relèvent parfois de la cohabitation entre trois mondes différents (éducation, agriculture, développement durable...), l'idée du Conseil général et de la Chambre d'agriculture, en parallèle à la montée en puissance du dispositif, est de structurer la filière. Est évoquée la création d'une organisation de producteurs ou, à tout le moins, la désignation d'un coordinateur, ne serait-ce que pour se substituer au travail relationnel de la Chambre (équivalent d'un tiers temps plein) jugé coûteux et ne pouvant pas se voir pérenniser à long terme. Si des livraisons en commun sont déjà initiées, elle demeurent l'exception et Olivier Laporte entend bien les promouvoir au sein des producteurs. Surtout, les circuits courts demandent à être davantage valorisés puisque les agriculteurs participants ne livrent finalement qu'une petite quantité de leur production. *«280 fromages de chèvre, pour moi, c'est symbolique»* disait Jean-François Vavon lors de la réunion. Alors que le développement de ce mode d'approvisionnement citoyen peut intéresser plus d'une collectivité. Les lycées (dépendant du Conseil régional) mais surtout les maisons de retraite (qui servent des repas 365 jours par an) sont des débouchés potentiels importants. Selon Serge Athiel, le responsable *«circuits courts»* du Conseil général, le chiffre d'affaires dégagé cette année par les repas locaux dans les collèges a représenté 40 000 euros. Seulement.

EMMANUEL COULOMBEIX

Le préfet de région en visite dans la Nièvre

La filière équine sous toutes les coutures

Dans le cadre de sa tournée mensuelle des départements, Pascal Mailhos, le préfet de région est venu rendre visite à la filière équine, le 3 juillet, dans la Nièvre.

«Le monde du cheval est une filière importante du département et de la région» a justifié Pascal Mailhos lors de la première étape de son périple nivernais, accompagné de Michèle Kirry, le préfète de la Nièvre. Mieux se rendre compte de l'atout que constitue sur le plan économique l'élevage équin: à chaque étape -il y en a eu trois- Pascal Mailhos a pu apprécier le dynamisme du secteur. D'abord à Cercy-la-Tour, il a pu constater la bonne étoile de la SCAECC, la Société coopérative agricole des éleveurs de chevaux de course, née l'année dernière, à partir de fonds privés, pour se substituer au désengagement des Haras nationaux dans les stations techniques. La coopérative regroupe ainsi 78 éleveurs-fondateurs de la France entière, selon Michel Bourgneuf, le président du syndicat départemental des AQPS qui remplaçait Jacques Cyprès, son président, retenu par une vente. Et une centaine d'éleveurs utilisent l'étalonnage à ce jour, pour 390 juments saillies, ce qui représente un chiffre d'affaires de 400 000 euros. La station de Cercy semble plus que sauvée et se voue à un développement prometteur. Autre étape symbolique du dynamisme de l'élevage, le préfet de région a ensuite été reçu à Isenay, chez Hervé d'Armaillé, qui lui a fait assister à deux saillies. Le président national des AQPS, qui professionnellement travaille dans le négoce de vins à Paris, a gardé une activité d'élevage, avec son père, dans le domaine familial nivernais. *«Nous avons une vingtaine de poulinières et notre stratégie est de vendre les mâles et de garder les pouliches»* lui a-t-il expliqué. Avec Alain Ngouoto, le sous-préfet de Château-Chinon, Pascal Mailhos a ensuite conclu sa journée par une rencontre avec la famille Niaux à Poil. L'élevage de Bibracte, labellisé bio, met en valeur le lait de juments de race merens, dont Xavier Niaux et sa femme ont fait un succès commercial grâce aux produits cosmétiques qu'ils fabriquent et vendent par internet. De la reproduction aux applications sports et loisirs et aux dérivés du cheval, Pascal Mailhos a ainsi salué l'atout multiforme de la filière pour la Nièvre et la Bourgogne.

E.C.

▸ Agenda

14/07 Brocante à Decize

L'antenne de la Croix rouge de Decize organise une brocante dans l'île de Caqueret, le dimanche 14 juillet prochain. Contact: 06 12 73 16 84.

15/05 - 12/08 Marchés nocturnes au Lac des Settons

L'Office de tourisme du Lac des Settons vous invite a deux marchés nocturnes d'été, avec des producteurs locaux, des commerçants et des artisans, le lundi 15 juillet de 17h30 à 22h et le lundi 12 août (mêmes horaires) aux abords du lac. Contact: 03 86 84 52 64 ou HYPERLINK «http://www.grandslacsdumorvan.com/»www.grandslacsdumorvan.com.

19/07 Foire-concours aux ovins reproducteurs de Luzy

La foire concours aux ovins reproducteurs de Luzy se tiendra vendredi 19 juillet, à partir de 8h, sur la place du champ de foire de Luzy. 250 animaux au total (béliers, agneaux, agnelles inscrites et non inscrites) seront exposés par les sélectionneurs du Sud-Morvan, représentant ainsi d'une haute valeur génétique. Renseignements au 06 22 23 80 09 et inscriptions au 06 14 55 64 64.

20-21/07 Fête du flottage à Clamecy

L'association Flotescale de Clamecy, qui propose de faire revivre les riches heures du commerce du bois sur l'eau, propose une fête du flottage, les 20 et 21 juillet prochains à Clamecy. Programme: défilé costumé et spectacles de rue autour du flottage, construction d'un train de bois, démonstration de bûcheronnage, concert de musique country, son et lumière sur l'histoire du flottage, repas, buvette, jeux pour enfants, expositions diverses en relation avec le bois et le flottage. Contact: M. Gérard Durand au 03 86 24 27 31.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

▶ Agenda

20/07 Fête du village à Saint-Hilaire-Fontaine
La commune de Saint-Hilaire-Fontaine prépare son vide-greniers, samedi 20 juillet de 8h à 19h, qui laissera place ensuite à la fête au lieu-dit Tharau.

21/07 Brocante à Donzy
130 exposants sont attendus à la brocante de St Carad'Heuc, à Donzy, dimanche 21 juillet de 6h à 18h. Entrée gratuite.

26/07 Culards à Moulins-Engilbert
Le Comité des foires de Moulins-Engilbert organise la deuxième foire-concours aux culards de la saison, le 26 juillet prochain, au marché au cadran. Réception des animaux de 4h à 5h30 (horaire à respecter), jury de 6h30 à 8h, vente au cadran à partir de 8h30. Date limite d'inscription fixée au 17 juillet à midi auprès de la Sicafome au 03 86 84 28 75. Engagement de 10 euros par bovin.

28/07 Vide-greniers à Saint Brisson
Le bourg de Saint-Brisson accueillera un vide-greniers et une exposition artisanale, dimanche 28 juillet, de 7h à 18h.

06/08 Ovins reproducteurs à Moulins-Engilbert
La foire-concours aux ovins reproducteurs de Moulins-Engilbert aura lieu mardi 6 août, sous abri, sur le champ de foire de la commune. Concours à partir de 8h30. Renseignements et inscriptions: Alain Guinot au 03 86 84 33 19.

10-11/08 Comice agricole à Pouilly sur loire
Le comice agricole de Pouilly-sur-Loire aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 août prochains.

Vendredi 19 juillet à partir de 8 h
à Luzy (58) place du Champ de Foire
Foire concours OVINS REPRODUCTEURS
• Béliers, agneaux et agnelles inscrites et non inscrites
• **250** animaux de haute valeur génétique exposés par les sélectionneurs du sud Morvan
Renseignements : **06 22 23 80 09**
Inscriptions : **06 14 55 64 64**

Apprentissage agricole

Le CFA de la Nièvre en phase de recrutement d'apprentis

Les vacances scolaires sont synonymes d'inscriptions dans les établissements de formation. Le CFA de la Nièvre propose 210 places.


Pascale Pot et Daniel Barbier, enseignante et directeur du CFA de la Nièvre, attendent les inscriptions en apprentissage agricole. Avant, les jeunes de 16 à 26 ans doivent trouver un agriculteur avec qui signer le contrat.

«*Malgré la crise ambiante, il y a une demande dans le département en ouvriers qualifiés et les débouchés en élevage sont relativement sûrs*». Directeur du CFA de la Nièvre, Daniel Barbier lance donc un appel aux jeunes (et leurs parents) qui souhaiteraient emprunter la voie de l'apprentissage agricole à la rentrée. Le Centre de formation des apprentis et ses quatre sites dispose encore de places disponibles «*et même un peu plus que d'habitude à la même époque*» constate le responsable qui a décidé de communiquer sur le bienfondé de cette forme pédagogique qui allie à la fois l'expérience professionnelle et les cours théoriques. «*Si, en BPREA, nous avons moins de touches que d'habitude, poursuit Pascale Pot, enseignante au CFA, c'est d'abord lié à un contexte structurel démographique. La population agricole et rurale diminuant, les places dans les exploitations baissent aussi mécaniquement. Et puis la palette de choix des formations dans l'enseignement agricole traditionnel, large, attire aussi beaucoup de jeunes. C'est de plus un effet induit de la crise de l'élevage qui a poussé nombre de jeunes vers d'autres voies professionnelles*». Pourtant, les deux responsables le réaffirment: «*un bon salarié en agriculture, çà se recherche et çà se paye, même si les agriculteurs entendent le mot crise*».

210 places dans la Nièvre

Le CFA et ses sites de Challuy, Cosne, Château-Chinon et Saint-Saulge proposent 210 places par an, réparties dans les différentes formations proposées. Dans la Nièvre, tout jeune de 16 à 25 ans (ou 15 ans avec une 3è accomplie) peut s'inscrire auprès de l'établissement de formation agricole. La seule condition réside dans le fait que l'apprentissage impose au jeune d'avoir démarché, trouvé et signé un contrat avec un employeur, avant de pouvoir suivre les cours du CFA: en CAP «*PAUM*» à Challuy; en CAP «*travaux paysagers*» ou «*floriculture*» à Cosne, Château-Chinon ou Challuy; en BAC professionnel à Challuy ou Saint-Saulge (machinisme agricole); en BPREA ou encore en BTSA «*aménagement paysager*» à Challuy ou «*ACSE*» à Château-Chinon (9 places à pourvoir). La spécificité de l'apprentissage et les capacités d'accueil du CFA de la Nièvre en font un établissement ouvert, avec un recrutement dans toute la France et un placement inter-régional. 201 jeunes sont sortis d'apprentissage en 2012, 144 Nivernais mais aussi de région parisienne, du Puy-de-Dôme, de Charente-Maritime, de l'Hérault, de l'Isère, du Loiret ou de la Marne. «*Les commodités d'accueil du lycée de Challuy -internat et navettes d'autobus- attirent plus facilement que d'autres établissements*» souligne Pascale Pot.

Poussés vers le niveau IV

Et «*même si le métier de l'élevage souffre encore d'un déficit d'image, il y a de plus en plus de jeunes hors cadre familial qui se lancent dans l'apprentissage agricole*» insiste Daniel Barbier. Le niveau de placement professionnel y joue pour beaucoup: «*avec 85% d'intégration, nous n'avons pas de problème de débouché à la fin des contrats*». Et Pascale Pot de confirmer: «*quand ils n'ont pas la possibilité de les garder, les patrons cherchent à placer leurs jeunes autour d'eux. Ce n'est pas de la main d'oeuvre à bon marché, ce sont des salairés compétents, formés, qui apportent une vraie valeur ajoutée sur l'exploitation, non seulement sur le plan des pratiques techniques mais aussi de plus en plus dans la confiance requise pour assumer des responsabilités administratives, de gestion quotidienne de l'exploitation*». D'autant plus que la taille des fermes s'envole et que les jeunes ne sachant pas de quoi demain sera fait ont tendance à privilégier un niveau de formation plus élevé: «*nous les poussons vers le niveau IV au maximum*» (BPREA ou Bac pro). Aujourd'hui, les jeunes diplômés n'ont peut-être pas de projet mais qui dit qu'ils ne voudront pas plus tard s'installer ou s'associer, ne serait-ce qu'en devenant copain avec la fille du patron?

«Pas une voie de garage»

Avant d'en arriver là, l'apprentissage offre des chances pour des jeunes dès le CAP. Pascale Pot cite le cas d'un de ses anciens élèves, qui a démarré par là et qui «*avec la volonté de travailler, a fini par aller jusqu'à un BTS ACSE à Bourges*». «*Ils sont formés pour réussir, quel que soit le niveau et même si par ailleurs ils sont découragés par le système scolaire. Nous leur offrons une chance de s'en sortir et de bien réussir dans la vie*». «*L'apprentissage n'est pas un pis-aller ni une voie de garage, c'est une possibilité offerte de reconnaissance professionnelle sur le terrain*» s'enthousiasment les deux responsables. Et Pascale Pot de s'enorgueillir de revoir aujourd'hui d'anciens apprentis du CFA de la Nièvre impliqués dans les organisations professionnelles agricoles du département. «*Des gens capables et reconnus*»!

EMMANUEL COULOMBEIX

"L"Avenir en Soi"

Un programme pour réussir son changement

Il faut parfois faire face à des situations nouvelles, des évènements qui modifient le cours de votre vie (crise agricole, accident du Travail, handicap, divorce, veuvage…).
Parce que le changement n'est pas toujours simple à aborder, avec le programme «Avenir en Soi», démarche de reconnaissance des acquis et de l'expérience, la MSA Bourgogne peut vous accompagner.
C'est dans cet objectif, qu'un groupe Avenir en Soi constitué de 9 personnes, s'est déroulé de février à mai dernier à Decize, dans la Nièvre.

Témoignages

«L'avenir en soi a été une expérience très enrichissante pour moi, j'ai repris confiance et je me sens moins dévalorisée…quand on termine la formation on se sent beaucoup plus fort».
Christine

«L'avenir en soi m'a apporté de nouvelles idées pour mon avenir, du réconfort et du bien être».
Richard

«Rompre avec la solitude et ses problèmes, appréhender différemment sa vie en tenant compte de ses expériences et remise en question de soi-même».
Christophe

«…L'avenir en soi est là pour réveiller ce qu'il y a de meilleur en nous, apprendre à se connaître, aider à préparer l'avenir…»
Françoise

Qu'est-ce que l'Avenir en Soi ?

C'est une démarche structurée, collective et animée par des professionnels spécialement formés.
Ouverte à tous les assurés MSA (exploitants, salariés, conjoints), elle est financée par la MSA et donc gratuite pour les participants.
Dans un groupe de 12 personnes maximum, et en toute confidentialité, vous participez à 6 ou 8 séances d'une journée, espacées d'une ou deux semaines.
Cette méthode permet d'identifier et valoriser vos capacités et vos compétences acquises au cours de vos expériences personnelles, familiales, sociales et professionnelles et de les mettre en œuvre dans de nouveaux projets.
Demandez conseil à votre MSA : La démarche vous sera présentée au préalable lors d'un entretien individuel par un professionnel de l'action sociale de votre MSA. Il vous expliquera son déroulement (contenu, dates, lieux) et vous précisera les conditions de participation.

Vous êtes intéressés ?
- Contactez le service social de la MSA Bourgogne :
contactavenirensoi.blf@bourgogne.msa.fr
- **Pour la Nièvre :**
Christelle Guicherd
guicherd.christelle@bourgogne.msa.fr»
03 86 93 50 75
Marjorie Labelle
labelle.marjorie@bourgogne.msa.fr
03 86 93 51 15
Albertine Pereira
pereira.albertine@bourgogne.msa.fr
03 86 93 50 73

COMMUNIQUÉ MSA

Défense professionnelle

Actualité chargée pour la FDSEA

Réuni le 26 juin à Nevers pour une dernière séance de travail avant la fenaison et la moisson, le conseil d'administration de la FDSEA 58 a passé en revue l'intégralité des dossiers syndicaux du moment et affiné la stratégie et les actions à conduire dans le courant de l'été. Pas de trêve estivale pour la *«fédé»* dont le quotidien reste particulièrement nourri.



Une vingtaine d'administrateurs ont pris part à ce conseil d'administration..

Réforme de la Pac, dossiers économiques et actions syndicales étaient au menu du dernier conseil d'administration de la FDSEA de la Nièvre, réuni avant le démarrage des travaux estivaux dans les exploitations Nivernaises. Sous la présidence de Jean-Pierre Condamine, la vingtaine d'administrateurs présents à l'occasion de cette réunion a largement balayé les dossiers suivis par le syndicalisme majoritaire du département, s'attardant en dernier lieu sur la mise en place d'actions syndicales d'envergure en septembre.

Conjoncture : L'action de la FDSEA et de JA primordiale

Avant de s'attarder sur la stratégie à mettre en œuvre dans les prochaines semaines sur les dossiers de la Pac et sur la problématique environnementale notamment, les élus sont revenus sur le travail de sape effectué par le réseau syndical dans le cadre des intempéries du printemps 2013. Après avoir initié la mise en œuvre de la procédure *«calamités agricoles»* dont la réunion du Comité Départemental d'Expertise (CDE) s'est d'ailleurs tenue le 8 juillet dernier, la pression conjointe de la FDSEA et des JA a permis au département d'obtenir des dérogations réglementaires relatives à la Pac, tant sur la question de l'activation des DPU que sur celui du respect des cahiers des charges des mesures agro-environnementales PHAE et MAE Rotationnelle. Un acquis syndical réel ayant néanmoins tardé à être obtenu face au manque de réactivité des instances parisiennes sur ce dossier.

Continuer à accompagner les agriculteurs au plus proche de leurs difficultés

Parallèlement à l'action menée dans le cadre des excès climatique printaniers, Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA, est revenu sur l'action engagée au côté des Jeunes agriculteurs et visant à accompagner dans des recours contentieux les éleveurs victimes du retrait intempestif de l'aide à l'engraissement 2012 par le ministre de l'Agriculture, Stéphane Lefoll. Face aux difficultés rencontrées pour pouvoir reconstituer la liste des demandeurs via des croisements de données issues de réseau syndical et les remontées de plusieurs organisations professionnelles, il a été proposé que la FDSEA démarche individuellement les éleveurs dont une partie connue de l'activité est tournée vers l'engraissement, ressortissants ou pas du réseau FDSEA/JA. Dans cet optique d'optimisation de l'accompagnement des agriculteurs, le conseil d'administration a par ailleurs évoqué le renouvellement syndical à venir cet automne, renouvellement qui constituera un véritable enjeu pour le maintien dans les prochaines années d'un réseau syndical actif et de proximité auprès des agriculteurs nivernais, et ce, sur l'intégralité du département.

Du remue-ménage prévu pour la rentrée syndicale

Le conseil d'administration s'est ensuite attardé sur la réforme de la PAC et sur quelques dossiers environnementaux épineux où en dépit des multiples alertes adressées par le réseau ces derniers mois, l'administration ne semble pas prendre la mesure de la menace de déclin que laisse planer la mise en œuvre d'une politique environnementale dogmatique. Côté Pac, le projet de compromis issu des négociations européennes dévoile petit à petit la trame des mesures qui seront applicables en France, faisant naître des inquiétudes légitimes pour le devenir de nos territoires défavorisés. Face à l'impératif pour l'agriculture Nivernaise et Bourguignonne, de ne pas passer au travers de la réforme, FDSEA et JA ont arrêté une stratégie visant à mobiliser les parlementaires sur le sujet agricole dans les débats nationaux qui démarreront dès juillet, et qui se devront d'être bouclés pour septembre, échéance souhaitée par le ministre de l'Agriculture. Une rencontre avec les parlementaires de notre grande zone de production est à ce titre prévue mi-juillet à l'assemblée nationale.

Enfin, et à l'initiative du syndicat cantonal de Montsauche les Settons, la tenue d'une action syndicale d'envergure, en lien avec un dossier suivi depuis de long mois par le réseau sur une problématique environnementale, a été évoquée pour septembre dans le Morvan. Histoire de prouver que le bon sens se décline localement et non depuis un bureau parisien, voire Neversois !

S.L - FDSEA 58

Réforme de la Pac

FDSEA et JA sur le pont

Le compromis issu des négociations européennes et ayant abouti le 26 juin à un accord politique sur la réforme post-2013 marque le top départ des négociations franco-françaises pour la mise en œuvre de la PAC. FDSEA et JA entendent faire peser la voix des productions Nivernaises et Bourguignonnes.

Dès l'annonce de l'accord politique, les calculettes se sont mises à tourner dans les locaux de la FDSEA et des JA de la Nièvre. Couplage, verdissement, convergence, zones défavorisées simples, surdotation des 50 premiers hectares, gestion des enveloppes, mesures du second pilier … Tout a été passé au crible de manière à pouvoir *«estimer»* l'impact sur nos exploitations des hypothèses et annonces effectuées par le ministre de l'Agriculture. L'objectif : Etre prêt à agir dès le début des discussions franco-françaises sur le sujet.

Un dossier dorénavant politique

Premier acte de cette mobilisation, la rencontre le 5 juillet dernier, à la demande de la FDSEA, de la DDT de la Nièvre et de Christian Paul, député de la Nièvre et vice-président du «groupe allaitant» à l'assemblée nationale. Si rien n'est encore écrit à l'heure actuelle, les annonces du ministre et les bruits de couloir recueillis par la FNSEA et ses associations spécialisées, laisse apparaître une trame de structuration et de redistribution des soutiens plutôt préjudiciable à l'économie des exploitations Nivernaises, tous systèmes confondus. Aussi, et dans l'attente d'une approche micro-économique affinée par les services de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne qui sera disponible d'ici le 12 juillet, la FDSEA et les JA ont sollicité Christian Paul pour qu'une rencontre avec le groupe allaitant de l'assemblée nationale puisse être organisée au plus vite. Le député Nivernais, mobilisé sur ce dossier et actif au côté du syndicaliste FDSEA/JA sur le dossier de la zone défavorisée simple depuis de nombreux mois maintenant, s'est engagé à ce que cette rencontre puisse avoir lieu au plus vite, et en tout état de cause avant le 20 juillet. Parallèlement, la FDSEA 58 et la FRB Bourgogne se sont attachés à rassembler autour de leurs revendications un certains nombres de régions (Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées, Rhône-alpes) qui seront du voyage à l'assemblée. Face au danger de voir nos régions devenir la caution verte de la PAC au profit d'une délocalisation de l'économie de l'élevage vers l'Ouest, seule l'union fera la force. Toute dispersion sera préjudiciable à notre agriculture et à nos agriculteurs.

S.L - FDSEA 58

▸ Formations

27-29/08 Certiphyto au second semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 27 et 29 août à Moulins-Engilbert, 3 et 5 septembre à Nevers, 10 et 11 septembre à Decize, 17 et 19 septembre à Corbigny, 24 et 26 septembre à Cosne-sur-Loire et 1er et 3 octobre à Clamecy. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation prévue. Contact: Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

17-18/08 Comice agricole à Brinon-sur-Beuvron

Le comice agricole de Brinon-sur-Beuvron se déroulera les samedi 17 et dimanche 18 août prochains.

20/08 36ème foire nationale aux ovins reproducteurs de Decize

La 36è foire nationale aux ovins reproducteurs de Decize aura lieu mardi 20 août, de 8h30 à 13h, sur la promenade des halles de Decize. Chaque année, 250 béliers de 7 races différentes concourent pour le classement sur ascendance qui valorise ainsi le travail des 30 sélectionneurs présents. L'achat des reproducteurs (parmi les races Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise) s'effectue auprès d'élevages inscrits à un O.S. Ou en contrôle de performance officiel, ce qui garantit les conditions sanitaires vis-à-vis de la Brucellose, du visna maëdi ou de la tremblante. Des primes et lots sont attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bélier sur la foire. Renseignements: 06 72 39 76 43.

24-25/08 Comice agricole à Luzy

Le comice agricole de Luzy se tiendra les samedi 24 et dimanche 25 août prochains.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

▸ Agenda

12-19/07 Yonne Tour Sport 2013

Jusqu'au 16 août, le Conseil général offre aux jeunes de 6 à 16 ans la possibilité de pratiquer gratuitement des activités sportives originales sur 30 communes du département. Activités proposées : trampoline aérien, gyrobulle, murs d'escalade, mur toboggan, trumbling, tir à l'arc, VTT, trikke, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, patinette, remorque à 6 trampolines, quads, mini motos
Prochains rendez-vous :
Vendredi 12 juillet : Chablis, Place des Peulons ou stade
Lundi 15 juillet : Cerisiers, Place centre ville
Mardi 16 juillet : Toucy, Place centre des Frères Genest - Parc
Mercredi 17 juillet : Vézelay, Place de la basilique
Jeudi 18 juillet : Saint-Fargeau, Gymnase école primaire
Vendredi 19 juillet : Valérien, centre ville,
Horaires : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Renseignements : Direction des Sports et de la Jeunesse : Tél 03 86 72 86 11

14/07 Marche et VTT à Coulanges-la-Vineuse

L'association des "Coulanges de France" et la "Roue libre Coulangeoise", organisent dimanche 14 juillet une marche de 15 km (départ à 8 h 30) et une marche de 7 km (départ à 9 h 30), ainsi qu'un parcours VTT de 40 km (départ à 8 h 30), avec possibilité de raccourcir le parcours.
Port du casque obligatoire.
Parcours fléchés avec ravitaillement.
Départ Place de l'église, arrivée au caveau et vin d'honneur.
Adultes: 2 €, gratuit pour les moins de 12 ans.h

FDSEA 89

Les retraites, toujours les retraites, encore les retraites...

Extension du bénéfice de la complémentaire et revalorisation des retraites ont une nouvelle fois été au cœur des débats de l'assemblée générale de la section des Anciens Exploitants qui s'est déroulée le 1er juillet dernier à La Brosse.

Présidée pour la première fois par Marcel Huré, élu l'hiver dernier à la tête de la section, l'assemblée générale des anciens exploitants s'est tenue le 1er juillet dernier dans l'amphithéâtre du lycée La brosse à Venoy. Plus d'une centaine d'aînés y assistaient, ainsi que de nombreux invités, parmi lesquels Nadine Darlot, vice présidente de la FDSEA de l'Yonne et Paul Billonnet, président régional et Secrétaire Général adjoint de la SNAE.
Information sur le maintien à domicile, l'organisation des aides pour personnes âgées, la réforme fiscale 2013, le rôle de la SAFER, l'isolation des maisons… Les thèmes des différentes réunions organisées par la Section départementale des Anciens Exploitants tout au long de l'année 2012 ont été divers et variés, comme l'a rappelé, son secrétaire général, Serge Thorailler, dans sa lecture du rapport d'activité de l'année écoulée. Une année ponctuée par un résultat flatteur aux dernières élections Chambre d'agriculture, avec l'obtention pour la section, de 64,89 % des voix dans le collège des anciens exploitants. Un regret au passage, *«que la participation de 36 % au vote n'ait pas été plus forte…»*

Premier Vice-président, en charge de la formation, Jean-Marie Sapin a pour sa part appelé à *«mutualiser nos actions d'information et de formation avec les organismes intervenant dans notre milieu rural et abandonner notre esprit de chapelle pour toucher le plus grand nombre de personnes…»*, formulant le vœu que se tienne à l'automne prochain une réunion avec les organisations intéressées, pour la mise en place d'un tel système.

Pour une retraite égale à 75 % du Smic

«Le pouvoir d'achat des retraités se trouve amputé année après année, de la faute du non respect des promesses de nos politiques, pourtant annoncées avec force et conviction…» Dans sa lecture du rapport moral, Marcel Huré est revenu longuement sur le sujet des retraites, que ce soit au travers de la demande d'application immédiate de la loi Fillon de 2002 qui prévoyait une retraite égale à 75 % du Smic pour les exploitants ayant une carrière complète, ou des promesses du candidat Hollande, *«que le président ne sait pas comment s'y prendre… !»* La longévité humaine n'a jamais été aussi grande, de plus en plus de personnes seront un jour confrontées à la dépendance et là aussi, le président de la section départementale des anciens exploitants tire la sonnette d'alarme : *«ma crainte à terme, c'est que deux générations pourraient être contraintes de vivre ensemble en établissement… »*
Sur le combat pour obtenir l'extension du bénéfice de la Retraite Complémentaire Obligatoire aux conjoints et aides familiaux, Marcel Huré a cette réflexion : *«dommage que les actifs ne comprennent pas que ce serait un investissement très rentable à terme et pour eux seuls finalement, puisqu'en fait, ça ne servirait qu'à ceux qui vont cotiser demain…»* Lui aussi est revenu sur les dernières élection à la Chambre d'agriculture : *«après une campagne que je qualifierai de fratricide chez les actifs, notre liste syndicale l'a emporté et l'honneur est sauf ! Reste maintenant à panser certaines blessures et à éliminer les voies obscures sans arrières pensées…»* Appelant d'ores et déjà à se mobiliser en vue des élections syndicales de l'hiver prochain : *«je vous engage à y participer activement. Il serait navrant que des cantons n'aient pas délégués…»*



Président régional et secrétaire général adjoint de la SNAE, Paul Billonnet était présent à l'assemblée générale (2e à gauche à la tribune).

Intervention du président de la MSA de Bourgogne, Dominique Bossong

Président de la MSA de Bourgogne, Dominique Bossong, est intervenu à la tribune pour rappeler les nouveautés mises en place par la Caisse, en matière notamment de politique de proximité. Que ce soit l'accueil téléphonique, *«mise en place d'un centre de contact où vous tomberez sur des agents prenant en compte votre appel et susceptibles de répondre immédiatement à 80% de vos demandes…»*, ou l'accueil physique dans les points d'accueil, *«nous sommes passés, à l'exception du site d'Auxerre, d'un accueil spontané à un accueil sur rendez-vous, pour là aussi, plus de fonctionnalité et de satisfaction…»* Dans un contexte de réforme globale des politiques publiques, l'heure est aux économies pour la MSA de Bourgogne, *«seul organisme de protection sociale à guichet unique»*, comme l'a souligné Dominique Bossong, revenant sur la décision prise en début d'année de ne plus adresser par courrier le montant annuel des pensions de retraite : *«ce document est télétransmis directement aux impôts et pré imprimé sur votre feuille de déclaration. Avec aussi la possibilité de le consulter sur le site Internet de la Caisse». Avec au final un gain de 70 000 €* pour la MSA de Bourgogne. Il n'y a pas en la matière de *«petites»* économies, d'autant, comme a rappelé le président Bossong, *«que nous devons assumer le meilleur service au moindre coût…, la MSA ne sera pas maintenue si elle est plus chère que les autres…»*


Marcel Huré, président de la Section des Anciens Exploitants à la FDSEA de l'Yonne.

DOMINIQUE BERNERD


Plus d'une centaine d'adhérents à la section ont fait le déplacement jusqu'à Venoy.

▸ Zoom sur...

La prévention routière



Lors de l'assemblé générale, le directeur de la Prévention Routière de l'Yonne, André Pitou, assisté d'un autre bénévole de l'association, Bernard Gauthier, sont venus présenter le module d'animation mis en place à destination des seniors.
L'occasion de rappeler quelques chiffres et données :
11 personnes meurent chaque jour sur les routes françaises (chiffres 2012)
Toutes les 5 minutes, une personne est victime d'un accident de la route en France
Les accidents de la route sont la 1ère cause de mortalité chez les 15/24 ans
227 accidents ont été comptabilisés dans l'Yonne l'an passé
Pour 25 personnes tuées et 302 blessées, dont 190 hospitalisées
Les seniors représentent 22% des titulaires du permis de conduire
Le permis de conduire existe depuis 1893.
A cette époque n'existaient que 4 panneaux signalétiques
Sur les 10 dernières années, 40 % des accidents dus à une méconnaissance du code de la route sont le fait de seniors.
En 40 ans, la mortalité routière est passée de 17 000 victimes en 1972, à moins de 4000 en 2012…
Mais on peut mieux faire !

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

Élevage

Quand le robot facilite l'affouragement

Eleveur laitier à Percey, Franck Boucheron est passé depuis 2007 à l'affouragement automatisé, important du Canada le premier robot Rovibec en france

Ancien rugbyman, Frank Boucheron en a conservé la stature et le tempérament. Ici, le doute n'a pas sa place, l'homme est un *«fonceur»*, à l'esprit d'initiative bien trempé : *«j'ai acheté le système par téléphone, avant même d'aller le voir ! C'est sûr, au début tout le monde me prenait pour un fou ! Mais il faut prendre des risques et si on se casse la g…, on se remet debout et on repart !»*

Tout a commencé en 2003, à l'heure de la mise aux normes. L'exploitation familiale était déjà en libre service, les animaux se nourrissant directement au silo. Première automatisation, avec un système tapis bandes transporteuses, mais toujours sans mélangeuses. Pas assez abouti aux yeux de l'éleveur, qui s'est mis sur Internet en quête d'un système permettant d'augmenter la rentabilité en diminuant la charge de travail. Premiers contacts avec la société canadienne Rovibec en 2007, alors pas encore commercialisée en France et l'affaire était conclue ! Le temps d'importer le matériel, de l'installer, d'aller visiter des installations similaires aux Pays-Bas et en Suisse et en septembre 2008, c'était la mise en route.

Un gain de temps journalier de deux heures

D'une capacité de 1500 m^3, Les silos tours installés au pied de l'étable donnent à l'environnement un petit côté nord-américain. Quasiment silencieux, le robot glisse sur ses rails, distribuant la seconde ration de la journée aux vaches disposées en-dessous. L'installation est entièrement automatisée, avec désilage par le haut et aspiration verticale : *«le robot commande tout, de la mise en route des silos pour son remplissage, à la pesée des aliments, en passant par le mélange et la livraison»*. Pouvant s'adapter à tout environnement, le rail aérien autorise des pentes jusqu'à 7 % ou des aiguillages pour une utilisation dans plusieurs bâtiments. Durée d'un cycle entier : environ 20 minutes. Une opération, lorsque les animaux ne sont pas au pré, répétée 8 fois par jour, en début et fin de traite et toutes les 2 à 3 heures, pour un gain de temps quotidien estimé à près de 2 heures : *«en plus d'une précision plus grande dans le pesage des rations, délivrer de petites quantités à chaque fois, génère beaucoup moins de risques d'acidose ou autres maladies métaboliques chez l'animal. L'intérêt du système n'est pas qu'économique et humain, il est aussi sanitaire…»*.



Le robot permet d'incorporer jusqu'à 30 aliments différents


Éleveur laitier, avec un quota annuel de 700 000 litres, Franck Boucheron est passé à l'affouragement automatisé en 2008



«Même pas peur… !» Il y a bien longtemps que le cheptel est habitué au robot, se levant dès le premier bruit de la mise en route de la machine.

Il est possible d'incorporer jusqu'à 30 aliments différents, tout en multipliant les combinaisons d'ingrédients en fonction des horaires de travail. Une pompe hydraulique animée par un moteur électrique alimentant l'ensemble du robot. Pilotable par Smartphone ou tablette tactile, le système d'automatisation permet également un pré diagnostic à distance en cas d'incident. Dans un avenir proche, il pourra même être équipé de caméras de surveillance. Particulièrement appréciée de l'éleveur icaunais, la robusticité du matériel : *«créé à l'origine par un paysan québécois fabricant de brouettes à moteur, il a un côté rustique et un esprit de simplicité répondant aux besoins du terrain…»*

Un investissement estimé à 20 € la tonne de lait

Coût de l'installation : entre 100 000 € et 250 000 €, comme ici à Percey, en fonction de l'équipement souhaité, pour un investissement stockage compris revenant à moins de 20 €/1000 litres de lait, amortissement compris : *«en CUMA, avec une mélangeuse automotrice, on tourne entre 15 et 18 €/tonne de lait rendue, mais sans stockage…»* S'il n'a pas encore réussi à faire des émules dans le département, Franck Boucheron est tellement convaincu de la rentabilité d'une alimentation automatisée, qu'il représente aujourd'hui la marque québécoise pour l'Hexagone, avec quatre installations en France et plusieurs projets en préparation.

Dernière exploitation à s'équiper d'un robot d'alimentation Rovibec : la ferme expérimentale laitière d'Arvalis - Institut du végétal, installée à La Chapelle Saint Sauveur, en Loire Atlantique. Outre un gain de temps pour les techniciens, le système est prévu participer à plusieurs essais menés, comme mesurer si une alimentation fractionnée en cours de journée favorise l'ingestion par rapport à une seule distribution quotidienne.

Pour tout renseignement, possibilité de contacter Franck Boucheron au 03 86 43 22 13 ou 06 23 37 38 71

DOMINIQUE BERNERD

▶ Zoom…

Un agriculteur visionnaire et inventeur

Devenue leader mondial dans la conception et la fabrication de systèmes entièrement automatisés pour l'alimentation des troupeaux, la société Rovibec a été créée en 1976 par un agriculteur québécois, Victor Rousseau. A la tête d'un troupeau d'une centaine de vaches laitières et visionnaire, l'homme était constamment en quête de solutions pour améliorer les équipements existants, tout en créant de nouveaux concepts, avec pour objectif de rendre la vie plus facile au producteur et à ses proches. Un inventeur précieux pour ses voisins, qu'il faisait bénéficier de ses innovations. Après avoir développé et commercialisé nombre d'appareils comme le chariot d'ensilage motorisé, le système de manutention des fumiers liquides, le hache paille, l'épandeur d'engrais chimiques, la société a mis en 1983 sur le marché nord américain, le premier mélangeur motorisé mobile. Précurseur du premier appareil automatisé de distribution de minéraux et de concentrés, en 1986. Fonctionnant sur batteries et se déplaçant sur un rail d'acier, sa popularité ne s'est pas démentie au fil des années et il reste encore plébiscité par nombre de producteurs.

▶ Agendas

17/07 Foire de Chéroy

Cheroy fait la foire samedi 16 et dimanche 17 juillet, sur le thème des «métiers anciens». Le samedi : animation par le groupe Pic note folk, repas dansant sur réservation (03 86 97 56 25). Ensemble folklorique de Roissy le dimanche, restauration le midi

18/07 Visite exploitation

Visite de l'exploitation agricole de Blandy, jeudi 18 juillet et jeudi 8 août. Rendez-vous à 14 h 30, à la Métairie au Roy, à Blandy, ou à 14 h 15, devant le Bureau d'Information Touristique de Saint-Fargeau. Tarifs : 3 € / adulte, gratuit pour les moins de 12 ans.
Si l'exploitation n'est pas en bio,la philosophe de la Métairie au Roy est de mettre aucun traitement… Ni fongicides, ni insecticides, mais des coccinelles et du caca de vache !

20/07 Marché à la Ferme des Grenouillettes

Le 15ème Grand Marché de la ferme des Grenouillettes, La Plauderie, à Saint-Privé, se déroulera samedi 20 juillet, de 15 h à 19 h 30 et dimanche 21 juillet, de 9 h 30 à 18 h 30. Producteurs et artisans vous accueilleront tout le week-end sur le site de la Ferme éducative des Grenouillettes, dans un cadre agréable et champêtre.
Au programme : vente directe de produits fermiers et artisanaux, dégustation de produits du terroir, visite gratuite de la brasserie artisanale et de la ferme éducative. Le dimanche uniquement : possibilité de déjeuner sur place (achat auprès des différents producteurs, salade, boudin, escargots, légumes frais, vins de Chitry, cidre, bière, fromages fermiers, pain frais…)
Voitures anciennes avec le club Auto Moto Passion Icaunaise. balade en calèche gratuite, avec Thierry Audo et ses comtois. Animations enfants

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

▸Formation

Les couverts d'interculture, un atout pour mon système de cultures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, de 9 h à 17 h 30, (date à définir), en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : «les couverts d'interculture, un atout pour mon système de cultures «.
Objectifs : réussir son ouvert d'interculture et savoir en faire un atout de son système de cultures. Intervenant : Damien Ronget, conseiller en grandes Cultures, à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Renseignements : Christophe Vivier, responsable des actions grandes cultures à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 26

Les bases de l'agronomie en agriculture biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée en novembre prochain, de 9 h à 17h30, (lieu à définir en fonction de l'origine géographique des stagiaires) sur le thème : «les bases de l'agronomie en agriculture biologique «.
Objectifs : comprendre les bases physiques et chimiques des sols, évaluer physiquement un sol et interpréter une analyse de sol, analyser l'impact de la mécanisation et des cultures sur un sol, raisonner sa fertilisation, adapter sa rotation à son exploitation, adapter ses interventions à sa culture. Public et pré-requis : agriculteurs en conversion bio, en cours de réflexion ou certifiés AB
Renseignements : Patrice Cote, conseiller en abriculture biologique à la Chambre d'agriculture au 03 86 94 82 90

Le semis direct : pourquoi pas ?

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, une formation d' 1 journée, mardi 10 septembre, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du semis direct. Le moyen de vous donner les clés pour envisager sereinement cette technique sur votre exploitation.
Objectif : raisonner la mise en place du semis direct sur son exploitation, identifier les points clés pour réussir son passage au semis direct et éviter les écueils
Intervention : Florent Sauvadet, conseiller en Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or
Renseignements : Eric Bizot, conseiller en Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 64 45 64

Sécurité routière

Un parcours pédagogique pour éviter l'amende

L'opération de prévention *«Civil'Eté»* mise en place sur l'aire de Venoy Grosse-Pierre a permis à des conducteurs, auteurs de délits mineurs sur l'A6, d'échapper à l'amende et au retrait de points en participant à un parcours pédagogique


Et parcours avec lunettes déformantes, pour la nouvelle procureure de la République à Auxerre, Maud Morel-Coujard.

Mauvaise pioche ! Cet automobiliste parisien en route pour la Haute Savoie n'en démord pas : *«ma vitesse de croisière sur l'autoroute, c'est 148 km/h, en dessous, j'ai l'impression de m'endormir… !»* Lui aussi, comme la trentaine d'automobilistes interpellés ce jour là, en amont de l'aire de Venoy Grosse-Pierre, à hauteur de la sortie d'Auxerre Sud, sur l'autoroute A6, n'en a pas moins accepté la proposition des gendarmes: éviter l'amende et le retrait de points en suivant un parcours pédagogique au sein du village prévention installé pour l'occasion. Même si, reconnaît ce capitaine de gendarmerie : *«ce conducteur fait partie des 12% toujours persuadés d'avoir raison et que vous n'arriverez jamais à convaincre que leur comportement est dangereux pour lui-même comme pour autrui…»*
Mise en place l'an passé, l'opération a été renouvelée cette année, à la veille des grands week-ends migratoires de l'été et vise les petits excès de vitesse ou défauts de comportement, comme le téléphone au volant, le changement de direction sans clignotant, le non respect des distances ou l'utilisation prolongée de la voie rapide ou médiane. C'est pour ce motif que ce jeune étudiant bourguignon de Chalon-sur-Saône, est en train de chausser des lunettes simulant la vision résultant d'une surconsommation d'alcool. Démarche chaloupée, plots renversés, gestes hésitants… On s'y croirait ! Parmi les autres ateliers proposés : un contrôle de la vision, un test des réflexes, une voiture tonneau… Présent en début d'après-midi sur le site, le préfet de l'Yonne joue la prudence et préfère tester ses réflexes. Examen réussi ! Mais l'occasion de se rappeler qu'il faut en moyenne près de 150 mètres, sur route sèche à 130 km/h pour s'arrêter. Convaincu de l'intérêt pédagogique de l'opération, Raymond Le Deun est toutefois formel : *«les morts ont commencé à baisser sur les routes le jour où sont apparus les radars et le permis à points et la répression joue un rôle important. Alors jeune directeur de cabinet, dans les années 90, on se battait pour descendre sous la barre des 10 000 tués, aujourd'hui, l'objectif est d'en compter moins de 2000…»*
C'est mal parti pour le département de l'Yonne qui, au 1er semestre 2013, avec 21 victimes, a comptabilisé presque autant de décès sur les routes que durant toute l'année 2012 (25). Avec, pour cause principale des accidents, non plus l'alcool, mais les pertes de contrôle et le non respect des règles élémentaires de sécurité.

DOMINIQUE BERNERD

Lycée La Brosse

Un passeport pour l'Europe

Les séjours en Europe dans le cadre de leur cursus scolaire se sont multipliés ces dernières années pour les étudiants du lycée la Brosse. La remise de documents Europass leur permettra désormais de valider l'expérience ainsi acquise


Lors de la remise officielle du document, dans l'enceinte du Conseil régional, à Dijon.

Document officiel de l'Union Européenne, l'Europass Mobilité atteste de l'accomplissement d'un ou plusieurs parcours européens de formation et apporte à son bénéficiaire un atout supplémentaire dans sa recherche d'emploi ou la poursuite de ses études. Il y a longtemps que le lycée La brosse a initié des séjours européens pour ses élèves, occasion privilégiée de diversifier ses compétences et renforcer sa capacité d'adaptation. C'est ainsi que des BTS 2e année en Analyse des Systèmes et Conduite d'Exploitation (ACSE), ont effectué un stage de 4 semaines en octobre dernier en Roumanie, à la rencontre notamment, des éleveurs du pays. Un mois plus tôt, leurs homologues en filière Agronomie Productions Végétales (APV), s'étaient répartis en Angleterre, Irlande et Norvège, pour 4 semaines de séjour linguistique sur des exploitations agricoles. La mise en place du système Europass leur a permis de prendre en compte les compétences acquises lors de ces séjours, valorisant ainsi un peu plus leur futur diplôme.
C'est au Conseil régional de Bourgogne, que leur a été remis le précieux sésame, en présence notamment, de Romain Goetschy, Chargé de mission Mobilité Internationale au Conseil régional de Bourgogne et de Jérôme Fontaine, Chargé de coopération internationale à la DRAAF de Bourgogne. La remise a été précédée d'une présentation de leurs stages par les étudiants, suivie d'un échange sur l'expérience acquise.
Véritable passeport pour l'emploi, dans une Europe placée sous le signe de l'ouverture et de l'échange, l'Europass mobilité ainsi délivré est un document nominatif et personnalisé, décrivant la période d'étude ou de stage. Gage de qualité et d'authenticité des compétences acquises, il est délivré avec un numéro d'authentification et une chemise officielle de l'Union Européenne.
Cette cérémonie de remise aura également été l'occasion pour le lycée La Brosse, de remercier le Conseil régional et la DRAAF Bourgogne, de l'aide financière apportée à ces stages, que ce soit sous la forme de subventions ELBE (Echanges entre Lycées Bourguignons et Etrangers) ou de bourses DGER pour les séjours à l'étranger.

DOMINIQUE BERNERD

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Aprovalbois

La construction bois à l'honneur

A l'occasion de son assemblée générale annuelle, Aprovalbois a remis les Prix 2013 de la construction bois en Bourgogne.

Vendredi 5 juillet dernier, les membres de l'association pour la valorisation des activités du bois en Bourgogne (Aprovalbois) étaient réunis pour leur assemblée générale annuelle. Les représentants de la filière forêt et bois de la région ont ainsi pu dresser le bilan des activités de l'année écoulée marquée par des actions toujours plus nombreuses à destination des professionnels et des entreprises de la région.

Ce fut également l'occasion de faire un point de conjoncture sur la filière qui, comme bon nombre de secteurs, a été perturbée par les conditions climatiques. Le président, Jean-Philippe Bazot, a souhaité souligner en particulier les difficultés rencontrées par les débardeurs, notamment dans les feuillus. *«Je voudrais lancer un cri d'alerte à l'intention des propriétaires dont certains ont fait preuve d'un excès de zèle»* s'exprimait le président. *«Nous devons prendre conscience du caractère exceptionnelle de la situation et des difficultés rencontrées par les débardeurs»*. Jean-Philippe Bazot a ainsi rappelé la nécessité pour les entreprises de débardage de pouvoir travailler, pour ne pas être mises en difficulté financière, et ce malgré l'état des sols dans les forêts.

Matériau bois : innovant et audacieux

A l'issue des travaux statutaires de cette assemblé générale, les représentants de l'association ont procédé à la remise des Prix 2013 de la construction bois en Bourgogne. En organisant cette quatrième édition, Aprovalbois a souhaité une nouvelle fois mettre en avant l'excellence de la construction bois sur notre territoire. Pour Jean-Philippe Bazot, *«ce prix prouve par l'exemple que le matériau bois a toute sa place sur le marché de la construction, qu'il est innovant et permet toutes les audaces»*.



Parmi les sujets abordés lors des travaux de l'assemblée générale, l'amélioration de la compétitivité des entreprises a occupé une grande partie des débats.

Un jury, composé de 7 membres, a eu la lourde tâche de départager les 39 projets répartis en 6 catégories : Bâtiments publics, éducatifs et culturels ; Équipements publics et tertiaires ; Logements collectifs et groupés ; Logements individuels ; Extensions de logements individuels ; Réhabilitations.

Nouveauté pour ce quatrième palmarès, les dossiers présentés seront également candidats au Prix national de la construction bois, dont les résultats seront dévoilés lors du Salon Maison Bois à Anger, du salon Batimat et du Salon des Maires et des collectivités locales à Paris.

FRÉDÉRIC DUCLOS

▸Le palmarès

• **Bâtiments publics, éducatifs et culturels**
Lauréat : Maison de la petite enfance à Nuits-Saint-Georges (21). Maître d'ouvrage : Collectivité de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges. Architecte : SCPA Perche Bourgeault (71). Entreprises bois : Les charpentiers de l'Ouche (21), Menuiserie Vitu (21), Espace Menuiserie (21).

• **Équipements publics et tertiaires**
Lauréat ex-aequo: La Grande Halle de Luzy (58). Maître d'ouvrage : Collectivité de communes des Portes du Sud Morvan. Architecte : Marc Dauber (71). Entreprises bois : Voisin Charpente (58), Ent. Denis & Fils (58).
Lauréat ex-aequo: La Cave de l'œuf à Puligny-Montrachet (21). Maître d'ouvrage : Domaine Leflaive. Architecte : Atelier Zéro Carbone (21). Entreprises bois : Sacet (21).

• **Logements collectifs et groupés**
Lauréat : Logements collectifs et bâtiments de bureau à Chalon-sur-Saône (71). Maître d'ouvrage : Opac de Saône-et-Loire. Architecte : E & F Architect (10). Entreprises bois : Ent Pernin et Fils (71), Menuiserie du Chalonnais (71), Isoplac (21).

• **Logements individuels**
Lauréat : Maison du Caroubier à Puligny-Montrachet (21). Maître d'ouvrage : SCI du Pot de Fer. Architecte : Atelier Zéro Carbone (21). Entreprises bois : Charpentie Pro (71).

• **Réhabilitations**
Lauréat : Maison du terroir à Genouilly (71). Maître d'ouvrage : Association de rencontres et animation rurales (71). Architecte : SCPA Perche Bourgeault (71). Entreprises bois : SMJM (01), Genevois Père et Fils (71).

• **Extensions de logements individuels**
Mention du Jury : Spirale House à Combertault (21). Architecte : The Powrehouse Company (Danemark). Entreprises bois : Covre Charpente (71), Menuiserie Blin (71).



Assemblée générale du BIVB

Conforter les acquis, assurer l'avenir

Programme chargé pour l'assemblée générale du BIVB qui s'est tenue le 5 juillet dernier à Beaune. Le bilan économique de la viticulture est plutôt bon, mais pour assurer l'avenir et tenir son rang sur les marchés mondiaux comme dans l'économie régionale, il faut voir plus loin. La relance de la production des vins rouge de Bourgogne s'inscrit dans ce schéma d'avenir, comme le projet déjà bien avancé de la future cité des vins à Beaune.

En matière viticole, *«la situation économique de la Bourgogne est toujours plutôt bonne»*, ce constat rassurant est posé par Pierre-Henry Gagey, le président du BIVB, lors de la dernière assemblée générale de l'interprofession viticole, qui s'est tenue à Beaune, le 5 juillet dernier. Constat rassurant, mais situation paradoxale que celle d'une économie viticole qui se porte plutôt bien, dans un contexte économique global perturbé, après deux années de petites récoltes et alors que la flavescence dorée et l'ESCA s'étendent sur certains vignobles et en menacent d'autres. Cet îlot de relative prospérité voit ainsi les nuages s'amonceler alentour, ce qui engage les professionnels du vin, viticulture et négoce en parfait accord, à *«rester attentifs»*.

Progression en volume et en valeur

Sur le plan commercial la demande en volume et en valeur progresse à l'export comme en France, alors que l'offre reste limitée, avec une récolte 2012 en baisse de 20,4% et un disponible en propriété en recul de 11%. *«Ceci explique cela»* observe Michel Baldissini, président délégué du BIVB, la faible récolte accentue la tension sur les cours et des niveaux de prix en hausse. Dans ce contexte de flux tendu *«il est essentiel que nous ayons une bonne récolte 2013, en qualité comme en quantité»* insiste Pierre-Henry Gagey, afin de répondre aux besoins du marché et *«d'assagir nos prix»*. Ce dernier relevant qu'en dépit *«d'un millésime tardif, la fleur ne s'est pas si mal passée»*.

La demande reste soutenue à l'export, avec un équilibre bien contenu entre les clients traditionnels que sont les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon et les nouveaux marchés, comme la Chine, qui représente 2% des volumes exportés. Autant dire que face aux tensions sino-françaises les représentants professionnels restent *«sereins»*, mais *«attentifs»* quand même.

Objectif : une qualité irréprochable

Sujet de préoccupation majeur, dans une situation globalement bonne, les menaces que font peser sur les vignobles, la flavescence dorée, d'une part et l'ESCA, d'autre part. La lutte contre la flavescence dorée, maladie réglementée, passe par des traitements insecticides obligatoires, diversement appréciés, mais impératifs comme l'a rappelé le directeur de la DRAAF, Jean-Roch Gaillet, qui représentait le Préfet de région, rassurant quant à *«l'appui de l'État pour faire appliquer ce qui doit l'être»*. Pour sa part, le BIVB apporte une contribution financière de 100 000 euros et travaille à l'instauration d'un fonds de mutualisation pour lequel une provision de 200 000 euros a été votée. Concernant l'ESCA, en revanche, la solution ne peut venir que de la recherche, ce qui nécessite la mobilisation de fonds publics et professionnels importants.

L'augmentation, demandée et votée à l'unanimité, de la cotisation de 1,2%, répond à la volonté de l'interprofession de *«conserver sa capacité opérationnelle»* et *«son indépendance financière»*. La recherche et l'amélioration constante de la qualité pour arriver à *«200 millions de bouteilles irréprochables»* sont bien entendu au centre des préoccupations, tout comme la recherche de montée en gamme pour les appellations régionales. En ligne de mire aussi, le classement au Patrimoine mondial de l'Unesco des Climats de Bourgogne et le projet déjà bien abouti d'une future cité des vins à Beaune, qui a été lancé officiellement en marge de cette assemblée et en présence du député-maire de Beaune, Alain Suguenot.

Pierre-Henry Gagey et Michel Baldissini, arrivant en fin de mandat, les représentants des deux familles de l'interprofession ont désigné le candidat de leur choix pour le renouvellement du président et du président délégué du BIVB. Claude Chevalier pour la viticulture et Louis Fabrice Latour pour le négoce, ont été pressentis à ces fonctions. Les votes valideront ou invalideront ces propositions, lors de la prochaine assemblée générale, en décembre.

Anne-Marie Klein



Les professionnels du vin sont très préoccupés par les menaces de flavescence dorée et de l'Esca sur les vignobles.

▶ Repères

Le vin , une économie «ressort» pour la Bourgogne

La partie statutaire terminée place aux interventions de Jean Roch Gaillet, directeur de la DRAAF, Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional et Benoît de Charette, président de la Chambre de commerce et d'industrie, sur le thème *«Quelle place et quel rôle pour le vin dans l'économie bourguignonne, aujourd'hui et demain ?»*. Le vin porte l'image de la Bourgogne, c'est un fait et en même temps cette image est loin de refléter la grande diversité des vignobles. S'il est évident que l'activité viticole, comme le rappelle Jean-Roch Gaillet, contribue à l'emploi au plan régional de façon directe et indirecte, sa contribution réelle à l'économie régionale est généralement sous-évaluée. De la vigne au tourisme, en passant par toutes les activités industrielles et commerciales qui découlent de la production viticole, Benoît de Charette a démontré que le poids de la filière dépasse largement les 3,5% qui lui sont généralement attribués pour atteindre plus certainement 9 à 10%. *«C'est la vrai place du vin dans l'économie régionale»*, car cette production *«a réussi à cristalliser les énergies de nombreux métiers autour du vin»* au point de voir se développer et prospérer *«des leaders mondiaux au travers de cette filière»*. Le vin se veut ainsi un vecteur d'entraînement et d'attractivité pour la Bourgogne, renforcé par les nombreux facteurs de différenciation d'une culture du vin issue d'un vignoble qui représente *«l'archétype des vignobles de terroir»*, *«berceau de deux cépages qui se sont mondialisés»* le Pinot noir et le Chardonay. Encore faut-il pour conserver cette attractivité porteuse de dynamisme, *«ne pas craindre les convoitises»* et *«dire ce qui marche sans complexe»*. *«Il ne faut pas être une économie à part»* a-t-il précisé *«mais une économie ressort, vecteur pour d'autres activités»*. L'avenir c'est aussi ce dossier des Climats, *«porté collectivement»*, reflet comme le définit Jean Roch Gaillet *«des spécificités bourguignonnes»*. Jacques Rebillard, tout en rappelant *«l'engagement de la collectivité régionale»* et en considérant que *«beaucoup a été fait»*, a insisté sur la nécessité pour l'avenir *«de dégager des priorités»*. Faisant référence au plan Amplitude 2015, considéré comme *«légitime et nécessaire»*, le vice-président du Conseil régional a encouragé *«à continuer à accroître la valeur ajoutée , à travailler le couple viticulture/tourisme»* et à saisir de nouvelles opportunités générant des actions porteuses d'emplois.

Table ronde

La relance de la production de vins Bourgogne rouges en question

La question est d'importance, car la Bourgogne *«blanchit»*. Au tour de table, Louis-Fabrice Latour, président du Syndicat des négociants et de la FEVS, Frédéric Mazilly, président de la commission Marchés et développement du BIVB, Gérard Maître, président du Syndicat des Bourgognes et Philippe Bardet, Maison Louis Max.

D'abord, la situation actuelle exposée par Gérard Maître. *«Depuis 1999, le débat est récurrent»*, les chiffres ne sont pas si tranchés qu'on pourrait le croire entre surfaces en blanc et surfaces en rouge. Mais c'est un fait que les surfaces engagées en crémant sont passées de 721 ha à 2012 ha. Pour Philippe Longepierre, directeur du Pôle Marché et développement du BIVB, qui plantait le décor, si la Bourgogne blanchit c'est que *«le vignoble s'est adapté aux opportunités du marché»* qui portait *«une forte demande en vin blanc»*. Les difficultés climatiques et les atouts du chardonnay en termes de rendements et de simplification du travail, ont fait le reste et favorisé ce cépage par rapport au pinot noir.

La valorisation au cœur du débat

Pourtant la demande mondiale est plus orientée *«rouge»*, insiste Philippe Bardet, les vins rouges, plus complexes à produire, mais plus travaillés aussi, sont mieux valorisés sur les marchés. Tout un discours s'est construit autour du pinot noir, cépage *«de l'élégance et de la subtilité»*.

Frédéric Mazilly soulève alors la question *«du développement d'une sélection adaptée à l'augmentation des rendements en rouge et à la qualité»*. *«L'échelle des différences» est en effet «plus importante en vins rouges»*, d'où la nécessité *«de réduire les écarts»*. *«Au niveau du pôle»* indiquait-il, *«le problème de la contractualisation revient régulièrement, mais reste un problème financier, avec des coûts de production»* à intégrer. *«Pour produire de bons bourgognes il faut une certaine valorisation»*, seule ouverture *«pour donner envie aux producteurs de relancer une production en vin rouge»*. Contractualisation, sous la forme *«d'un vrai engagement du négoce»*, le mot est lâché et la balle reprise au bond par Louis-Fabrice Latour, qui met dans la balance un droit de regard sur la production et les éléments de communication des viticulteurs (jusqu'à l'étiquetage). *«Nous voulons une gouvernance partagée du potentiel de production, via une ODG ou une structure ad hoc»* précise-t-il en insistant, *«le négoce sait où il va»* et, si il a son mot à dire *«il s'engagera et contractualisera»*.

Un positionnement qui n'a pas convaincu le président du Syndicat des Bourgogne, qui note qu'il existe *«sur le vignoble bourguignon des surfaces classées en appellations qui ne sont pas plantées»* preuve que beaucoup reste à faire en terme de valorisation pour inverser la tendance actuelle.

AMK



Essais de Bourgogne du Sud

Une concurrence accrue

Le 17 juin à Verdun-sur-le-Doubs et le 24 à Montpont-en-Bresse, la coopérative Bourgogne du Sud présentait ses essais blé, orge et colza. L'occasion de faire le point sur les marchés des céréales et sur l'approvisionnement en engrais.

«C'est l'année ou jamais pour tester la résistance des variétés aux maladies !» Les agriculteurs retrouvant un temps le soleil de juin préféraient visiblement sourire des conditions climatiques de ce printemps atypique. Après avoir dû repousser ces journées techniques, du fait d'excès d'eau, Christine Boully revenait sur les conséquences. Physiologiques d'abord, au printemps, le gel -juste au stade méiose - a impacté la mise en place du pollen, se traduisant par un manque de grains de blé, toutefois *«pas très grave»*, estimait la responsable agronomique de la coopérative. *«Plus ennuyeux»*, sur orges, les épillets surnuméraires (stériles) *«baillent»* - dans certains secteurs - mais un phénomène de compensation pourrait quand même remplir les grains.

Côté maladies, le piétin verse (humidité, température froide) présentait un risque élevé en ce début d'année. Il y a 6 semaines, la septoriose exerçait aussi *«une pression très importante»* et *«encore actuellement»*. En revanche, point de rouille brune détectée en 2013. Retardées par les pluies orageuses et le froid, les mycotoxines provoquant la fusariose *«ne devraient pas être un risque majeur»* avec une protection adéquate. D'ailleurs, la coopérative a testé une variété de blé ayant un gène de tolérance à cette maladie. Celle-ci, Jacéo ne sera néanmoins pas proposée aux adhérents car *«ne correspondant pas»* aux débouchés de la coopérative (biscuiterie).

Bourgogne du Sud travaille toujours pour la fabrication de pains français et à l'export. Là, le critère pour accéder aux marchés est de présenter des blés ayant un rapport P/L *«bas»*, proche de 0,5, qualité recherchée par les clients export.



La qualité des blés français est toujours un point fort à l'export et localement.

De nouveaux concurrents sur les marchés

Mais ce n'est pas le seul critère pour décrocher ces marchés, loin de là. Pour bien comprendre et suivre leurs évolutions récentes, Michel Duvernois revenait sur la campagne 2012. Les marchés céréaliers ont connu *«d'importants mouvements»*. Les cours variant principalement fin juin/juillet (delta de +/-50 €) *«avec même une hausse de 17 € en un seul jour»*, restait dubitatif le directeur. Ainsi, le cours du blé a à nouveau dépassé les 300 €/t en été, est redescendu, avant de remonter en fin de campagne en raison des faibles stocks mondiaux.

2012 aura surtout été marquée par deux sécheresses simultanées inédites aux états-Unis (maïs) et en mer Noire (blé). De *«nouveaux concurrents»* sont ainsi arrivés sur les marchés. L'Inde principalement est venu se rajouter aux traditionnels exportateurs (états-Unis, Brésil, Argentine…). Enfin, en décembre, les organismes financiers ont pris leurs profits, entrainant les cours à la baisse. Désormais, *«les marchés à terme sont détenus - aux 2/3 - par des fonds financiers qui se promènent (dollar, pétrole, cuivre…)»* La loi de l'offre et de la demande n'est donc plus la seule à régner dans les salles des marchés.

L'Afrique du Sud optimiste

Les fondamentaux sont toutefois encore analysés par certains prévisionnistes. *«Aujourd'hui rassurés, les acheteurs misent sur des consommations normalisées et des réserves mondiales plus rassurantes»*. Au-delà de cette tendance générale, d'importants changements sont à noter et à venir.

En blé cette année, si la concurrence ne devrait pas venir des états-Unis (-62 Mt prévus), mais davantage de la mer Noire (+30 Mt), l'Afrique du Sud est, elle, optimiste. *«C'est moins bon pour nous»*, reconnaît Bourgogne du Sud. D'autant qu'un de ses principaux acheteurs, l'égypte - engagée dans sa "révolution" pour une vraie démocratie - *«n'a plus de sous»*.

La *«locomotive»* maïs

Mais la véritable *«locomotive»* des marchés devrait rester celle du maïs. Sur ce dernier, 109 millions de tonnes sont attendus en plus, soit six fois la production annuelle française ! Mais avec des stocks *«bas»*, les cours ont baissé bien qu'ils *«ne se sont pas effondrés»*. Avec de belles conditions climatiques, l'Ukraine approvisionne la Turquie *«qui visite ensuite nos clients du Sud»*, s'inquiétait Michel Duvernois. Du coup, le marché maïs est *«plus embêtant»* que celui du blé pour Bourgogne du Sud, d'autant que le marché à terme est *«très liquide»*. La coopérative va donc se montrer *«prudente»*.

Revenant aux blés, Michel Duvernois alertait enfin sur le fait que les blés ukrainiens *«ont corrigé leurs risques mycotoxines»*, histoire de rappeler que le taux de protéine en France *«pose des problèmes»*. *«Pas à la coopérative»*, rassurait le directeur qui invitait néanmoins les adhérents à bien *«se démarquer»* sur la qualité.

CÉDRIC MICHELIN

▸ Zoom sur…

Essais blés: Apache en perte de vitesse

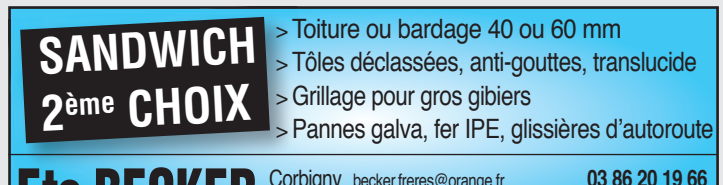
Première variété correspondant aux débouchés de Bourgogne du Sud, Apache est toutefois *«en perte de vitesse en terme de potentiel de rendement (95 % de la moyenne)»*. Aprilio fait mieux (103 %). Dommage, le "barbu" Arezzo (104 %) ne correspond pas au marché export. En revanche, la coopérative fonde *«quelques espoirs»* sur Calisol (cycle identique à Apache ; P/L intéressant ; bonne note de panification) mais son potentiel est moyen (101,2 %). à faire derrière un maïs grain ou ensilage, Graindor est une variété rustique *«solide»*.

Les éleveurs se tourneront peut-être plus vers deux hybrides - Hyxtra et Hyfi - donnant une *«bonne production»* de paille. Hyxtra n'est que BP, mais la meunerie Nicot lui a néanmoins donné une *«bonne note»* de panification. Son rendement (109 %) fait même de lui le premier sur ce critère.

***«Repêché»*, Ionesco *«n'est pas une grande variété»*. à condition de finir son cycle (plus tardif qu'Apache), Laurier (107 %) a un bon PS/protéine mais un mauvais W. Muzik est *«à bannir d'un précédent maïs grain ou ensilage»*, mais présente une qualité *«correcte»*. Rubisko est adapté au semis précoce et demi-précoce et a un P/L *«bas»*, en plus d'être résistant à la cécidomyie. Avec un potentiel de 106,4 % (4e des essais), la coopérative fonde dessus quelques *«espoirs»*. SyMoisson est *«très tolérant à la fusariose»*, mais *«avait gelé dans certaines zones l'an dernier»*. Ascott *«n'aura pas l'avenir espéré»*. Aubusson a été fortement impacté par le gel en 2012 et le témoin non traité était carrément *«grillé»* par la fusariose. Dommage car les clients le recherche. Calabro, *«petit frère»* de Rubisco, est plus précoce, convient aux "petites terres", est tolérant au chlortoluron et à la verse. Une variété *«assez passe-partout»* qui a en plus été repérée par la meunerie locale.**

▸ Des professionnels à votre service





Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 26/06/2013	Bourg-en-Bresse 02/07/2013	St Christophe-en B. 26/06/2013	National 26/06 au 02/07/13
Vaches viande (V)	U	-	4,55 €	4,85 €	4,59 €
	R	4,25 €	4,35 €	4,57 €	4,30 €
	O	-	4,15 €	-	3,92 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,90 €	-	3,90 €
	O	3,74€	3,75 €	-	3,76 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,48 €
	P	3,32 €	3,25 €	-	3,29 €
Génisses VML	U	-	5,00 €	5,18 €	4,88 €
	R	-	4,60€	4,80 €	4,42 €
	O	-	3,75€	-	3,70 €
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,10 €	3,26 €	3,19 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 09/07

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	3,30	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,98	2,91	
300-350 kg	-	2,90	-	
350-400 kg	-	2,80	2,70	
400-450 kg	-	2,62	2,59	
450-500 kg	-	2,69	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,77	2,48	
300-350 kg	-	2,72	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,60	-	
450-500 kg	-	2,57	2,49	
500-600 kg	-	2,49	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,70	2,53	
350-400 kg	-	2,64	-	
400-450 kg	-	2,58	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	2,01	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,83	2,48	2,28	-
5 -10 ans	2,74	2,49	2,25	
+10 ans	2,72	2,32	2,06	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,00	2,63	2,37	

Bovins : 504
Les éleveurs sont retenus par les travaux saisonniers, et l'offre continue ainsi de reculer.

Broutards Taurillons : l'ambiance est plutôt morose : la raison principale est le manque de dynamisme dans la vente des taurillons gras.

Laitonnes, Génisses 18 mois : présentation insuffisante pour satisfaire la demande. La vente est facile et rapide à des cours facilement maintenus.

Taureaux : léger recul des tarifs, ce qui est habituel à cette saison.

Vaches et génisses 30 mois : vente totale. Transactions régulières avec des niveaux de prix toujours très satisfaisants.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Divers :
Génisses 18 mois formées de 360 à 494 kg : 1200 à 1730 € (3,33 à 3,50).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 08/07

Bovins (146)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 330 kg	-	-
320 à 415 kg	-	-
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
370 à 410 kg	900 - 1080	2,43 - 2,81
440 à 475 kg	1070 - 1170	2,43 - 2,57
Laitonnes		
200 à 375 kg	-	-
Génisses		
315 à 490 kg (16-24mois)	810 - 1130	2,30 - 2,56
585 à 610 kg (24-36mois)	1450 - 1490	2,45 - 2,47
Taureaux		
1000 à 1165 kg	-	-
Vaches suitées mâles et femelles	1280- 2150	
légères	-	
entre-deux	-	
lourdes	-	

La demande est toujours sélective en mâles, les animaux âgés et trop maigres étant les plus pénalisés.
Peu d'apport en femelles, fermeté des tarifs.
En vaches, la faiblesse des apports face à une demande bienprésente entraîne une vente rapide à des cours plus soutenus.

Prochain marché bovins le lundi 15 juillet aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 03/07

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,73
300 à 350 kg	2,93	-
350 à 400 kg	2,75	2,60
400 à 450 kg	2,60	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,69
300 à 350 kg	-	2,50
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,65	2,40
Vaches		
- 5 ans	2,48	2,40
de 5 à 10 ans	2,44	2,32
+ 10 ans	-	2,08

Tendance :
Broutards- Laitonnes : Vente plus difficile en broutards mâles toutes catégories : en laitonnes la présentation est moyenne avec des cours reconduits.

Vaches - Génisses : la présentation de choix d'animaux à finition rapide entraîne une légère hausse des cours.hz

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 9/07/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,25 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	nc

Tendance : Très peu d'apports, peu de demande, vente mauvaise, cours en baisse.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 01/07 au 07/07/2013*

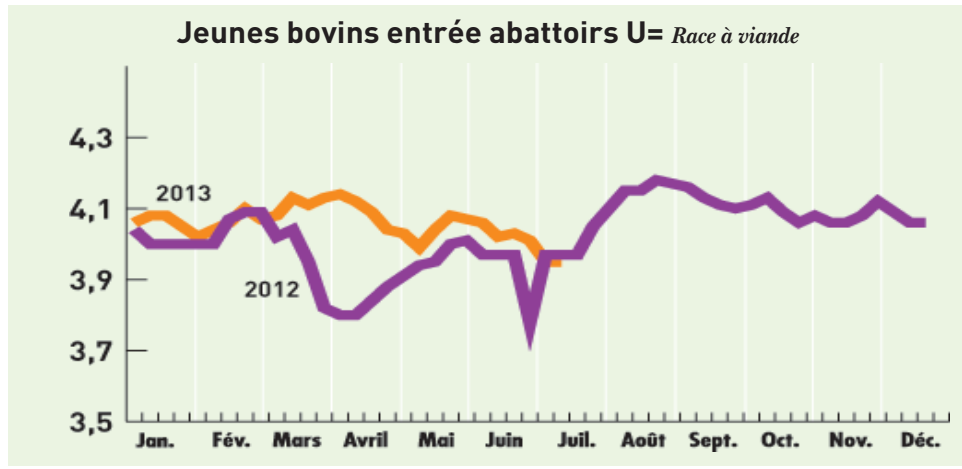
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,88 €	-
350 kg	-	2,71 €	-
400 kg	-	2,60 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,47 €	-
500 kg	-	2,34 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,61 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	-

Tendance :
Baisse dans les mâles surtout dans les lourds sortie plus précoce pesant sur un marché avec un commerce difficile sur l'Italie.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 01/07 au 07/07/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,95 €	3,82 €				
Races mixte		-	3,70 €	3,69 €	3,69 €	3,64 €	
Races lait					-	3,55 €	3,54 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,87 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	-	4,76 €	4,65 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,74 €	4,65 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,91 €	4,85 €				
Races mixte	-	-	-	3,88 €	3,82 €	-	-
Races lait				3,67 €	3,59 €	3,55 €	3,46 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	5,13 €	4,98 €	4,88 €	4,72 €	-	-	
Viande +350 kg	5,13 €	5,00 €	4,89 €	4,78 €			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 01/07 au 07/07/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,21 €	4,17 €	4,27 €	4,06 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	5,28 €	4,84 €	4,79 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	-					
Races mixte					3,92 €	3,95 €		
Races lait						-	3,54 €	3,50 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,06 €	4,88 €	4,80 €	4,63 €				
Viande +350 kg	5,18 €	4,99 €	4,90 €	4,70 €				

Tendances — SEM. DU 8 AU 12 JUILLET 2013

Bovins de boucherie

Sur les marchés, le commerce est un peu plus calme dans les femelles haut de gamme ou label en attendant le report des commandes sur les zones touristiques. Les tarifs plafonnent pour les génisses. Le commerce est normal et les tarifs sont stables dans les bonnes vaches charolaises et les réformes allaitantes de choix secondaire. Dans le cheptel laitier, la tendance est au maintien des prix pour les bonnes vaches frisonnes et montbéliardes. Le tri reste par contre assez marqué dans les animaux maigreux et sans viande. La demande est peu soutenue en taureaux faute de besoin en minerai. En jeunes bovins, l'activité commerciale est un peu plus régulière sur l'Italie avec une légère détente des cours dans les Charolais ou les Limousins. Pas de changement dans les laitiers et mixtes. ■

Broutards

Malgré la réduction de l'offre, la tension commerciale reste très forte avec une poursuite de la baisse. Les engraisseurs italiens ont réduit leurs commandes et demandent un réajustement des cours à la baisse pour qu'ils correspondent à la valeur des JB. Les exportateurs pèsent fortement sur les prix des broutards et taurillons y compris dans la bonne marchandise herbée. Dans les femelles, la demande reste régulière face à des disponibilités qui restent mesurées et des tarifs qui se maintiennent sans difficulté. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le début des mises en place pour les vacances de fin d'année, le manque de place dans les ateliers avec les retards d'enlèvement (chute des ventes en veaux gras avec les fortes chaleurs) et un nombre de veaux en progression avec le début des vêlages d'été sont les ingrédients d'un commerce plus difficile dans son ensemble. Les tarifs sont orientés à la baisse avec un tri plus sévère dans les veaux frisons, abondances ou montbéliards. Le commerce est très sélectif dans les croisés laitiers. Le placement est également très calme dans les croisés charolais montbéliards, avec un tri sévère et des cours revus à la baisse. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché
(du 08 juiLLET2013)

«Bien que les abattages en JB allaitants demeurent soutenus, une relative stabilité des cours semble s'instaurer, toute reprise étant tributaire des marchés export. L'offre en animaux laitiers (JB et vaches de réforme) connait sa baisse saisonnière et devrait compenser une demande moindre. Les femelles de race à viande devraient bénéficier de la réorientation favorable de la demande en période estivale.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 01/07*

Agneaux (589)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,89 - 3,20**	**2,84 - 3,11**
Gras (38-44 kg)	-	**2,80 - 3,19**	**2,63 - 2,93**
Gras (+44 kg)	-	**2,74 - 2,99**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,26 - 2,57**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (254)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,08 - 1,92**	**0,58- 0,99**	-
(+60 kg)	**1,00 - 1,51**	**0,71 - 0,97**	-
Divers			
Béliers **(22)** 83 à 125 €	**0,98 - 2,21**		
Agneaux maigres : 75 € à 99 €			
Chèvres :			
Boucs :			

Vente rapide et totale.
Très bonne demande dans toutes les catégories d'agneaux et de brebis.

Effectifs : Agneaux : 589. Brebis : 254. Béliers : 22. Caprins : 0.

Prochain marché :
Le lundi 15 juillet (pesée 6h00, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 24/06*

Ovins : 50	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**120 -147 €**	**2,66 - 3,32 €**
Brebis	**50 - 90 €**	**0,71 - 1,22 €**
Béliers	**80 - 129 €**	

Vente totale et active dans l'ensemble des catégories, hausse généralisée des tarifs. **Prochain marché ovins le lundi 22 juillet aux horaires habituels.**

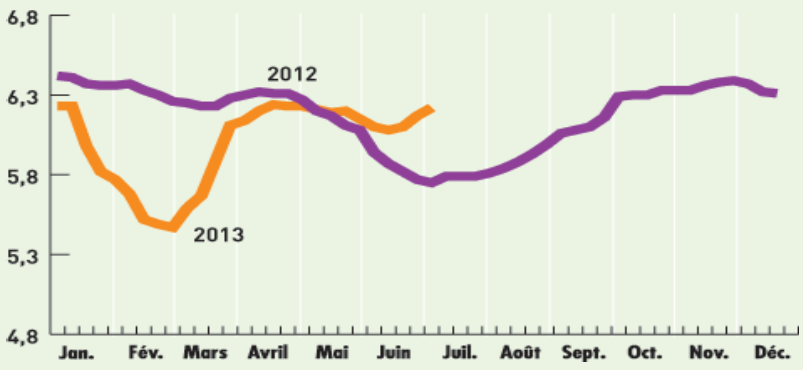
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 01/07 au 07/07/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,39 €**	**5,92 €**
Couvert	16-19 kg	**6,57 €**	**6,37 €**	**5,94 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,53 €**	**5,55 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 01/07 au 07/07/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,22 €	**6,37 €**	**2,09 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 27/05/2013 au 02/06/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,70 =	6,70 =	6,10 0,05	-	-	-	-
	R *Var.*	6,35 =	6,40 =	6,40 =	-	6,56 -0,09	6,53 0,04	6,58 0,13	-
	O *Var.*	5,61 =	-	-	-	6,17 0,07	6,09 0,09	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,57 =	6,49 -0,02	5,74 -0,02	-	6,57 0,07	6,31 -0,05	-
	R *Var.*	6,30 =	6,34 =	6,19 =	5,47 0,02	6,39 -0,02	6,37 0,02	6,19 0,08	5,80
	O *Var.*	6,05 0,20	6,08 0,20	5,94 0,15	-	5,92 -0,03	5,94 0,02	5,85 0,06	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,53 0,06	5,41 0,10	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,55 0,17	5,45	-

Zone Nord : compte tenu des jours fériés, cours reconduits. Réajustement dans certaines catégories. BRE : cours reconduits.
Zone Sud : Agneaux : marché stable, cours reconduits. **Brebis :** plus d'offre, marché tendu, cours à la baisse.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg)Cotations semaine 21 - 22 - 23
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
21/2013	**1**	**4 300**	-	-	-	**5**
22/2013	**2**	**8 800**	**0,13**	-	-	**5**
23/2013	**2**	**16 000**	**0,20**	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 3 juillet 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,60 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,40 à 4,60 au kg vif
Lapins : 4,50 à 4,80 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

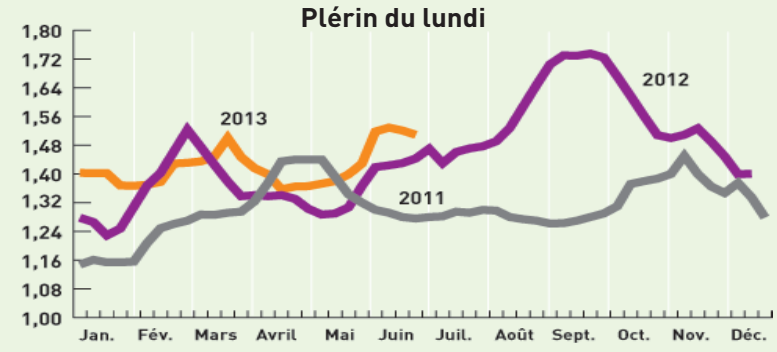
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	180 à 200 €	160 à 180 €
2e coupe	inc	inc
3e coupe	inc	inc

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 615 porcs présentés) — *Cotations du lundi 8/07/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,509 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 28/06 au 04/07/13*
1,76 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

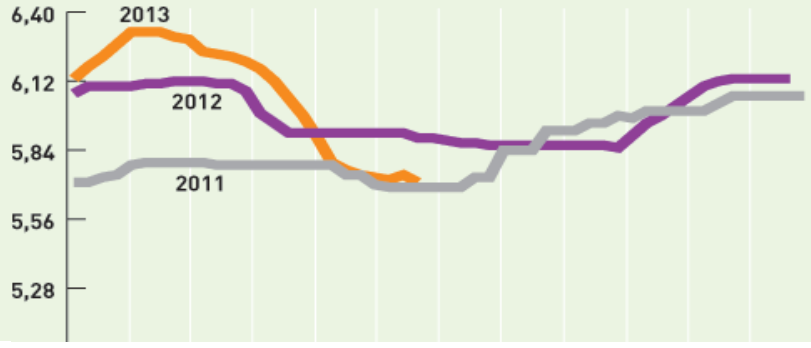
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 01/07 au 07/07/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,28 €**	-	-
U	-	**7,56 €**	**6,80 €**	-
O	-	**5,71 €**	**5,11 €**	**4,36 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 8/07 au 14/07/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**108**	**460-610 €**	**370-520 €**	**160-320 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**240-580 €**	**220-490 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**170-300 €**	**90-160 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**908**	**300-520 €**	**280-430 €**	**120-300 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 01/07 au 07/07/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,50 €**	**2,35 €**	**1,51 €**	**–**
Bons	**2,18 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 27 juin 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juin-juil.	205	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	juin-15 juil.	202	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	juin-15 juil.	200	v C

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	août-déc.	184	A C
Sud Côte d'Or	76/220/11%	août-déc.	192	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	juin-juil.	165	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte-d'Or	orge nature 63 kg/hl	juin-juil.	170	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	juil.-août	166 à 167	A C
Sud Côte-d'or	63 kg/hl	6 de juil.	174	V C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juin	190	V C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'or/Haute Saône	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	5 d'août	173 à 175	N C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juin-juil.	210	T C
Yonne		juin-juil.	210	T C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		3 de juil.	203 à 205	T C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire	-	6 d'oct.	182	T C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Yonne	-	juin	250	A C

POIS	RÉCOLTE 2013h			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		Sept.-déc.	250	N C
Côte d'Or		Sept.-déc.	250	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur John Deere 6610 de 2001, 5450 h avec chargeur JD 651 + BMS tbé HT 33500 euros
✆ **06 20 35 16 21**

07 - Vds tracteur Renault R7622 70ch 4 cylindres MWM chargeur double effet cabine pneus 16-9-34 2rm bon état 4700 euros
✆ **04 75 06 72 83**
ou 06 01 88 61 41

21 - Retraité VENDS tracteur Case 7230, 4 350 h, rel. élec. 40 kms/h, pneus arr. neufs, 30 000 euros HT + horsh FX3, fers neufs, 8 000 euros HT (réf. 280A)
✆ **03 80 51 87 65 HR**

38 - Vds tracteur Renault 55 année 65 très bon état : 3000 euros.
✆ **04 74 59 93 90**

38 - Vends tracteur Zetor 7245, 7200 heures, moteur 3500 heures, pneus excellent et at révisé : 11000 euros.
✆ **06 76 46 60 92**

38 - Vds Zetor 8011, 80 cv, 1800 euros - Recherche broyeur herbe 150, 2 m, Nicolas.
✆ **04 76 32 90 66**
ou 06 58 94 00 62 (20 / 22 h)

38 - Urgent vds tracteur Landini Discovery 80 réversible 4x4 idéal vergers ou expl. agri. montagne 80 cv 5000 H. 10 ans : 15000 euros à débattre.
✆ **07 50 39 80 84**

69 - Vend tracteur enj. Butty avec voute et rogneuse.
✆ **06 84 04 80 35**

69 - Cherche boitier de direction de Someca 450 S de 1979.
✆ **06 30 84 19 19**

71 - Vends tracteur Deutz 6206, chargeur HM, 2h, hydrogriffé, 1978, 10.000 h, bon état.
✆ **03 85 59 47 45**
ou 06 80 08 84 88

71 - Belle chasse, pêche, détente, bungalow, 110 ha dont 2 étangs, 4+2 ha nord-est 03, axe Moulins-Lapalisse, plan chasse, 5 che-5 sai, 6.500 €, à visiter.
✆ **06 89 10 75 54 à 19 h**

71 - Vds tracteur av. charrues, barre de coupe, F135D, Mac Cormick, atomiseur echo, 4.500 euros prix à déb.
✆ **06 70 46 86 03 HR**

Travail sol

21 - VENDS charrue Huard 14 pouces, 4 socs, reversible, 2 500 euros (réf. 2701)
✆ **03 80 90 23 05**

89 - VENDS brabant Multi Master 150 Huard 4 corps (corps neufs), ptes Carb - Ns hydraul., 6 500 euros (réf. 2804)
✆ **06 88 72 13 23**

Récolte

01 - Vds MB Laverda 3650 coupe 4m20 bec maïs 4 rangs 10 000 euros
✆ **04 74 52 94 73**
ou 04 74 52 93 34

21 - RECHERCHE mois. batteuses, Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, - John Deere, 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1072, 1075, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - MF 240-440, 487-507 et presses MD et RB. (réf. 260A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Vds herse rot. Quivogne 4 m + portacourt pulvé 1.000 l, 12 m, Evard, bon état.
✆ **06 41 90 90 63 HR**

21 - VENDS chenilles mois. bandes caout. larg. 864 MM, 4 galets fixes, poûtre transve., TBE, 32 000 euros (réf. 280B)
✆ **06 13 80 74 82**

21 - VENDS MB Consul, état de marche, - benne Duchesne 8.5 T., - monte botte 10 m. caoutchouc (réf. 2806)
✆ **06 15 97 99 62**

38 - Vd remorque Deves 8 tonnes basculante andaineur Kuhn GA 300.
✆ **06 24 30 83 17**

58 - VENDS plateaux tournesol 3.6, protèges doigts avec releveurs tournesol verse. (réf. 280D)
✆ **03 86 26 24 55 HR**

58 - VENDS faucheuse Claas Disco 3 500, état neuf 2010, - faneuse Claas Volto 870, année 2010 (réf. 280C)
✆ **09 64 19 01 42**

58 - VENDS vis à grain Denis 4 m., diam. 140, - vis Renaud 8 m., diam. 150, Duro 4 corps NS ventilateur 5 CV. (réf. 2805)
✆ **03 86 26 24 55 HR**

69 - Vds RB Jhon Deere 572 liage ficelle filet bon état.
✆ **06 70 60 35 64**

69 - Recherche MD presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 - John Deer 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale et presse à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

71 - Vds faucheuse John Deere, 2,10 m, andaineur Stollum 410, semoir à engrais Vicon, 600 l.
✆ **06 41 90 90 63 HR**

71 - Vds plateau 7 m, TB état, fourche Mailleux MX260, 4 verrins, surélévateur Bugnot, prix à débattre.
✆ **06 87 37 14 14**

74 - Vends presse haute densité Welger, canal 80 x 70, très bon état, aucune réparation à prévoir, visible au travail.
✆ **06 86 95 28 18**

Traitement

03 - Vds pulvé autom Evrard AH3004 3000l 28m GV + correcteur 4RM 4RD 11/2x48+18/4x38 TBE.
✆ **06 67 63 59 91**

84 - Vds pulvé. Idéal 800 L contrôle OK, pompe 3 pistons ouv. électrique+ poudreuse Chabas DTS2602, les 2 TBE.
✆ **06 74 91 59 70**

89 - VENDS pulvé porté 1 200 l. 24 m., DPM aux normes, contrôle pulvé Ok, enroul. pour trait local (réf. 2803)
✆ **06 88 72 13 23**

Irrigation

38 Vds 160 tuyaux PVC diam. 32 L 9 m, 64 supports 47 jets TBE pour vergers ou maraîchage le tout 450 euros.



✆ **04 76 64 54 40**

71 - Vds rampes d'arrosage plein champ 35 rampes, Ø 50 de 6 m, arroseurs clispage rapide, prix à débattre.
✆ **03 85 75 46 83 Soir**

Manutention

01 - Vds chariot élévateur Komatsu F15-15, 1991, gaz 1500 kgs, Duplex 3 fonctions tbé
✆ **06 15 89 93 79**

71 - Vends surélévateur balles rondes 7 mètres Calvet, bon état.
✆ **06 11 58 34 61**

Agri. divers

07 - Vds cause décès tracteur New Holland TNF 80 année 2003 excellant état + pulseur 800L Thomas Ouragan
✆ **04 75 37 70 95**

CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON
71850 CHARNAY-LES-MACON - Tél. : 03 85 34 94 94 - Fax: 03 85 34 49 26
Contact : Fabrice POINT - Marc Michel : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :

CLAAS	XERION 3300	2011
CLAAS	AXION 810 CEB	2008
CLAAS	AXION 820 CEB	2007
CLAAS	ARES 836 RZ	2006
CLAAS	ARES 816 RZ	2007
CLAAS	ARES 696 RZ	2005
CLAAS	ARION 640 CIS	2009
CLAAS	ARION 430 CIS	2011
CLAAS	ARES 567 ATZ	2006
CLAAS	CELTIS 456 RX	2006
CLAAS	CELTIS 446 RX	2005-2007
CLAAS	CELTIS 446 RC	2006
CLAAS	CELTIS 436 RX	2005
RLT	ARES 715 RZ	2001
RLT	ARES 735 RZ	1999
RLT	ARES 825 RZ	2000
RLT	ATLES 936 RZ	2003
RLT	ARES 626 RZ	2002
RLT	ARES 710 RZ	1998
RLT	ARES 550 RX	1999
RLT	ARES 566 RX	2002
RLT	CELTIS 446 RX	2004
RLT	CELTIS 426 RC	2003-04
RLT	155-54 TZ	1996
RLT	120-14	1988
RLT	113-14 TS	1984
RLT	106-54 TS	1996
RLT	751-4	1976
RLT	CERES 335 X	2002
RLT	CERES 320	2000
RLT	CERES 340	2001
CASE	IH 744	1974
CASE	956 XL	1990
CASE	CS 86	2002
CASE	CS 100	2001
CASE	MX 110	2000
CASE	5150	1994
DEUTZ	AGROTR 100	2005
FENDT	611 LS	1981
FENDT	EW 165 S	1970
MF	4270	1999
NH	TS 115 A+	2005
NH	TL 90	1999
SOM	500 S	1976
VALTRA	T 120	2005

MOISSONNEUSES-BATTEUSES

CLAAS	LEXION 520	2010
CLAAS	LEXION 540	2007
CLAAS	TUCANO 450	2009
CLAAS	TUCANO 440	2009
CLAAS	MEGA 370	2008
CLAAS	MEGA 204	1995
CLAAS	D 78	1987
CASE	1680	1989
CASE	1440	1984
CLAAS	D 78	1987
NH	TC 56 H	2002

ENSILEUSES

CLAAS	840	1999
CLAAS	820	1997
CLAAS	820	1999

TELESCOPIQUES

MANI	742 HLSV	2005
JCB	530 S	2002

DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES

BELAIR	212 T	2006
BELAIR	BRICK 2298 RS	2011
JEANTIL	DP 3000	1997
JEULIN	ALIZEE	1996
KUHN	ALTOR 7560	2006
EUROMA	TX 2701	1994

PRESSES

CLAAS	Q 3400	2006
CLAAS	Q 2200	1999
CLAAS	V 370	2008
CLAAS	V 360	2009-11
CLAAS	V 360 RC	2008
CLAAS	R 66	1998
DEUTZ	RB 460	2004
GALLIGNANI	8600	1999-00
NH	D 1000	1991

FAUCHEUSES

CLAAS	DISCO 3050	2006
CLAAS	DISCO 2650 +	2008
CLAAS	CORTO 310 N	2005
CLAAS	CORTO 270 S	2002
KUHN	GMD 800	2003
KUHN	FC 250 GH	2002
KRONE	EC 3200 CV	2007
KRONE	EC 280	2003-05
KRONE	AM 243 AS	1998
KRONE	AM 243 CV	1999
POTTIN	NOVA 260 T	2000
TARRUP	4028	2001

ANDAINEURS

CLAAS	LINER 650 TWIN	2007
CLAAS	LINER 470	2002
KUHN	GA 300	1988
STOLL	1405 S	2001

FANEURS

CLAAS	VOLTO 870 H	2006-07
KUHN	GF 8501 MH	2002-06
KUHN	GF 6301 MH	1999
DEUTZ	6821	2002-03
FELLA	TH 680 D	2006
POTTING	HIT 910 N	2008
KRONE	KW 5.50	1999

BROYEURS

ROUSSEAU	MANGOUSTE	
ROUSSEAU	MANGOUSTE	
POLYVERT	P 2010 IE	
CMV	1600	
NICOLAS	FP 2000	
ROUSSEAU	TL 1600	
NICOLAS	BP 3000	

SOLS

LEMKEN	RUBIN 9/300	2007
HOWARD	HK 31-600	2004
KUHN	HR 4001	1996
LELY	TERRA 400-45	1997
HOWARD	3 M	1990
HOWARD	HK 32	2001
MASCHIO	DM 3000	2011
MASCHIO	DC 3000 RAPIDO	2007
QUIVOGNE	MC 300	2008
QUIVOGNE	3M	1990

PULVETS

BERTHOUD	ALBA VOLUX	1990
BERTHOUD	800 L	1989
HARDI MEGA	LHY	1995

VITICOLE/VINICOLE

LAUPRETRE	LKH2 100D	2006
IDEAL	PRIMA 2009	
GREGOIRE	PRIMEX EVOLUTION	2010
SCHNEID		2001
WILMES	TP	1980
VASLIN	PHP 25 S	1991
VASLIN	32 VERITAS	

Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractomarket.com/macon



CLAAS

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends moiss-batt Laverda 3750, an 89, 2.800 h, 4,20 m, équip. tournesol, scie colza, clim, révisée, boite méca., broyeur, 18.000 euros - Fiat 140-90, an 88, 6.800 h, rel av. 3DE méca, pneus, TBE, révisé 14.000 euros - Fiat 180-90, an 89, 4.700 h, Powershift 3DE, BEG, révisé, 15.000 euros - Avto T40, an 80, 2 RM, 2.000 h, TBEG, 7.000 euros - combiné, 4 m, AMZ D8 40S - pulvé Evrard, 24 m, 2.500 l - charrue KV, 4 corps, 1.000 euros - remorques, 4 t et 10 t - girobroyeur, 2 m - banc de scie, TBE - cover crop John Deere - cover crop forestier - déchaumeur Raud, 4 m.
✆ **06 85 05 29 07**

18 - Vends cellule Privé, démontée, 300 qx, gaine ventilation tuyau reprise + vis à grains, diam 100, L 4 m.
✆ **06 66 51 21 66**

18 - Vente de matériels d'occasion : 1 faneuse Lely, neuve - 1 faneuse Claas Latus 770 - 1 andaineuse Pottinger 421 - 1 presse Vicon RV 1601, filet/ficelle - 1 benne Duchesne, 5,5 t - 1 déchaumeur Quivogne - 1 semoir Amazone AD 402.
✆ **02 48 81 10 30**
ou 06 89 30 44 93

18 - Vends 1 semoir Nodet GC Ergot, 4 m, 400 euros - 1 semoir Amazone D8 Super, 4 m, 1.700 euros. Etat correct.
✆ **06 11 97 36 67**
ou 02 48 80 62 83

18 - Vends presses Rivière HD 8080, canal 80x70, 1996, dont une pour pièces - herse rotative Lely, 3 m, packer et dents neuves - trois roues complètes, 8 trous, 20 pouces.
✆ **02 48 72 94 65, heures repas**

26 - vds épandeur fumier gilibert 5 tonne + presse New holland + nourrisoupe pour porc spitz fauve
✆ **0475048635**

26 - vds 5000 kg fil de fer galvanisé 3mm en couronnes de 5 kg prix degressif selon quantite
✆ **0678016748**

38 - Vds scie à ruban col de cygne sur châssis moteur Bernard prix : 300 euros.
✆ **04 74 59 93 90**

38 - Vds silo à grains 3,8 m3 polyplaste couvercle : 600 euros.
✆ **04 74 59 93 90**

54 - Vends élément NG+3 Monosem, bineuse 6 rangs Monosem.
✆ **03 83 71 30 03**

58 - Causes retraite VENDS tracteur MF 6270, année 2003, 5 600 h, - tracteur Valtra N121, ADV + chargeur, année 2010, 3 200 h., - presse BR Vicon RV 1601 ameneur rotatif, - faneuse Kuhn 7.60 m., 8 toupies, 2003, - surélévateur Bugnot, - aplatisseur + mélangeur horizontal Toy (réf. 270C)
✆ **06 11 53 07 45**
03 86 84 94 52

68 - Vends Deutz Agroplus 75, 2800 h, an 1999, 4 distri double effet, pneus usure 10%, vit. rampantes et 40km/h TBE.
✆ **06 82 30 37 73**
ou 03 89 26 10 24

69 - A vendre cause cessation d'activité : 30 bottes enrubannage 1ère coupe - 3 bottes de paille de 300 kg + quelques rondes - 1 petite bétaillère pour 2 vaches - 1 tonne à eau 2600 litres avec floteur - 1 cuve à fioul pour GNR 1500 l. neuve (prix à débattre) - 1 cultivateur 13 dents.
✆ **04 78 48 44 80**
le soir vers 20 H

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2 + presses RB à rouleaux.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vends compresseur Mauguière 500 L, 2 pistons, 800 euros HT - surélévateur balles rondes, 150 euros HT.
✆ **06 85 40 30 84**

71 - Vds salle traite 2x5 Westfalia, décrochage auto, pulsateurs électroniques, griffés légères.
✆ **06 80 08 84 88**

71 - Vds cause cess. andaineur Vicon Andex 423, 1999 + girofaneur Khun 6301, 2000 + épandeur Jeantil EVR13-10, 10 t, 2002 + presse JD590, 1999 + pulvé. Khun, porteur 800 l, rampe PKB, 15 m, correct. devers, treuil hydrau, 2005 + vibro 3,70 m + charrue Huard, 4 socs, revers., NSM + M. B. Someca 112 + cuver crop Huard, 24 disques + rouleau fonte ondulé, Gourdin, 3 m. M. Desgeorges, 71250 Massy.
✆ **06 21 99 43 28**
ou 03 85 59 43 94

71 - Remise 17 % sur mat. en stock rotatives 2,80 m + 3,10 m, faneuse occ. Kuhn, 6,30 m, 3.400 € ht.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - AV andaineur Kuhn, 3,50 m, an04, tandem 2.500 € ht + 4,10 m, tandem 1.900 € ht, faneuse Deutz, 5,20 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Broyeur de haies, rotor 1,20 m, Kuhn, 4,90 m, Bomford, 4,90 m, Nicolas 4,60 m, broyeur refus, 2,65 m.
✆ **03 85 26 00 67**

73 - Vends tracteur Zetor N° 734, 83 cv, an 2003, 1700 h, pneus 50 %, tbé. Vends cause cess. faucheuse CM18, Vicon, an 2008, vérin de relevage.
✆ **04 79 65 71 30 HR**

74 - Vends 16 sonnettes 100 euros pièces prix à débattre
✆ **04 50 68 52 30**

84 - 30-Vds benne 8 - 10 - 12 T, cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 32- 40 dis., semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,30 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

69 - Vds cause cess. lait DAC 4 box + salle de traite 8 postes Decro Westfalia. Le tout TBE.
✆ **06 41 88 28 96**

89 - VENDS bétaillère DEMICO 1 bête (réf. 2705)
✆ **03 86 32 24 03**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Ford transit 2,5L diesel 128 000 km tbé 8300 euros
✆ **04 74 55 81 09**

01 - Vds Citroën Némo Club, 2011, 35000 km, clim, porte latérale, très bon état, 6500 euros HT
✆ **06 52 27 68 68**

58 - VENDS toyota RAV 4 D4D, 2002, 5 places, clim., attelage, direction assistée, vitres électriques, boîte 5 vitesses, CT OK, TBEG, 114 000 kms (réf. 270B)
✆ **06 21 68 58 19**

58 - VENDS Quad Sym 600 LE, 2 500 kms, année 2012, treuil, pneus neufs, prix : 5 000 euros (réf. 270A)
✆ **06 87 49 71 60**

69 - Vds bétaillère Master DCI caisse neuve acier + alu, 62000 kms, 2010, révisée garage.
✆ **06 07 74 89 24**

89 - VENDS 4x4 Lada Niva, 68 000 kms, GPL + essence, possibilité 2 D, 4 x 4 à réparer, 3 600 euros TTC, TVA récupérable (réf. 2807)
✆ **06 70 48 76 40**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin récolte 2013 balles rondes 120x130 liage filet
✆ **06 25 51 26 91**

07 - Vend remorque fourragère Devès bon état 6mx240, faucheuse rotative GMD500
✆ **04 75 65 17 02**

07 - Vds foin récolte 2013 bonne qualité
✆ **04 75 06 74 59 HR**

39 - 39 vds séchoir Climair 16 bottes an 2007
✆ **06 75 42 30 16**

58 - VENDS foin sur pied 12 ha, 36 euros/tonne, possibilité fauché 52 euros/tonne, région Cosne Sud (réf. 2801)
✆ **06 18 13 95 23**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux bleu de solaize - GAEC Duchamp 69 Solaize.
✆ **04 78 02 93 57 ou 06 12 34 36 01 ou 06 12 34 36 40**

Bât. Pro.

26 - achete bâtiment usine desaffecté hangar ferme pour stockage 2000 m2 ou plus
✆ **0678016748**

Propriété

43 - AV Près Le Puy/Velay mais. habit. restaurée, diag. énergie E, toiture neuve + bât. expl. attenant 180 m2, 2 niveaux, 670 m2 de terrain.
✆ **06 31 83 58 96 ou 04 71 57 58 31 HR**

Terrain

69 - Urgent, Vds vignes AOC Chiroubles 35 ares libre à la vente.
✆ **06 95 07 78 86**

Fourrage

18 - Ets David F. et Ch., éleveurs céréaliers : vends paille et fourrage toute l'année, stockés à l'abri, balles cubiques 2.40x1.20x0.90, région Bourges (18), départ ou rendu par camion remorque dans un rayon de 250 km. A votre disposition pour pressage et/ou transport.
✆ **06 61 19 82 57**
ou 02 48 64 11 43

GIRAUDON Jacques
● Vends ensilage de Luzerne 1ère coupe en bottes filmées 6 couches : **120,00 €/T H.T. Départ**
Analyse disponible : MS 62% - MAT 14.10 - PDIA 22 - PDIE 63 - PDIN 81
● Vends Foin de prairie artificielle en botte de 120 x 90 : **110,00 €/T H.T. Départ**
LIVRAISON POSSIBLE - Nous contacter -
Réservez pailles, ensilage maïs, maïs épi, farine de maïs
06.07.59.19.08

19 - Vends Foin 250 boules récolte 2012 à 60 euros/T et 500 boules récolte 2013 à 80 euros/T départ.
✆ **05 55 25 62 20**

57 - Vends paille orge blé belle qualité en bottes cubiques. Prix : me contacter.
✆ **06 88 99 47 89**

71 - Vends foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Divers

07 - Vds pompe multibars (Deloule) 985-3-10-SV 27m3 14 bar 13ch aspiration + sortie clapet vanne manot armoire élec. le tout sur charriot à roue pour tracteur (bien fait) avec filtration tamis et graviers 3 pouces à ventouses-complète 1700 euros
✆ **04 75 06 72 83 ou 06 01 88 61 41**

38 - Vds 10 étaies métal. plié 1m55-déplié 3m : 12 euros pièc. + 10 serre joint métal. de 1m rond : 3 euros pièc. + 1 divan 3 places bois/tissus fixe : 80 euros + 2 bureaux plaqué 50 euros pièces.
✆ **04 76 33 05 86**

38 - Vds barrière de prairie Galva 4 m : 150 euros.
✆ **04 74 59 93 90**

Location

Agricole

69 - Le Centre Communal d'Action Sociale de Régnié-Durette (CCAS) propose en fermage 67 a 46 ca de vigne, « les Côtes » Régnié-Durette, appellation Cru Régnié, à compter du 11 novembre 2013. Les viticulteurs intéressés sont priés de se faire connaître en mairie.
✆ **04 74 04 31 43 ou contact regnie-durette com**

Autre

25 - Haut Doubs loue gite tout confort 4/5 personnes proche Suisse prix selon saison.
✆ **03 81 43 55 20**

26 - Gîte Drôme des collines ferme de caractère piscine proche Vercors 380 euros/sem
✆ **06 70 35 26 23**

43 - Loue GÎTE à la ferme 6/8 pers. limite Ardèche Lozère Hte Loire, sem. 28-29-33-35.
✆ **04 71 08 23 99**

83 - A louer studio Presqu'Ile de Gien, face Porquerolles. Site superbe, 4 couchages, 500 m. plage, 400 €/semaine (réf. 270F)
✆ **06 03 89 76 40**

Animaux

Divers

73 - Vends chiots Border collie parents travaillant très bien sur troupeau mère n° 250 268 730 204 571.
✆ **06 64 04 07 06 ou 04 79 65 83 75**

Bovin

FOIRE CONCOURS
Aux génisses et bœufs culards maigres
vente au cadran dès 8h30
Vendredi 26 juillet
à Moulins-Engilbert (58)
Rens. et inscrip. avant le 17/07
au **03 86 84 28 75**

01 - Race Blonde d 'Aquitaine vds jeunes mâles repro de 12 à 24 mois. Elevage inscrit et indemne IBR. Livraison possible
✆ **06 77 19 11 44 ou 04 74 24 53 28 le soir**

58 - VENDS veaux reproducteurs 13 - 17 mois HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 2304)
✆ **03 86 84 21 53 06 58 95 93 59**

58 - VENDS 24 génisses Limousines pleines, vêlage octobre-novembre, IND IBR. (réf. 270D)
✆ **06 11 53 07 45 03 86 84 94 52**

71 - Elev. troupeau HBL vd repros. mâles limousins, automne 2012, mixte élevage-lait.
✆ **06 86 83 84 64 06 60 86 64 60**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines sans complémentations. GAEC Goulliard (réf. 280E)
✆ **03 85 79 40 98**

74 - Vente d'un troupeau Abondance en Haute-Savoie (zone Reblochon et zone Abondance) le jeudi 1er août 2013. Environ 35 vaches laitières et une dizaine de génisses âgées de plus de 2 ans seront vendues sous pli cacheté. Stabulation libre, animaux écornés, alimentation foin et herbe. Vente organisée par l'OS RAR. Pour toute information et pour vous inscrire (afin de recevoir le plan d'accès, le règlement de la vente et le détail des animaux courant juillet), veuillez contacter l'OS RAR au
✆ **04 50 88 18 35**

Caprin

01 - Vds très beau bouc Saanen docile - SCEA Ferme des Roches
✆ **04 74 61 82 44**

26 - Vds 15 chèvres Saanen pleines mise bas sept 2013 100 euros + 3 boucs Capgene 1180 L/chevre a 36 TB 34TP
✆ **04 75 85 97 80 ou 06 02 11 40 39**

38 - Recherche bouc pour saillie ou Chamoisée.
✆ **06 75 59 31 96**

Porcin

38 - vends 3 truies suitées 1ere portée.
✆ **06 47 99 82 87**

Equin

38 - Vds ânon mâle né en mai 2013.
✆ **06 81 91 53 50**

58 - Casse cessation VENDS juments percheronnes suitées, - juments pleines, - pouliches, - très bonnes origines (réf. 270E)
✆ **06 07 17 08 28**

Chien

07 - Particulier vds 1 chiot (portée de 4), mère de type Berger des Pyrénées n°2CSV132 et père de type Berger Australien, non lof, 4 mois, prix : 100 euros
✆ **04 75 39 01 40**

39 - Vds chiots border né le 2 05 2013 100 euros bon sur bovins et petits bétails
✆ **06 89 78 59 82**

58 - VENDS chiots Berger des Pyrénées, mère travail sur bovin n°250269801366141 (réf. 280 F))
✆ **03 86 76 01 78 HR 06 70 57 20 22**

63 - A rés. 6 chiots type Beauceron nés 16.5.13 N° mère 250269500227695.
✆ **04 73 71 52 44 ou 06 21 31 40 65**

88 - Vends 5 chiots Beaucerons non LOF pure race tat vac 2 mois tat mère 250269600840995.
✆ **03 29 65 68 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Offre

Emploi

26 - éleveur veaux cherche associé 18-30 ans
✆ **0637195552**

39 - Cherche chauffeur moissonneuse batteur avec expérience souhaiter
✆ **03 85 74 40 01**

42 - Exploitation céréales recherche stagiaire d'école été et/ou automne 2013 - logé nourri indemnisé.
✆ **04 77 76 11 77 hr**

42 - Cherche vendangeurs, porteurs Beaujolais vers le 23 septembre 2013 avec expérience, nourri logé sur place 17 jours environ - thierry.canard@wanadoo.fr
✆ **06 08 00 34 33**

71 - Cherche chauffeur moissonneuse-batteuse, expérimenté.
✆ **03 85 72 30 75 06 08 73 68 07 après 20 H**

Concession en plein développement (20 M. de CA) présente sur le 58, 18, 45 et 89, renforce son équipe commerciale. **NOUS RECRUTONS**
1 VENDEUR (H/F) en machines agricoles débutant (e) accepté (e)
Poste à pourvoir immédiatement
MALECOT POIRIER AGRI — Contacter Stéphane PAIN 03 86 26 87 79 - 06 07 33 35 13 — DEUTZ FAHR

GARNIER — Concessionnaire Fendt et Merlo dans le 25 et 39
RECHERCHE
Mécanicien machine agricole
sur la base de LEVIER et de FUANS — **Tel 06 85 08 78 74**

Demande

Emploi

71 - Ch. chauffeur moissonneuse-batteuse, région Charolles.
✆ **03 85 24 18 83 ou 06 84 82 79 37 HR**

89 - Exploitation grandes cultures RECHERCHE chauffeur, expériences, autonome, con. mécaniques, logement possible (réf. 2602)
✆ **06 25 06 06 32 après 19 h**

89 - CHERCHE JH ou JF pour petit élevage ovin à mi-temps, possibilité association (réf. 2802)
✆ **03 86 44 18 81**

Service

26 - Propose pressage paille avec matériels neuf bottes rectangulaires 120/70
✆ **0685206258**

69 - JH propose ses services sur 69 : Trx du sol, traite, fenaison ... Travail à l'heure (Pro).
✆ **06 60 86 59 37**

03 - Jeune homme de 32 ans, motivé, sérieux et ponctuel, ayant de l'expérience en agriculture, cherche emploi dans l'élevage.
✆ **04 70 20 28 98 07 87 95 32 52**

38 - Homme 45 ans ch. travail agricole saisonnier ou CDI idéal vergers noyers saison noix connais. du secteur BPREA maraîchage et arboriculture.
✆ **07 50 39 80 84**

38 - Femme expérimentée demande emploi en élevage, grdes cultures, arboriculture. Titulaire du permis poids lourds et d'un BTSA animal, secteur Chartreuse et alentours.
✆ **04 76 20 67 34**

Pour l'ouverture de notre nouvelle base de Nevers
NOUS RECHERCHONS (H/F)
> 1 mécanicien itinérant spécialiste chargeur télescopique
> 1 mécanicien tracteur et machines agricoles
> 1 responsable atelier
> 1 responsable et vendeur libre-service agricole
G.BUCHEZ SAS **06 74 88 83 50**
VALTRA — JCB AGRI — FENDT

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net
Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

ESPACE Affaires

VIS À GRAINS ELECTRIQUES
Pour Semoirs, Remorques...
Ø100/120/150 mm
CHARIOT 10/12 m
DIFFUSION - DIRECTE (17)
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

!NOUVEAU! Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK www.agrivitistock.fr
UNIQUE Engrais liquide double paroi 25 000 L et 50 000 L
Distributeur agréé Duraplas
Citerne à fuel - eau - engrais poche souple engrais - eau effluents - réserve à incendie locaux phyto - bureau -bungalow - sanitaire traitement phyto. bas de rétention élement béton - pompe - etc…
BUNGALOW SANITAIRE
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

Collect World — LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS — + de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PLATEAUX À PAILLE 8M - 9T
6 660 € ou 36 x 185 € - À TAUX 0 % **
Freine sur les 4 roues avec suspensions avant
Roues en 12,5 x 15 x 80
OPTION roues de 400 x 60
Exigez 9 tonnes de charge utile pour + de résistance
Livraison GRATUITE *
* sur France métropolitaine - ** par crédit bancaire après acceptation du dossier

LA BOUTIQUE RÉUSSIR à plus d'un titre — DÉCOUVREZ NOTRE LIBRAIRIE EN LIGNE SUR WWW.REUSSIR-BOUTIQUE.COM


SIGNES DE VACHES : CARNET D'ÉVALUATION...
Le Carnet de contrôle de Signes de vaches rassemble les 54 listes de contrôle, fiches de notation, fiches pratiques les plus importantes pour assister l'éleveur dans la conduite quotidienne de l'élevage laitier. La totalité des questions intéressant les vaches y sont traitées. Ce Carnet de contrôle fait partie de la série Signes de vaches, qui rencontre un grand succès.
86 pages / Format : 21 cm x 29,7 cm — 54,30€


PEUPLES DU LAIT
Un voyage autour du lait, une rencontre avec ses peuples à travers déserts, steppes, montagnes, plaines et villes du monde, voilà ce que les images uniques de ce livre vous promettent. Lait des villes ou lait des champs, lait de brousse ou lait de steppe, ou encore lait de montagnes, mais aussi lait des riches ou lait des pauvres : c'est à cette traversée parmi les gens du lait, où qu'ils se trouvent, que vous invite ce livre.
160 pages / Format : 23,8 cm x 26,6 cm — 34,90€


ALIMENTATION DES BOVINS, OVINS ET CAPRINS
Parce que « raisonner l'alimentation » nécessite une bonne connaissance de la composition chimique, de la valeur alimentaire des fourrages, des matières premières, cet ouvrage fournit des tables complètes de la valeur des aliments destinés aux ruminants.
311 pages / Format : 14 cm x 24,50 cm — 22,20€

MES COORDONNÉES ◯ M ◯ Mme
Nom Prénom
Société
Adresse
Code postal Ville
Tél. Port
E-mail
Agriculteur ◯ OUI ◯ NON N° Siret
SAU Production principale

MODE DE PAIEMENT
◯ Chèque bancaire ou postal *(à l'ordre de Réussir)*

BON DE COMMANDE - (Frais de port inclus en France métropolitaine)
☑ OUI, je désire commander* :

TITRE DU LIVRE	PRIX en €	Qté	PRIX TOTAL
Slgnes de vaches : Carnet (…)	54,30		
Peuples du lait	34,90		
Alimentation des bovins, ovins (…)	22,20		
	TOTAL :		

Tarifs valables uniquement en France métropolitaine, frais de port inclus. *Sous réserve de stock disponible.

À retourner sous enveloppe affranchie accompagné de votre règlement à :
Réussir Service Librairie - 2, avenue du pays de Caen - Colombelles 14902 CAEN CEDEX 9 - Tél. 02 31 35 77 00 - Fax : 02 31 82 29 63

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené(e) à recevoir des propositions d'autres entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse - Réussir Abonnement - 2, avenue du Pays de Caen - Colombelles - 14902 Caen cedex 9 - RCS Caen C 388 308 637

E1305-23A LE EA3 - Boutique REUSSIR - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2013 en France métropolitaine.

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DE LA VENELLE

N° d'agrément : 21/81/423
RCS Dijon : 323066829

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA de la VENELLE du 13 décembre 2011 à Selongey a procédé aux modifications suivantes :
- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- L'augmentation du montant du Capital Social à 12 355 € et divisé en 2 471 part d'un montant de 5 € chacune.
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA
Louis Minot

AL212810650

AVIS ADMINISTRATIF

Location du droit de chasse au gibier d'eau sur le domaine public fluvial

L'Etat procède à l'adjudication publique (par enchères verbales) des lots de chasse au gibier d'eau sur son domaine public pour la période allant du 1er juillet 2013 au 30 juin 2019.
Les lots concernés sont au nombre de 22, soit 3 réservoirs et une rigole d'alimentation pour le canal de Bourgogne et 18 lots sur la Saône.
Les candidats devront transmettre, au plus tard un mois à compter de la parution du présent avis, un dossier complet justifiant de l'identité du demandeur, de son habilitation à faire acte de candidature et comportant un programme d'exploitation et d'amélioration de la chasse.
Le dossier est à transmettre par lettre recommandée avec avis de réception à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse, BP 53317, 210333 Dijon Cedex.
Le modèle de dossier de candidature, ainsi que le cahier charges, sont disponibles à la même adresse. Ils peuvent également être consultés et téléchargés depuis le site www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr. (rubrique nature, paysage, biodiversité / chasse) Les renseignements utiles peuvent être obtenus au 03-80-29-44-84.

AL212810640

TRIBUNAUX DE COMMERCE

COMPTOIR MAJOR DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 17 rue Nicolas Cugnot
21300 Chenôve
508 606 225 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2013, l'associé unique de la société à responsabilité limitée COMPTOIR MAJOR DISTRIBUTION a décidé de transférer le siège social du 17, rue Nicolas Cugnot, 21300 Chenôve au 2, Allée des Peupliers, 54180 Houdemont à compter du 1er juillet 2013, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL212810646

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/05/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AP Wine
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Capital : 1.000 euros
Siège social : 43 Rue de Lorraine 21200 Beaune
Objet : l'achat et la vente de vins et de produits culinaires variés de différentes provenances.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Gérance : M. Franchini Laurent, demeurant 23 Route du Bout du Monde 21340 Cormot le Grand.
La société sera immatriculée au R.C.S de Dijon.

AL212810637

Françoise Vandenbroucque
Avocat à la Cour
Spécialisée en Baux Ruraux et Entreprise Agricole
8, rue Marceau - 21000 Dijon

Suivant acte sous seing privé en date du 13 juin 2013, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : SUPPLÉMENTATION ANIMAL AU NATUREL.
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.
Capital : 3 000 euros
Siège social : 16 Grande rue - 21820 Chivre.
Objet : L'achat et la revente de produits destinés à l'alimentation des animaux, la promotion, la commercialisation, le développement des ventes de produits destinés à l'alimentation des animaux, la location de matériel, la mise à disposition de logistique diverse à usage agricole.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Président : MonsieurPhilippe Piot,demeurant 16 Grande rue - 21820 Chivre est désigné président pour une durée illimitée.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon. Organe compétent pour agréer les cessionnaires d'actions : assemblée Générale.
Le Président

AL212810641

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2013 à Venarey les Laumes (21), il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : HOTEL D'ALESIA
Capital social : 2 000 €, divisé en 200 parts de numéraire libérées entièrement
Siège social : 19 avenue Jean Jaurès 21150 Venarey les Laumes
Objet : Hébergement hôtelier en chambre avec entretien quotidien.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérants :
Monsieur Philippe Vincent François Pican demeurant 2 avenue de la Gare 21150 Venarey les Laumes
Madame Dantas-Sobreiro Maria demeurant 13 route de Montbard 21150 Ménetreux le Pitois
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon
La gérance

AL212810644

Suivant acte sous seing privé en date du 1er juillet 2013 à Venarey les Laumes (21), il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : LE TRIANON D'ALESIA
Capital social : 8 000 €, divisé en 800 parts de numéraire libérées entièrement
Siège social : 19 avenue Jean Jaurès 21150 Venarey les Laumes
Objet : bar restaurant brasserie.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérants :
Monsieur Philippe Vincent François Pican demeurant 2 avenue de la Gare 21150 Venarey les Laumes
Madame Dantas-Sobreiro Maria demeurant 13 route de Montbard 21150 Ménetreux le Pitois
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon
La gérance

AL212810645

FIDAL
4 Rue Jeanne Barret
Parc Valmy - 21000 Dijon

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Dénomination : VALKAR BUCHERONNAGE
Siège social : Baigneux les Juifs (21450) 10 Rue des Halles
Objet : Travaux forestiers, abattage, bucheronnage, débardage. Transformation, vente du bois.
Durée : 99 années
Capital : 1.000 €uros
Gérant : Monsieur Valentin Karavelov demeurant à Baigneux les Juifs (21450) 10 Rue des Halles.
Immatriculation : RCS Dijon.

AL212810649

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MEURSAULT: Lande - Terre - Bois
1 ha 27 a 55 ca - En crichey: ZA-56 - La corvee saint nicolas: CO-36-37 - Les croisottes: AZ-71-73-76-78
1 ha 73 a 19 ca - Les aux bœufs: CP-6-8-14 - Les esserts: ZB-26 - Les grandes gouttes: BC-32 - Les saules nauzeret: ZB-76
JANCIGNY: Plantation de peupliers
1 ha 78 a 40 ca - En chenerot: ZA-42
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/07/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand - 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212810653

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : ALEO IMMO
Siège social: 34, Rue Magenta, 21000 Dijon
Objet : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration, la gestion, et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement d'ensembles immobiliers. Eventuellement la construction d'immeubles à usage professionnel, commercial ou d'habitation. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. Exceptionnellement l'aliénation des immeubles sociaux et de ceux devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange, ou apport en société. La société pourra accorder sa caution ou sa caution hypothécaire, et plus généralement donner toute garantie, dès lors que cette décision sera prise en assemblée générale.
Durée : 90 ans
Capital : 2 000 euros
Apports en numéraire : 2 000 euros
Gérance : M. Jacques-Olivier Blay demeurant 34, Rue Magenta, 21000 Dijon
Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.
Immatricualtion : au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL212810654

Par acte sous-seing privé en date du 4 juillet 2013, est constituée, pour une durée de 99 années, une SAS immatriculée au RCS de Dijon, dénommée JMP TEAM, au capital de 1.000 € divisé en 100 actions de 10 €, dont le siège social est à Dijon (21000), 13 B, rue Arthur Rimbaud, ayant pour objet en France comme à l'étranger : l'organisation de manifestations ou d'évènements sportifs, professionnels ou institutionnels, séminaires, congrès, journées d'études, ainsi que toutes prestations de service en vue de la réalisation de tels événements ; l'acquisition, la vente, la réparation et la location de véhicules automobiles légers ainsi que le commerce d'accessoires et d'équipements automobiles ; la réalisation de toutes prestations de service en matière d'école de pilotage et perfectionnement et de formation de pilotes automobiles et d'instructeur ; le conseil, l'étude et l'assistance technique ainsi que toutes prestations de service en matière d'organisation événementielle à caractère sportif ou non ainsi qu'en matière de formation au pilotage ; l'exploitation et la commercialisation de tous produits dérivés qui en résultent. Si la société vient à comprendre plusieurs associés, les actions se transmettent librement entre associés ainsi qu'entre conjoints et entre ascendants et descendants, et les cessions ou transmissions d'actions à toute autre personne sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Le premier président est Monsieur Vincent Martin, demeurant à Hauteville-Les-Dijon (21121), 30, Rue d'Ahuy, désigné statutairement pour une durée illimitée.
Pour avis.

AL212810655

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUETE

OPÉRATION DE DRAGAGE DU CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE

Il sera procédé du **vendredi 5 juillet 2013** au **5 août 2013** inclus à une enquête publique préalable à la demande d'autorisation, sollicitée par Vois Navigables de France et concernant les opérations de dragage du canal entre Champagne et Bourgogne.
Le dossier et un registre d'enquête seront déposés aux mairies de Fontaine-Française, Langres, Chaumont, Joinville, Saint-Dizier et Vitry-le-François, pendant toute la durée de l'enquête, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures d'ouverture habituelles de ces mairies et consigner éventuellement ses observations sur les registres, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Chaumont.
Madame Josette Farina siégera en qualité de commissaire enquêteur aux mairies suivantes pour y recevoir les observations du public.
• **Fontaine-Française :** Du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
• **Langres :** Du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00
• **Chaumont :** Du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00
• **Joinville :** Du lundi au jeudi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 12h00
• **Saint-Dizier :** Du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00
• **Vitry-le-François :** Du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00
Le dossier de l'enquête comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet sera téléchargeable sur le site internet de la direction départementale des territoires de la Haute-Marne au lien suivant:
(www.haute-marne.equipement-agriculture.gouv.fr/autres-r597.html)
Il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Direction départementale des territoires de la Haute-Marne et dans chaque mairie susvisée pendant un an.

AL212810376

DISSOLUTION LIQUIDATION

QHSE SUPPORT

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 3 rue des alouettes,
21700 Saint-Bernard
750 393 977 RCS Dijon

L'AGE du 05/04/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 05/04/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Lucet James, demeurant 3 rue des alouettes, 21700 Saint-Bernard, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Dijon

AL212810643

CUMA DES LAVEROTTES À ASNIÈRES-EN-MONTAGNE

Société en liquidation
N° d'agrément : 21/82/435
RCS 325 213 494

Les liquidateurs :
M. Jean-François Cortot demeurant à 21500 Asnières en Montagne
Mme Barbara Cortot demeurant à 21500 Asnières en Montagne
L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le Lundi 1er Juillet 2013 sur convocation des liquidateurs.
Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les Liquidateurs

AL212810648

NON DISSOLUTION

PAGE 12

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 10 Place Charles de Gaulle
21160 Couchey
RCS Dijon 499 712 024

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 21 janvier 2013, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis,

AL212810647

TRANSFERT DE SIÈGE

SELARL d'Avocats
Bulle - Pittet - Sutter
5 rue Charles Krug
25000 Besançon

VÉHICULES INDUSTRIELS DE BOURGOGNE - V.I.B.

S.A.S. au capital de € 120 000
Siège social
1 rue Gay Lussac - 21300 Chenôve
SIREN 498 907 179 - RCS Dijon

Lors de l'A.G. du 24/06/2013, il a été décidé de transférer le siège social à compter rétroactivement du 01/06/2013.
La modification, soumise à publicité, est la suivante :
Siège social
Ancienne mention : 1 rue Gay Lussac 21300 Chenôve
Nouvelle mention : rue des Salines - Z.A.C. de Valentin 25480 Miserey Salines
A l'issue du transfert du siège social, la société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Besançon.
Pour avis

AL212810636

Me Bernard Sarrau - Notaire associé
Julienas (Rhône), Le Bourg

SCI LE PETIT PONT

Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Tour CIT - 3, rue de l'Arrivée
75749 Paris Cedex 15
RCS Paris 531 065 670

Avis de modification
Transfert de siège social.
Nomination nouveau gérant
Par l'AGE du 13/04/2013, la collectivité des associés a :
- pris acte de la démission de M. Philippe Richard des ses fonctions de cogérant. Mme Juliette Resillot demeure seule gérante.
- décidé de transférer le siège social du Tour CIT - 3, rue de l'Arrivée 75749 Paris Cedex 15 au 8A Impasse Monseigneur Moissenet - 21000 Dijon
Et ce à compter du même jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis la gérance

AL212810651

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL SOCIETE NOUVELLE OXYGENE

au capital de 8 000 €,
Siège social : 18 Avenue des Volontaires
à (21000) Dijon,
RCS Dijon 421 485 954

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 04/07/2013, Monsieur Prochasson Alexandre demeurant 18 avenue des Volontaires à Dijon (21000) a été nommé en qualité de gérant en remplacement de Madame Prochasson Catherine démissionnaire, pour une durée indéterminée à compter du 04/07/2013.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le représentant légal

AL212810639

HOLDING MAX

Société civile au capital de 799.700 €
Siège social : 4 rue du Château 21121 Darois
752.182.782 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 21 juin 2013, les associés ont nommé en qualité de nouveau Gérant Madame Nicole Perrin, demeurant 4 rue du Château 21121 Darois, en remplacement de Monsieur Max Perrin.
Modification sera faite au RCS de Dijon.

AL212810642

CESSION

Par acte SSP en date du 28/06/2013, enregistré au service des impôts des entreprises de Dijon Nord, le 01/07/2013, bordereau 2013/1368, case 5
Philippe Deveaux, 6, ruelle Baudry 21130 Poncey-lès-Athée. Inscrit au RCS de Dijon sous le n°424 445 773
a cédé à
EURL TAXI DIJON NORD au capital de 5000 € 23 rue Arthur Rimbaud 21000 Dijon RCS Dijon 793 552 506
un fonds de commerce d' **exploitant de taxi** comprenant La clientèle et l'achalandage l'autorisation de stationnement, sis 23 rue Arthur Rimbaud 21000 Dijon, moyennant le prix de 200 000 euros.
La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/07/2013.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales chez TAXI DIJON NORD 23 rue Arthur Rimbaud 21000 Dijon. Pour avis»

AL212810638

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

ETABLISSEMENT JM RESSAT S.A.R.L

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 77 300 €.
Siège Social Champ Chevrier
58240 Chantenay Saint Imbert
R.C.S. NEVERS 429 641 897 - 2000 B 424

Aux termes des décisions de l'associé unique du 17 juin 2013, il a été décidé de:
- Modifier l'objet social à compter de ce jour.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Nouvelle mention :
• Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant au négoce de produits pétroliers, et combustibles de toute nature,
• L'installation, l'entretien, la réparation, la maintenance de chaudières, de cuves, d'appareils de climatisation et d'une manière générale de tous matériels et équipements destinés à l'alimentation en gaz et au chauffage des immeubles,
• L'achat, la vente de tous bois avant ou après transformation
• Le transport routier de marchandises
• La location de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises,
• Toutes opérations de logistique, accessoires ou non à des opérations de transports.
- Transférer le siège social de la société à Champ Magnier 58240 Chantenay Saint Imbert
Mention au RCS de Nevers.
Pour avis, la gérance.

AL582810624

C.D.L.V. DEVELOPPEMENT COMPTOIR DE LA VANILLE

SARL transformée en SAS
au capital de 1 000 €
Siège social : 91, Route de Nevers
58600 Fourchambault
497 705 236 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 1er juillet 2013, il résulte que les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
Forme :
Ancienne mention : SARL
Nouvelle mention : SAS
Dénomination :
Ancienne mention : SARL C.D.L.V. DEVELOPPEMENT - COMPTOIR DE LA VANILLE
Nouvelle mention : C.D.L.V. DEVELOPPEMENT - COMPTOIR DE LA VANILLE
Administration :
Ancienne mention : co-gérants : Mr Christophe Ragueneau et Mme Carole Ragueneau dt ensemble à Fourchambault (58), 91, Route de Nevers
Nouvelle mention : Président : Mr Christophe RAGUENEAU dt à Fourchambault (58), 91, Route de Nevers
Admission aux assemblées et droit de vote
Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Agrément
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis *AL582810654*

M-B CONSEIL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : Le Bourg ,
58130 Saint Aubin les Forges
448 431 429 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 07/06/13, les associés ont décidé à compter rétroactivement du 01/06/2013 d'étendre l'objet social aux activités d'analyses, d'essais et d'inspections techniques, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance *AL582810661*

M.G.S.

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège Social : 6, rue de la Préfecture
58000 Nevers
538 057 498 RCS Nevers

Aux termes de décisions du 01/07/2013, l'Associé Unique a décidé à compter du même jour :
- d'étendre l'objet social à l'activité de maitrise d'œuvre et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- de transférer le siège social situé à Urzy (58) 290, rue du Champaul à Nevers (58) 6, rue de la Préfecture et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de nommer Mr Domenico Parrotta, Directeur Général, dt Nevers (58) 6, rue de la Préfecture aux fonctions de Président en remplacement de Mr Saverio Parrotta, démissionnaire.
Pour avis *AL582810669*

VASCHER

SARL transformée en SAS
au capital de 50 000 €
Siège social : 7, Rue Hoche - 58000 Nevers
381 036 300 RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 28/06/2013, il résulte que les associés ont décidé à compter du 01/07/2013 :
- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Achat, vente et estimation de parcelles de bois et forêts. Achat, vente de bois de chauffage.Exploitation forestière. Location de territoires de chasse. Marchand de biens. Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- de supprimer de l'objet social les conseils et prestations de services dans les métiers de bouche et notamment la boulangerie, pâtisserie, confiserie et glacier ;
- de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;
- de transformer la société en société par actions simplifiée.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
- **Forme : Ancienne mention :** SARL
Nouvelle mention : SAS
- **Administration :**
Ancienne mention : Gérant : Mr Thierry Vascher dt à Nevers (58), 7, rue Hoche
Nouvelle mention : Président : Mr Thierry Vascher , sus nommé
Admission aux assemblées et droit de vote
Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Agrément
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis *AL582810676*

LIBRAIRIE DU MANOIR DE PRON «GÉRARD OBERLE - GILLES BREZOL»

SARL au capital social de 26 000 euros
Siège social : Manoir de Pron
Montigny-sur-Canne - 58340 Cercy-la-Tour
379 307 945 RCS Nevers

Aux termes du PV de l'AGE du 28/06/2013, il a été décidé de la transformation de la SARL LIBRAIRIE DU MANOIR DE PRON «Gérard OBERLE-Gilles BREZOL» en SAS à compter du 28/06/2013.
Le capital social reste fixé à la somme de 26 000 euros, désormais divisé en 500 actions de 52 euros chacune entièrement libérées.
Sous la forme de SAS, Tristan Pimpaneau, demeurant à Montigny-sur-Canne (58340) Manoir de Pron, est désormais nommé aux fonctions de Président.
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
AL582810677

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

CABINET BEUGNOT

SA au capital de 100.000 €
Siège social : 19, rue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
551 880 396 RCS Nevers

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2013, les mentions ci-après à publier concernant le Commissaire aux comptes suppléant de la société :
Ancienne mention : M. Michel Jansen, 3, rue de l'Oratoire, 58000 Nevers
Nouvelle mention : EIRL BOUVEAU, 18 rue Michaël Faraday, Zone Port Sec Nord, 18000 Bourges
Pour avis, le Président J-C Beugnot
AL582810678

NOUVELLE IMPRIMERIE LABALLERY

SCOP SA à capital variable
Siège Social : allée Louis Blériot - 58500 Clamecy
RCS Clamecy : B 392 607 545

Modification du conseil d'administration
Renouvellement annuel des membres du Conseil d'administration
Aux termes d'une délibération en date du samedi 25 mai 2013,
l'Assemblée Générale Ordinaire a élu comme Administrateur :
- Monsieur Erick Piton , 42 bis Rue G. Chausson, 89120 Chevillon ;
Renouvelé le mandat d'Administrateur de :
- Monsieur David Perrain, La Maison Dieu, 58190 Tannay
Madame Karine Leclerc et Mademoiselle Virginie Vincent n'ont pas été réélues.
Le Conseil d'Administration, aux termes d'une délibération en date du 25 mai 2013, a entériné les nominations suivantes :
- Président : Monsieur David Perrain,
- Vice-Président : Monsieur Jean Michel Duperrier.
Le Conseil d'Administration est composé de 10 membres.
Pour avis
David PERRAIN Président *AL582810680*

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

LAGARDE ET FILS

SARL au capital de 83.875 €
Siège social : ZA de la Vesvre - 58170 Luzy
383 640 026 RCS Nevers

L'assemblée générale mixte du 29 juin 2013 a étendu l'objet social au transport public routier de marchandises.
Pour avis, le gérant,
M. Lagarde. *AL582810685*

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée CIGTRONIC au capital de 2000 euros, le siège social est fixé Plainefas 58140 St Martin du Puy, ayant pour objet le commerce en gros et au détail de tous produits électroniques et techniques, et autres biens domestiques, par tous moyens, en fixe, en ambulant. Mme. Laëtitia Barbet, demeurant Plainefas 58140 St Martin du Puy assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance *AL582810646*

Avis de constitution
Suivant acte SSP du 6 juillet 2013 constitution de la SAS :
Dénomination : VIMO AUTOMOBILE
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 3 bis impasse de la Boullerie - 58000 Nevers
Objet : Achat et revente de véhicules
Président : M. Manuel Figueiredo Vieira demeurant 8 rue du Fer - 58000 Nevers
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
AL582810662

Par acte SSP du 29/05/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Damien Gonzalez
Objet social : Toutes activités de vente et de prestations liées au bâtiment et à la construction.
Siège social : 4 ter rue de la Passière, 58000 Nevers.
Capital : 20000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Cano-Gonzalez Damien, demeurant 7 Levée de la Jonction, 58300 Decize
Immatriculation au RCS de Nevers.
AL582810686

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

DU BREUIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Le Breuil - 58230 Gouloux
RCS Nevers 503 675 779

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/05/2013, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15/05/2013 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Gadrey Charles demeurant Le Breuil 58230 Gouloux, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Cette nomination a mis fin aux fonctions de la gérance. Le siège de la liquidation est fixé au siège social Le Breuil, 58230 Gouloux, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers. Mention sera faite au RCS de Nevers.
AL58289914

EURL SAINT MARTIN DU PUY

SARL en liquidation, au capital de 134 500 €,
siège : Au Bourg, 58140 St Martin du Puy,
RCS Nevers 447 964 529,

AGE du 31/03/2013 : dissolution anticipée et liquidation amiable sous le régime conventionnel, M. Julien De Saint Jores (5 Rue de Cauchois, 75018 Paris) liquidateur, siège de liquidation fixé au siège social. Dépôt légal RCS Nevers. Pour avis Cc
AL582810583

SARL DENOMMEE : ART ET BATIR EN BOURGOGNE, EN LIQUIDATION

Au capital : 1 000 euros
R.C.S. Nevers : 502 998 909
Siège social 8, rue des Ecoles
58440 La Celle sur Loire

L'assemblée générale des associés, réunie le 2 juillet 2013 à 19 heures, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Madame Françoise Collet, liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 30 juin 2013.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le liquidateur *AL582810642*

SARL DENOMMEE : SOCIETE INGENIERIE EXPERTISE CONSEIL, EN LIQUIDATION

Ayant pour sigle : S.I.E.C. Capital : 15 224.90 €
R.C.S. Nevers : 423 451 905
Siège social 8, rue des Ecoles
58440 La Celle sur Loire

L'assemblée générale des associés, réunie le 2 juillet 2013 à 18 heures, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du montant de Madame Françoise Collet liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 30 juin 2013.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le liquidateur *AL582810643*

SCEA FERME DE SAULIERES

au capital de 19 000 euros
siège social à Saulières - 58110 Saint-Péreuse
RCS Nevers 525106027

L'AGO du 3/6/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
POUGHON Nathalie Léa Eugénie
11, rue Ardilliers - 58000 Nevers
RCS 58 : 515 193 076
Le greffier *AL582810681*

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
RIERA PORTE DU CROUX NEVERS LA BRASSERIE DE L'OIE ET DU GRILL (SARL)
RIERA JOSE
Rue de la Porte du Croux 58000 Nevers
RCS : 487 464 117
Le greffier *AL582810682*

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
BOULANGER Janik
48, route de Demeurs
58130 Urzy
383 591 708
Abattage, débroussaillage, élagage, sylviculture, débardage de bois de chauffage exploitant forestier (en activité secondaire)
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
AL582810683

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
CALVI Eddy
13, rue de Paris
58240 Saint Pierre le Moutier
Boucherie, charcuterie, petite épicerie, fromages avec tournées
RCS Nevers : 514 304 799
Mandataire judiciaire
Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire. *AL582810684*

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire immédiate à l'égard de :
OGREN Fadime née AKARSU
27bis, rue Saint Bénin
58000 Nevers
Maçonnerie générale - 520 919 846 RM 58
Date de cessation des paiements : 27/06/2013
A nommé liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, au liquidateur. *AL582810689*

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
VOYAGE DÉCOUVERTE ET CONSEIL (SARL)
3, place Mancini
58000 Nevers
La délivrance de titres de transport et la vente de séjours touristiques
RCS Nevers : 444 738 587
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créance sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire. *AL582810690*

Jugement en date du 03/07/2013, prononçant la résolution du plan et la liquidation judiciaire de :
BRUNET BATIMENT ASSOCIÉS (SARL)
5, rue du docteur Dubois
58110 Chatillon-en-Bazois
électricité, vente, installation, réparation, entretien, maintenance de matériel audiovisuel, électroménager, d'automatismes, systèmes alarme et matériel de réception travaux de génie climatique, thermique, plomberie, ventilation, désenfumage.
RCS : 497 734 400
Désignant liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14 avenue Marceau - BP 529 - 58000 Nevers.
Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans les deux mois de l'insertion au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. *AL582810691*

Par jugement en date du 03/07/2013,le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
SARL LIBRAIRIE MANCINI (SARL)
30 rue François Mitterrand
58000 Nevers
Librairie papeterie presse fourniture du bureau, cadeaux
RCS Nevers : 481 984 011
Date de cessation des paiements : 29/06/2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire *AL582810692*

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
TAUPIN Alison Amélie Réjane née Brenon
La Montée
BO 01
58140 Brassy
Vente de produits de la forêt, achat et revente de bois de chauffage, entretien d'espaces verts.
RCS Nevers : 508 852 159
Date de cessation des paiements : 24/06/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey - 14 avenue Marceau BO 529 - 58000 Nevers.
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur. *AL582810693*

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
CÉDRIC FONTAINE (SARL)
40, rue du Commerce
58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
Boulangerie pâtisserie, confiserie, glaces, sandwichs, plats cuisinés à emporter ou à consommer sur place.
RCS Nevers : 452 608 029
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey - 14 avenue Marceau BO 529 - 58000 Nevers.
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire liquidateur. *AL582810694*

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
TRADITIONS DU TERROIR (SARL)
40, rue du commerce
58200 Cosne Cours sur Loire
Boulangerie, pâtisserie, confiserie, glace, chocolat, sandwiches, boissons, plats cuisinés à emporter ou à consommer sur place
RCS Nevers: 494 932 783
Mandataire judiciaire Selarl Aurélie, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire. *AL582810695*

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la liquidation judiciaire à l'égard de :
SORATEL (SA)
3, rue Diderot
58120 Château-Chinon Ville qui implique la résolution du plan.
En France et dans tous pays, l'entreprise de tous travaux de raccordement de câbles téléphoniques et plus particulièrement l'exécution de ces travaux pour le compte de l'administration des télécommunications dans le cadre de marchés d'état.
RCS Nevers : 308 622 000
Date de cessation des paiements : 02/07/2013
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers liquidateur judiciaire.
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire. *AL582810696*

Par jugement en date du 03/07/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers, constatant la confusion des patrimoines, a ordonné l'extension de la procédure collective de :
BELTANK FRANCE-BELTANK NV
2 chemin Chevrelet
58340 Cercy la Tour
RCS 491 975 785
A BOSSUIT V.O.F
sis Buitendijks 32-34 3356LX
Papendrecht Rotterdam
COMTESSE B.V
sis Buitendijks 32 34 3356 LX
Papendrecht Rotterdam
BARONES B.V
sisi Buitendijks 32-34 3356 LX
Papendrecht Rotterdam
Dit que les opérations de liquidation judiciaire se poursuivront sous un patrimoine commun, et que la procédure portera la dénomination suivante :
BELTANK France-BELTANK NV- BOSSUIT V.O.F-COMTESSE B.V-BARONES B.V
AL582810697

mandat et constaté la clôture de liquidation.
Radiation du RCS de Nevers.

AL582810659

NON DISSOLUTION

CLEAN ROUTE 2000

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 Euros
Siège social : 123, rue Romain Rolland
58600 Garchizy
RCS 429 573 736

L'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2013 suite au rapport de la gérance a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation avant le 30/06/2015 conformément aux articles L.223-42 et suivants du code de commerce.

AL582810386

EURL LOUIS JOEL

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 13 600 euros
Siège social : Chassagne
58 230 Moux en Morvan
520 950 858 RCS Nevers

L'assemblée générale du 4 Juillet 2013, statuant, en l'application de l'article L223-42 du Code du commerce, n'a pas prononcé la dissolution de la société
Le gérant

AL582810667

NOMINATION

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

TECHNOLOGY LUMINAIRES

Société par Actions Simplifiées
au capital de 80.000 euros
Siège social : 58 rue des Champs Pacaud
Parc d'activité de Nevers Saint-Eloi,
BP 55 - 58027 Nevers
529 172 207 RCS Nevers

Selon décisions de l'associé unique du 13/06/2013, M. Harald Ender a été nommé en qualité d'administrateur à compter du même jour en remplacement de M. Hans Magnus Andresen.
Ancienne mention
Administrateur : M. Hans Magnus Andresen, né le 21/09/1957 à Oslo (Norvège), dmt à Adalbert Stifter Strasse 17 D-89125 Minich (Allemagne).
Nouvelle mention
Administrateur : M. Harald Ender, né le 14/11/1952 à
Simmerath (Allemagne), dmt à Am Kornfeld 78, 86899 Landsberg/Lech, Allemagne.
Pour avis.

AL582810645

DÉLIBÉRATION

NOUVELLES TECHNIQUES DU BATIMENT - N.T.B.

Société Anonyme au capital de 40 000 €
Siège Social : 47, rue de l'Usine - 58130 Urzy
333 749 216 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 26 juin 2013, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas pourvoir au remplacement du poste d'Administrateur de Mr Léopold Laveine, décédé.
Pour avis

AL582810666

DÉMISSION

Société d'Avocat Gilbert Martin
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

MEUBLES JEAN-MARIE GUYOT

SA au capital de 39 000 €
Siège social - ZI de Nevers Saint-Eloi
58000 Nevers
571 880 129 RCS Nevers

Le conseil d'administration réuni le 14 juin 2013 a pris acte de la démission de Monsieur Gérard Leclercq, dt 255 bis Chemin de Villeneuve 18000 Bourges, de son mandat d'administrateur et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Pour avis,
Le président J-M. Guyot

AL582810656

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL PMJ

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000,00 €
Siège social : Moussy (58700), les Ombreaux
SIREN : 494.971.245 - RCS : Nevers

Par assemblée en date du 27 Juin 2013, les associés ont nommé en qualité de gérant de la société : Mme Marie-Laure Jammaud née Joffrin, demeurant à Mousy (58700), Les Ombreaux au lieu et place de Monsieur Patrick Jammaud, décédé à Nevers, le 18 avril 2013.
Inscription modificative sera effectuée auprès du RCS de Nevers.
Pour Avis,
Le gérant.

AL582810655

Notaires
SCP Gauthier-Clerget
Notaires associés
37 ter Avenue Maréchal Leclerc
58400 La Charité sur Loire

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES LIMOUSINS

Capital : 152,45 euros
Siège social «Les Limousins» 58700 Murlin
330 179 169 R.C.S Nevers

Par décision en date du 22 juin 2013 Monsieur Emile, Jean Vavon, demeurant à Murlin (58700), «Les Limousins» a été nommé gérant en remplacement de Monsieur René Vavon décédé.
Pour avis

AL582810657

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

ELEAS ASSURANCES

SARL au capital de 347 200 €
Siège social - 1 bis, rue Paul Eluard
58640 Varennes Vauzelles
420 533 093 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 1er juillet 2013, les mentions ci-après à publier concernant les gérants de la société.
Anciennes mentions
- M. Alain Lapray, dt 16, avenue de la Tuilerie 58150 Pouilly sur Loire
- M. Patrick Mercier, dt 9 bis, rue Daniel Bollon 58640 Varennes Vauzelles
Nouvelles mentions
- M. Thierry Catier, dt 60, boulevard de la République 58000 Nevers,
- M. Benoît Lecrot, dt «Le Bourdy» 58160 Sauvigny les Bois,
- M. Patrick Mercier, dt 9 bis, rue Daniel Bollon 58640 Varennes Vauzelles.

Pour avis, la gérance

AL582810658

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Fin de location gérance
Objet : Résiliation d'une location gérance consentie par acte du 14/11/1992 enregistré à Château-Chinon le 01/12/1992, bordereau n° 260/1-volume 53 - Fonds artisanal et de commerce de menuiserie, restaurant, auberge, débit de boissons et vente de carburants.
Propriétaire : Mr Michel JOINDOT, demeurant à CHASSY, 58120 Montigny en Morvan
Location gérant : la location gérance a pris fin par acte du 2 juin 2013 avec effet au 31 décembre 2012 (acte enregistré à Nevers le 07/06/2013, bordereau n° 2013/710-case n°8).
Pour avis

AL582810663

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

OKHEANOS LOISIRS

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244,90 euros
Siège social : Bornoux - 58230 Dun les Places
RCS Nevers 407 649 045

Aux termes d'une délibération en date du 13 juin 2013, la
collectivité des associés a pris acte de la démission de
Monsieur Renaud Niveau à compter du 14 juin 2013 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis La Gérance

AL582810664

SCEA DES CRAIES

La Touriterie - 58270 Frasnay-Reugny
RCS Nevers : 509 280 533
Capital social : 1 500 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er juin 2013, il a été procédé au remplacement à la gérance de Mme Martin Véronique, démisionnaire, par M. Cornu Pierre-Edouard, demeurant La Touriterie, 58270 Frasnay-Reugny, et à l'entrée des associés, Mrs Cornu
Edouard et Guillaume. Pour avis, la gérance

AL582810674

CESSION

Notaires
SCP H. ADENOT et S. KOWAL
Notaires associés à Corbigny
(58800) BP 1

Suivant acte reçu par: Me S. Kowal, notaire à Corbigny (58),le 26 juin 2013 enregistré à Nevers le 28/06/2013 bordereau 2013/799, case n°1- extrait 1848,
M. Christian, Pelletier et Mme Catherine Hélène, Coquillat demeurant ensemble à Lormes (58) 7 route de Clamecy.
Ont cédé à :
Madame Sophie Marie Eugénie, Husson demeurant à Brosses(89) rue des Bruyères, La Perrière
Un fonds de commerce de Café, hôtel, brasserie, loto et vente de loterie, cadeaux, articles de fumeurs, articles de pêche et de chasse, dépôt et vente de journaux, de gaz, vente de timbres amendes, timbres postaux et cartes téléphoniques,
auquel est annexé la gérance d'un débit de tabacs,
Connu sous l'enseigne de «LA SOURCE» situé et exploité à Lormes (58) 20 route d'Avallon.
Pour lequel M. Pelletier est immatriculé au RCS Nevers sous le n°485328470
Prix : 185.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 166.760,00 € et eux éléments corporels pour 18.240,00€.
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me Kowal, notaire à Corbigny, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au BODACC.
Pour insertion.
Me KOWAL

AL582810665

Avis de cession
Suivant acte reçu par : Maître Marie Cheramy, notaire à Nevers (Nièvre, 25 avenue Bérégovoy, le 1er juillet 2013, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 4/07/2013 Bord 2013/822 case 1 ext. 1899, pour 25 €.
La Société dénommée QG Lansdowne Pub, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 € ayant son siège social à La Charité sur Loire (58400) 11 rue du Pont identifiée sous le numéro SIREN 752 367 219 RCS Nevers, en liquidation judiciaire représentée par Me Aurélie Lecaudey, liquidateur judiciaire.
a cédé à :
Madame Marie-Thérèse, Angèle Moreau, retraitée, veuve de Monsieur Gérard Maurice Marcel Laborde, demeurant à Boulleret (18240) 14 Blys,
Née à Créteil (94000) le 10 mars 1949.
Un fonds de commerce de café-Restaurant connu sous le nom de Lansdowne Pub situé et exploité à la Charité sur Loire (58400), 11 rue du Pont numéro SIREN 752 367 219 RCS Nevers.
Prix : deux mille euros (2 000,00 €).
Prise de possession à compter du 1er juillet 2013.
Les oppositions devront être faites en l'étude de Maître Aurélie Lecaudey, mandataire judiciaire à Nevers (58000) 14 avenue Marceau, où domicile est élu dans dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
Pour avis unique

AL582810671

Société civile professionnelle
«JOËL GAUTHIER et EMMANUEL CLERGET»
La Charité-sur-Loire(58402)

Avis de cession
Suivant acte reçu par Maître Emmanuel Clerget, le 29 juin 2013, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 4 juillet 2013, bordereau numéro 2013/819, case numéro 1, extrait 1894, aux droits de vingt-cinq euros,
Mademoiselle Florence, Sylvie Mollinier, commerçante, célibataire, demeurant à Saint-Pierre-Le-Moutier (58240), 22 Rue de Paris,
A cédé à :
La SAS S.E. , société par actions simplifiée, dont le siège social est à Saint-Pierre-Le-Moutier (58240), 22 Rue de Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers (58000) et inscrite au SIREN sous le numéro 793710443,
Un fonds de commerce de librairie au détail, papeterie, presse, bimbeloterie, dépositaire de lotos et jeux, loterie, lui appartenant, exploité à Saint-Pierre-Le-Moutier (58240), 22 Rue de Paris, objet d'une immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 483 649 745, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.
Moyennant le prix de seize mille euros (16 000,00 euros), s'appliquant aux éléments incorporels pour dix mille euros (10 000,00 euros) et au matériel et mobilier commercial pour (6 000,00 euros).
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Aurélie Lecaudey, mandataire judiciaire à Nevers (Nièvre), 14 avenue Marceau, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion.
Me Emmanuel CLERGET, notaire.

AL582810687

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

L'AGM du 27/6/2013 de la SA à Directoire et Conseil de surveillance ETABLISSEMENTS DELPRAT au capital de 252.000 €, siège social à Tanlay (89) Grande Rue Basse, 427 020 367 RCS Auxerre , a décidé d'étendre son objet social aux activités d'installation de tous articles et produits de quincaillerie, chauffage, énergies renouvelables, équipements de communication.
Anciennes mentions publiées
Objet : L'achat, la vente, l'entretien et la réparation de tous articles et produits de quincaillerie, de tous appareils de chauffage, ménagers, destinés à l'équipement du bâtiment et le négoce de fer et de matériaux de construction.
Nouvelles mentions
Objet :
- L'achat, la vente, l'installation, l'entretien et la réparation de tous articles et produits de quincaillerie, de tous appareils de chauffage,(âtrerie, chauffage, fumisterie, poêle, insert, cheminée, énergies renouvelables...), d'appareils d'équipements ménagers, de bricolage, d'articles pour le jardinage, de décoration de toute sorte, d'équipements de communication (avertisseurs pour protection contre le vol, incendie, détecteur de fumée), et plus généralement de tous articles nécessaires ou utiles à l'équipement du foyer et/ou destinés à l'équipement du bâtiment ;
- Le négoce de fer et de matériaux de construction ;
- La prestation de services et la location de matériel en tout genre.

AL892810633

LES ENTREPRISES ALBENA SARL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 3 route d'Auxerre - 89290 Jussy
498 411 016 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2013 a décidé d'augmenter le capital social de 2 500 euros, ce qui a pour effet de porter celui-ci à la somme de 7 500 euros, de nommer M. Alain Duruz, demeurant à Vincelles (Yonne), 99 Grande rue, aux fonctions de gérant et de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.
A compter de cette date les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : EARL ALBENA.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L.324-1 et suivants du code rural et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :7 500 euros.
Siège social : 3 route d'Auxerre, 89290 Jussy.
Durée : Jusqu'au 13 juin 2106.
Gérants : M. Bernard Duruz demeurant à Jussy (Yonne), 3 route d'Auxerre, et M. Alain Duruz demeurant à Vincelles (Yonne), 99 Grande rue.
Cessions de parts :Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL892810700

« JPM »

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 2 rue des Dumonts
89000 Monéteau
493 031 322 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2013, il a été décidé de :
- transférer le siège social de Monéteau (89470) 2 rue des Dumonts à Maillot (89100) route de Lyon ; en conséquence l'article 4 des statuts a été modifié ;
- de nommer Monsieur Fabrice Macheret demeurant à St Denis les Sens (89) Granchette - 3 rue du Moulin, en qualité de nouveau gérant en remplacement de Messieurs Mathieu Picard et Jean-Pierre Picard, cogérants démissionnaires.
Pour avis, la gérance.

AL892810719

SANITRANS SARL

au capital de 1000 euros
11 rue des Ruelles - 89400 Chichery,
788 851 038 RCS Sens.

L'AGO du 02/07/2013 a décidé à compter du 02/07/2013: de transférer le siège social à 30 lieu dit la fosse Simon 89116 St-Romain-le-Preux et de modifier l'objet social par l'ajout de la mention: Véhicule de tourisme avec chauffeur.
Mention au RCS de Sens

AL892810731

SOCIETE FRANCAISE D'INVESTIGATION

S.A.R.L. SFI
Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 €
Siège social : 105 Rue des Mignottes
89000 Auxerre
Siret : 507 765 683 00010
Code APE : 8030Z

Augmentation du capital et Transformation en SAS
Suivant décisions du 25 juin 2013,
- Il a été décidé l'augmentation du capital pour le porté de 40.000 euros à 50.000 euros par incorporation de réserves,
- Il a été décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée,
- Il a été adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Monsieur Sébastien Doursoux gérant né à Marseille le 14 avril 1979 et demeurant au 2 Allée Paul Louis Courier à Esvres (37320), est nommé Président.
Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Cession libre entre associés, toute autre mutation est soumise à l'agrément des associés pris par décision collective à la majorité des trois quarts des associés présents ou représentés.
Modification sera effectuée au RCS d' Auxerre.
Pour avis, la Présidence.

AL892810732

SARL D.S. CONFORT

au capital de 6 000 Euros
Siège social : rue du Bourdier Cidex 907
89230 Rouvray
RCS Auxerre 509 882 890

Avis de modification
Aux termes du procès verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 1er juin 2013, il résulte que :
La collectivité des associés de la SARL D.S. CONFORT a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 1er juin 2013, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : société par actions simplifiée
Dénomination :
Ancienne mention : SARL D.S. CONFORT
Nouvelle mention : SAS D.S. CONFORT
Administration :
Ancienne mention : Monsieur Manuel de Sousa, gérant
Nouvelle mention : Monsieur Manuel de Sousa, président
Cession d'actions :
Toutes cessions d'actions entre actionnaires et descendants d'un actionnaire sont libres.
Les cessions avec des tiers, autres que les personnes visées ci-dessus sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.
L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. d'Auxerre
Pour avis,

AL892810746

MORIN PRESTATIONS SERVICES

M.P.S.
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : Saint Martin du Tertre (Yonne)
12 Rue des Caves
340 649 326 R.C.S. Sens

Le 30/04/2013, l'associé unique a :
- décidé de transférer le siège social de Saint-Martin-du-Tertre (89100), 12 rue des Caves à Sens (89100), 14 rue Georges Pompidou, et ce à compter du 1er mai 2013,
- d'adjoindre l'activité de « location, prêt de tout véhicule ».
Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL892810751

APPEL D'OFFRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MORVAN VAUBAN - MARCHE A PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)

Avis d'appel public à candidature

Identification de l'organisme déléguant :
Communauté de Communes Morvan Vauban, 1, place de l'église, 89630 Quarré les Tombes
Tel : 03.86.32 52 64. Fax 03.86.32 28 36
Courriel : ccmv.quarrelestombes@orange.fr
Objet de la consultation : Marché public à procédure adaptée, par délibération du 28 mars 2013, **de la prestation de collecte du verre et acheminement au centre de tri.**
Nature du service délégué :
Prestation de collecte et acheminement du verre. Avec :
- 7 communes
- Acheminement vers un centre de tri agréé
- Application du Barème E (contrat CAP) - Eco-emballage

Caractéristiques essentielles :
Collecte 2 fois par mois pour chaque commune. Base de 120 tonnes par an.
Conditions d'exploitation :
Pour une durée de 2 années, à compter du 1er janvier 2014.
Lieu d'exécution : (Yonne) communes : Beauvilliers, Bussières, Chastellux sur Cure, Quarré les Tombes, St Brancher, St Germain des Champs, St Léger Vauban.
Justificatifs à produire par le candidat (en langue française) :
Nota : les candidats devront remettre simultanément candidature et offre.
- Une lettre de candidature dûment signée ou l'imprimé D.C 1 et la déclaration du candidat ou l'imprimé DC2
- Une note de présentation du candidat permettant d'apprécier les capacités professionnelles et relationnelles, financières et techniques ainsi que son aptitude à assurer le marché : moyens financiers, moyens en personnel, moyens techniques, activités principales et accessoires, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices et certifiés par un cabinet comptable
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices ou l'imprimé DC2.
- Certificats de qualifications professionnelles et certificats de capacités datant de moins de trois ans pour des prestations analogues.
- Copie des attestations sociales de moins de 6 mois et des attestations fiscales certifiant que le candidat est à jour de ses déclarations et paiements au 31 décembre 2012 ou l'imprimé NOTI2.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire.
- Attestation sur l'honneur, datée et signée, de respect des Art. L.5212-1 à 4 du code du travail
- Attestation d'aptitude à l'exercice de la profession de transporteur routier de marchandises et/ou de loueur de véhicules
- Le récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de transports de déchets ainsi que la licence pour le transport international de marchandises par route pour le compte d'autrui
- Toute information permettant d'apprécier les capacités techniques et professionnelles
- Copie des attestations d'assurances en cours de validité

Procédure
Critères de choix des candidatures et des offres :
Les critères sont précisés dans le RC.
Voie dématérialisée : oui
Présentation des candidatures et des offres :
Dans un pli indiquant « MARCHE DU VERRE - ne pas ouvrir »
Limite de dépôt des candidatures :
Le vendredi 13 septembre 2013 à 17 h, au bureau de la communauté de communes Morvan Vauban; le dépôt par voie électronique est autorisé celui par télécopie ne l'est pas.
Modalités d'envoi des candidatures :
Par pli recommandé avec accusé de réception ou remise en bureau de la communauté de communes Morvan Vauban contre récépissé ou par voie électronique.
Date d'envoi à la publication : 04 juillet 2013

AL892810712

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MORVAN VAUBAN - MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)

Avis d'appel public à candidature

Identification de l'organisme déléguant :
Communauté de Communes Morvan Vauban, 1, place de l'église, 89630 Quarré les Tombes
Tel : 03.86.32 52 64. Fax 03.86.32 28 36
Courriel : ccmv.quarrelestombes@orange.fr
Objet de la consultation : Marché public à procédure adaptée, par délibération du 28 mars 2013, **de la prestation de collecte des ordures ménagères résiduelles, recyclables et encombrants et acheminement au centre de tri.**
Nature du service délégué :
Prestation de collecte des ordures ménagères (résiduelles, recyclables), encombrants et acheminement vers le centre de tri. Avec :
- 7 communes
- Acheminement vers un centre de tri agréé

Caractéristiques essentielles :
Pour les ordures ménagères résiduelles :
- 2 tournées de collecte par semaine (mercredi et vendredi)

base de 700 tonnes par an
Pour les ordures ménagères recyclables :
- 1 tournée en semaine « paire » et 1 tournée en semaine « impaire »
- base de 155 tonnes par an

Pour les encombrants :
- 2 collectes par an (au printemps : base de 5 jours, fin de l'été : base de 5 jours)
- base de 70 tonnes collectées pour les 2 tournées annuelles cumulées

Conditions d'exploitation :
Pour une durée de 2 années, à compter du 1er janvier 2014.
Lieu d'exécution : (Yonne) communes : Beauvilliers, Bussières, Chastellux sur Cure, Quarré les Tombes, St Brancher, St Germain des Champs, St Léger Vauban.
Justificatifs à produire par le candidat (en langue française) :
Nota : les candidats devront remettre simultanément candidature et offre.
- Une lettre de candidature dûment signée ou l'imprimé DC 1 et la déclaration du candidat ou l'imprimé DC 2
- Une note de présentation du candidat permettant d'apprécier les capacités professionnelles et relationnelles, financières et techniques ainsi que son aptitude à assurer le marché
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices ou l'imprimé DC 2
- Certificats de qualifications professionnelles et certificats de capacités datant de moins de trois ans pour des prestations analogues.
- Copie des attestations sociales de moins de 6 mois et des attestations fiscales certifiant que le candidat est à jour de ses déclarations et paiements au 31 décembre 2012 ou l'imprimé NOTI 2
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire.
- Attestation sur l'honneur, datée et signée, de respect des Art. L.5212-1 à 4 du code du travail
- Attestation d'aptitude à l'exercice de la profession de transporteur routier de marchandises et/ou de loueur de véhicules
- Le récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de transports de déchets et/ou la licence pour le transport international de marchandises par route pour le compte d'autrui
- Le mémoire justificatif technique
- Copie des attestations d'assurances en cours de validité

Procédure
Critères de choix des candidatures et des offres :
La communauté de communes choisit l'offre selon les conditions prévues aux articles 52 et 53 du Code des Marchés Publics en prenant en compte les critères :
- Valeur technique de l'offre : 40%
- Prix des prestations : 60%

Les critères sont précisés dans le RC.
Voie dématérialisée : oui
Présentation des candidatures et des offres :
Dans un pli indiquant « COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES, RECYCLABLES ET ENCOMBRANTS ET ACHEMINEMENT AU CENTRE DE TRAITEMENT - ne pas ouvrir »
Limite de dépôt des candidatures :
Le vendredi 13 SEPTEMBRE 2013 à 17 h, au bureau de la communauté de communes Morvan Vauban; le dépôt par voie électronique est autorisé. Le dépôt par télécopie n'est pas autorisé.
Modalités d'envoi des candidatures :
Par pli recommandé avec accusé de réception ou remise en bureau de la communauté de communes Morvan Vauban contre récépissé ou par voie électronique.
Date d'envoi à la publication : 04 juillet 2013

AL892810713

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Changement de régime matrimonial
Information préalable (article 1397 al 3 du Code Civil)
Suivant acte reçu par Maître Anthony Vaccaro, notaire à Villenuve La Guyard (Yonne) à 52 rue du Général de Gaulle le 28 juin 2013.
Monsieur Christophe Roger Emile Digard, artisan ébéniste, et Madame Véronique Marie Madeleine Gissinger, comptable, son épouse, demeurant ensemble à Champigny (Yonne) 13 avenue du Château, mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Fernand Crépon notaire à Villeneuve La Guyard (Yonne) le 29 septembre 1975 préalable à leur union célébrée à la mairie de Champigny le 4 octobre 1975. ce régime non modifié.
Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Anthony Vaccaro, 52 rue du général de Gaulle à Villeneuve La Guyard (89340) où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.
Me Vaccaro

AL892810755

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: CONSEIL COMMUNICATION
Forme: SASU Capital: 100 euros
Siège: 8 av Gambetta 89300 Joigny
Objet: Conception,création, réalisation, édition, Commercialisation de supports publicitaires, conseil en communication.
Durée: 99 ans
Président:Mme Soret Brigitte 37 rue de Villeneuve sur Yonne 89500 Les Bordes
RCS: Sens

AL892810707

Aux termes d'un acte SSP en date à Paris le 27 juin 2013, avis est donné de la constitution
Société à Responsabilité Limitée : «Société M.F. D'OR»
Objet social : l'achat, la vente, le commerce de détail de tous produits et biens notamment dans le domaine de l'alimentaire pain, pâtisseries, chocolats, confiseries, non auto produits et de la restauration ainsi que toutes prestations de services dans ce même domaine.
Siège social : 9 rue du Plat d'Etain 89100 Sens
Durée : 99 ans
Capital social : 20 000 euros
Gérance : Aux termes d'un acte séparé en date du 27 juin 2013, Mademoiselle Marie Fabre, demeurant 20 rue Henri Dunant 89100 Sens a été nommée en qualité de gérante
RCS Sens
Pour Avis

AL892810715

AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé en date du 1er juin 2013 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GFA LE CLOS DES BRUYERES
Forme : Groupement Foncier Agricole
Siège social : 8 les Lainés 89770 Boeurs en Othe
Objet : La Société a pour objet :
- La propriété, la jouissance et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine aux fins de création ou de conservation d'une ou plusieurs exploitations.
- Et, plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil et ne soient pas inconciliables avec les règles de la législation propre aux groupements fonciers agricoles.

Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance : Madame Silvia Dumont, née Brakowski demeurant 8 les Lainés à Boeurs en Othe (89)
Cession de parts : Tout associé peut librement céder tout ou partie des ses parts à l'un ou l'autre des ses ascendants et descendants ainsi qu'à l'un quelconque des membres du groupement.
Les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par décision extraordinaire à la majorité des trois quarts du capital social.
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis,

AL892810717

Par acte ssp du 2.7.2013, il a été constitué une SASU.
Dénomination : ECOLE DE CONDUITE DE PUISAYE.
Sigle : ECP.
Capital : 2000€. Siège : 7 rue du matteroy, 89220 Saint Privé.
Objet : apprentissage de la conduite.
Durée : 99 ans.
Président : Mlle Fleury Anaïs, 7 rue du Matteroy, 89220 Saint Privé, pour une durée indéterminée.
Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL892810723

Avis est donné de la constitution de la SARL : «2C COMPTA CONSEIL» sous le sigle «2C» au capital de 7 500 euros.
Siège social : 4, rue Rougeot, 89700 Vezinnes.
Objet : l'exercice de la profession d'Expert-Comptable.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Gérant : Mme Estelle Cussac Ardiet demeurant 4 rue Rougeot, 89700 Vezinnes, nommée pour une durée indéterminée.»

AL892810729

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Troyes du 04/07/13, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SSITEK
Siège : 105 rue des Mignottes CS 20259 89005 Auxerre Cedex
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S de Auxerre
Capital : 10 000 euros
Objet : Vente de matériels, mise en service, maintenance, installation de tout système de lutte ou de prévention d'incendie et d' intrusion. Les travaux électriques de raccordement seront sous-traités par des entreprises habilitées Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :. Les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, donnant accès au capital à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : David Chomat, demeurant 6 rue Jean Monnet 10260 Virey sous Bar
Pour avis
Le Président

AL892810733

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 juillet 2013 à Sens il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI PIGOTIERE.
Forme : Société civile immobilière.
Objet : Acquisition, location, vente et construction d'immeubles et toutes opérations connexes.
Capital social : 180 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social : 15 rue René Binet 89100 Sens.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérants : M. Vignaud Jean-François, demeurant 6 impasse des Garennes 78400 Chatou et M. Vignaud Claude, demeurant 15 rue René Binet 89100 Sens.
Cessions de parts : Toutes les cessions sont soumises à agrément des associés prise à la majorité en nombre des associés représentant les trois quarts du capital social.
Immatriculation au RCS de Sens (89).

AL892810744

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sergines (Yonne) du 1er juillet 2013, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
- **Dénomination :** EARL LA HAIE LE COMTE
- **Siège :** La Haie Le Comte - 89140 Sergines
- **Durée :** 99 à compter de sa date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
- **Objet :** La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime,
- **Capital social :** capital variable
- **Gérance :** Monsieur Eric Marquis demeurant La Haie Le Comte - 89140 Sergines, a été nommé gérant de la société sans limitation de durée :

Pour avis
La Gérance.

AL892810747

Etude de Maîtres
Patrick Lendais et Romain Lendais,
Notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne),
8 Quai du Commerce.

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce, le 2 juillet 2013, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : LUTHI-BAUDOIN.
Le siège social est fixé à : Villeneuve-sur-Yonne (89500), 4bis rue du Château, Flandres.
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le capital social est fixé à la somme de : Mille euros (1.000,00 EUR).
Tous les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Mademoiselle Emilie Baudoin, demeurant à Malay-le-Grand (89100), 1 rue des Patures.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Notaire.

AL892810748

En date du 05/07/13, il a été constitué une SARL D.G. METAL au capital de 9000 euros
Siège Social : 8 rue Jean Moulin, 89210 Bellechaume
Objet : Serrurerie, Chaudronnerie.
Durée :99 ans, à compter de l'immatriculation au R.C.S de SENS (89).
Gérance : Mr Gourlot Mikael :50 rue du professeur Ramon 89210 Bellechaume.
Mr Dufour Mathieu :8 rue de la Prie 89400 Chichery

AL892810754

SCP COUTANCE-LELIEVRE
Notaires à Avallon

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me Lelièvre, le 06/07/2013, a été constitué un Groupement Foncier Agricole ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
Dénomination : GFA DE CHAUMOT
Siège : Etaule (89200), 58 rue Romaine, Vassy
Durée : 99 années
Capital social : 1.500, 00 eur
Les apports sont en numéraire
Gérant : M.Vincent Léchenault
La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.

AL892810757

DISSOLUTION LIQUIDATION

DEPREUX

SARL au capital de 7 800 €
Siège social : 113, Grande Rue - 89100 Sens
521 514 190 RCS Sens

L'AGE a décidé, le 14/06/2013 : -la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé Mme Laure Depreux, demeurant à Sens (89100), 20 rue du Général Leclerc, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL892810657

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU PROGRÈS

SCI au capital de 1524
euros Siège social : 1, Imp. de l'Europe
ZA du Saule Fendu - 89100 Maillot
950 497 149 RCS Sens.

L' AGE du 28/06/2013, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/07/2013, nommé en qualité de liquidateur Mme Gramain Christine, demeurant 25 rue Pasteur 89100 Saint Clément, et fixé le siège de la liquidation au siège social. Dépôt au RCS de Sens.

AL892810702

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 Rubelles

LE PARISIEN

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège : 5 Place de la République - 89100 Sens
505295253 RCS Sens

L'AGE du 21/06/2013 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Youcef Ferdi, demeurant 2 bis rue Champbertrand, Rosoy, 89100 Sens, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 5 place de la République 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Sens, en annexe au RCS

AL892810704

EURL FOURCHAULT

SARL au capital de 7500 €
Siège social : 33 Grande rue,
89260 Voisines
450 654 587 RCS Sens

L'AGO du 30/06/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2013.
Radiation au RCS de Sens

AL892810730

WELCOM

SARL au capital de 8.000 Euros
Siège social :48 Grande Rue
89100 Sens
482 418 548 RCS Sens

Le 7 juin 2013, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. M. LUI Guangcai, 3 rue des Lilas 75019 Paris a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du siège social.
Le 14 juin 2013, l'AGE a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Mention faite au RCS de Sens

AL892810739

S.C.E.A. DE LA VIEILLE FERTE

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 19 500 euros
Siège social : La Vieille Ferté -
89110 La Ferté Loupière
RCS de Sens n° 327 573 663

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2013 réunie au siège de la liquidation de la S.C.E.A. de la Vieille Ferté a approuvé les comptes de liquidation clos au 15 mai 2013, a donné quitus à M. Jean-Pierre Farinot, liquidateur, pour sa gestion et pour les opérations de liquidation. Il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur.

AL892810741

DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Société anonyme en liquidation
au capital de 38 112,25 euros
Siège de la liquidation :
Grande Rue - 89770 Chailley
433 278 892 R.C.S. Sens

L'Assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 13 juin 2013 a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 13 juin 2013.
Elle a nommé Monsieur Joël Marchand demeurant à la Chapelle Saint Mesmin (45380), 19 rue des Trois Fossés en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour mener à bonne fin les opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif de la société, payer le passif et répartir le boni de liquidation entre les actionnaires en proportion de leurs droits.
Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.
Les modifications des mentions antérieurement publiées résultant de la décision de dissolution sont les suivantes :
Ancienne mention : durée de la société 99 années expirant le 29 octobre 2009.
Nouvelle mention : dissolution anticipée à la date du 13 janvier 2013.
Pour avis.

AL892810749

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert - 21800 Quétigny

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DES CORDELIERS

SELAS au capital de 7.277.600 €
Siège social
12 avenue Robert Schuman - 89000 Auxerre
RCS D 388 993 388

Aux termes d'une décision en date du 28.06.2013, la collectivité des associés a décidé d'une augmentation de capital social d'un montant de 2 315 600 € portant le capital social de 4 962 000 € à 7 277 600 € par incorporation de réserves d'un montant de 2 315 600 €.
L'augmentation de capital social a été faite par élévation de la valeur nominale des parts qui est passée de 75 € à 110 €.
En conséquence les articles 6 et 7.1 des statuts ont été modifiés.
Pour avis
Le président

AL892810698

BRASSERIE DE VEZELAY

SARL au capital de 100 000 euros
porté à 106 100 euros
Siège social : rue du Gravier - 89450 Saint-Père
R.C.S. Auxerre 532 737 327

Par décision extraordinaire du 31 mai 2013, l'associé unique a décidé, à compter du même jour, d'augmenter le capital social de 6 100 euros pour le porter de 100 000 euros à 106 100 euros par la création de 61parts nouvelles de 100 euros chacune, assortie d'une prime d'émission unitaire de 1.380 euros.
L'assemblée générale extraordinaire du 7 Juin 2013 a constaté la réalisation de cette augmentation.
Les statuts sont modifiés corrélativement.

AL892810750

➜ NON DISSOLUTION

SENS OPTIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 85 rue de la République
89100 Sens
750583197 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 21 JUIN 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL892810734

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

FIOCAMA

SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : lotissement des Chailleux ,
1 rue Paul Cézanne
89240 Villefargeau
537 756 249 RCS Auxerre

L'AGE du 13/06/2013 a transféré le siège social au 447 rue de la Tour, 89000 St Georges sur Baulche à compter du 13/06/2013.

AL892810722

EUROGOODS TRADING

SASU au capital de 500 euros
9 rue Guynemer
95360 Montmagny
753 861 913 RCS Pontoise

En date du 03/07/2013, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 3 rue de Sevry 89550 Hèry à compter du 03/07/2013.
Président : M. Ksoulene Hafed 9 Rue Guynemer - 95360 Montmagny.
Immatriculation au RCS de Auxerre
Mention au RCS de Pontoise.

AL892810735

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2013, le Président de la SAS NEGOCE DE FOURRAGE ET DE MATERIAUX, au capital de 9000 euros dont le siège social est fixé 50 Rue du Puits d'Hiver 89400 Chichery, immatriculée au RCS de Sens sous le n°752102855 a décidé de transférer le siège social du 50 Rue du Puits d'Hiver, 89400 Chichery au Patinges 18320 Torteron à compter du 1er juillet 2013 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
Le Président

AL892810736

ANY TIME MOTO

SARL au capital de 3000 €
Siège social :
5 rue alfred de vigny,
89300 Joigny
788 928 323 RCS de Sens

L'AGE du 20/06/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 1 bis rue hoche, 94130 Nogent-sur-Marne, à compter du 15/07/2013
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Créteil

AL892810738

CREA BUNGALOWS

SARL au capital de 8000 €
Siège social :
86 Rue Voltaire
93100 Montreuil
791 714 975 RCS de Bobigny

L'AGE du 01/05/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 3 le Pont Morlaix, 89140 Vinneuf, à compter du 01/05/2013
Gérant : M. Aksou Ahmed, demeurant 45 Quai Carnot, 92210 Saint-Cloud
Radiation au RCS de Bobigny et réimmatriculation au RCS de Sens

AL892810752

LONCO FREE SYSTEMS

SARL Unipersonnelle
au capital de 7500 Euros
29, rue de l'érable
89320 Vareilles
752162800 R.C.S. Sens

Par décision du Gérant en date du 28 juin 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 9, rue des Pâtis, 89140 Serbonnes à compter du 1 juillet 2013.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL892810753

➜ NOMINATION

TREMPVER

Société Anonyme
au capital de 518.592 Euros
Siège social : Courson les Carrières (89560)
RCS Auxerre 428.156.657 (Siret 00010)

L'AGO du 10.06.2013 a, à compter du même jour, pris acte de la démission de Mme Monique Abel-Coindoz née Robin de ses fonctions d'administrateur et nommé en remplacement en qualité de nouvel administrateur Mme Virginie Magne dmt à Lyon (69002) 39, Rue de la Charité.
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du TC d'Auxerre en annexe au RCS. Pour avis - Le Président-Directeur Général

AL892810586

ALFAJE

Société Anonyme
au capital de 5 358 800 euros
Siège social : R.N 6 - route de Lyon
89100 Maillot
705 680 015 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 juin 2013, il a été décidé de nommer Monsieur Stéphane VIVES, demeurant à Sainte Croix(01120)Le Moulin des Vernes, en qualité de nouvel administrateur de la Société, pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.
Pour avis, Le Conseil d'Administration

AL892810718

ERTOP

SAS au capital de 1 089 011 €
Siège social : 12, route de Montargis
(89300) Joigny
331 358 663 RCS Sens

L'AGO du 25.06.13 a décidé, à compter du même jour, de mettre fin au mandat de Mme Isabelle Gareau, CAC suppléant et de nommer pour la remplacer M. Arnaud Bernard, demeurant 2 bis, rue Nicolas Appert (59260) Lezennes.
Dépôt légal au RCS de Sens.

AL892810725

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 Dijon

JMD HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 60.000 €
Siège social : Route de Montargis 89300 Joigny
490 714 623 RCS Sens

AGM 28.06.2013 : Nomination de M. Olivier Robin, 34 rue Turbigo 75003 Paris en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Bernard Robin, décédé.
RCS Sens.

AL892810743

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

AFRIQUE TELECOM

Société anonyme
au capital de 313 012,40 euros
Siège social
7, rue Plaine des Isles - 89000 Auxerre
480.305.630 RCS Auxerre

Assemblée générale mixte du 28 juin 2013 :
Continuation de l'activité de la société conformément aux dispositions de l'Article L 225-248 du Code de Commerce.
Mention sera faite au RCS de Auxerre.

AL892810711

AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cédex ;
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens en date du 20/06/2013, curateur des successions de :
. M. Albert Berger célibataire, décédé le 29/05/2010 à Sens, réf 13.5606
. M. Rémi Ernest Cauvin célibataire, décédé le 20/01/2010 à Montereau Fault Yonne, réf 13.5607
. M. Christian Saintot célibataire, décédé le 12/12/2009 à Sens, réf 13.5604
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre, curateur des successions de :
. en date du 20/06/2013, Mme Ermine Désirée Faveau veuve Despons, décédée le 25/01/2010 à Brienon sur Armançon, réf 13.5605
. en date du 28/06/2013,
. Jean-Michel Albert Petit célibataire, décédé le 11/03/2012 à Auxerre, réf 13.5610
. Mme Marie Chaton veuve Leday, décédée le 18/06/2012 à Auxerre, réf 13.5611
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
. M. Jacques Ponroy célibataire, décédé le 25/07/2009 à Montereau Fault Yonne, réf 11-3778
. M. Dominique Michel Plumel célibataire, décédé le 20/12/2010 à Sens, réf 12.4720
. Mme Suzanne Pouy veuve Moisson, décédée le 06/08/2012 à Sens, réf 12.5078
établira les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

AL892810742

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL MAIRRY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile au capital
de 302 000 euros
Siège social : 17 rue Claude - Valloux
89200 Vault de Lugny
423 801 042 RCS Auxerre

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2013, la collectivité des associés :
a nommé Monsieur Fabrice Mairry, demeurant à Vault de Lugny, Valloux, 15 rue Claude, aux fonctions de gérant,
a pris acte de la démission de M. Serge Mairy de ses fonctions de gérant,
a décidé de transférer le siège social à Vault de Lugny (Yonne), Valloux, 15 rue Claude.
Pour avis, la gérance.

AL892810708

➜ FUSION

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Maillot (89100) du 3 juillet 2013, les sociétés :
GAUTHIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000,00€
Siège social : Route Nationale 6
89140 Pont sur Yonne
RCS Sens 400 179 982
GAUTHIER MINI AUTO
Société à responsabilité limitée
au capital de 8000,00€
Siège social : Route de Paris RN6
89140 Pont sur Yonne
RCS Sens 445 152 598
Ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société GAUTHIER MINI AUTO par la société GAUTHIER.
Les modalités sont les suivantes :
1°) Evaluation de l'actif et du passif de la société GAUTHIER MINI AUTO dont la transmission est prévue :
o Actif apporté : 141 781 euros
o Passif pris en charge : 136 491 euros
o Soit un actif net apporté de 5290 euros
2°) Le rapport d'échange des droits sociaux : les apports effectuées par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts de la société absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange.
3°) Augmentation de capital : du fait de la détention par la société absorbante de la totalité des actions de la société GAUTHIER MINI AUTO, la fusion n'entraînera pas d'augmentation de capital de la société absorbante.
4°) Montant de la prime de fusion : 0 euro
5°) La société absorbée sera dissoute de pleine droit dès que la fusion aura été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante, sans qu'il y ait lieu de procéder à quelque opération que ce soit.
6°) Le projet de fusion a été déposé du chef de la société absorbée et de la société absorbante au greffe du tribunal de commerce de Sens, le 5 juillet 2013.
Patrick Gauthier, cogérant de la SARL GAUTHIER
Didier Gauthier, cogérant de la SARL GAUTHIER MINI AUTO.

AL892810740

Abonnement



Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 98 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:CP:..... Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1191

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net